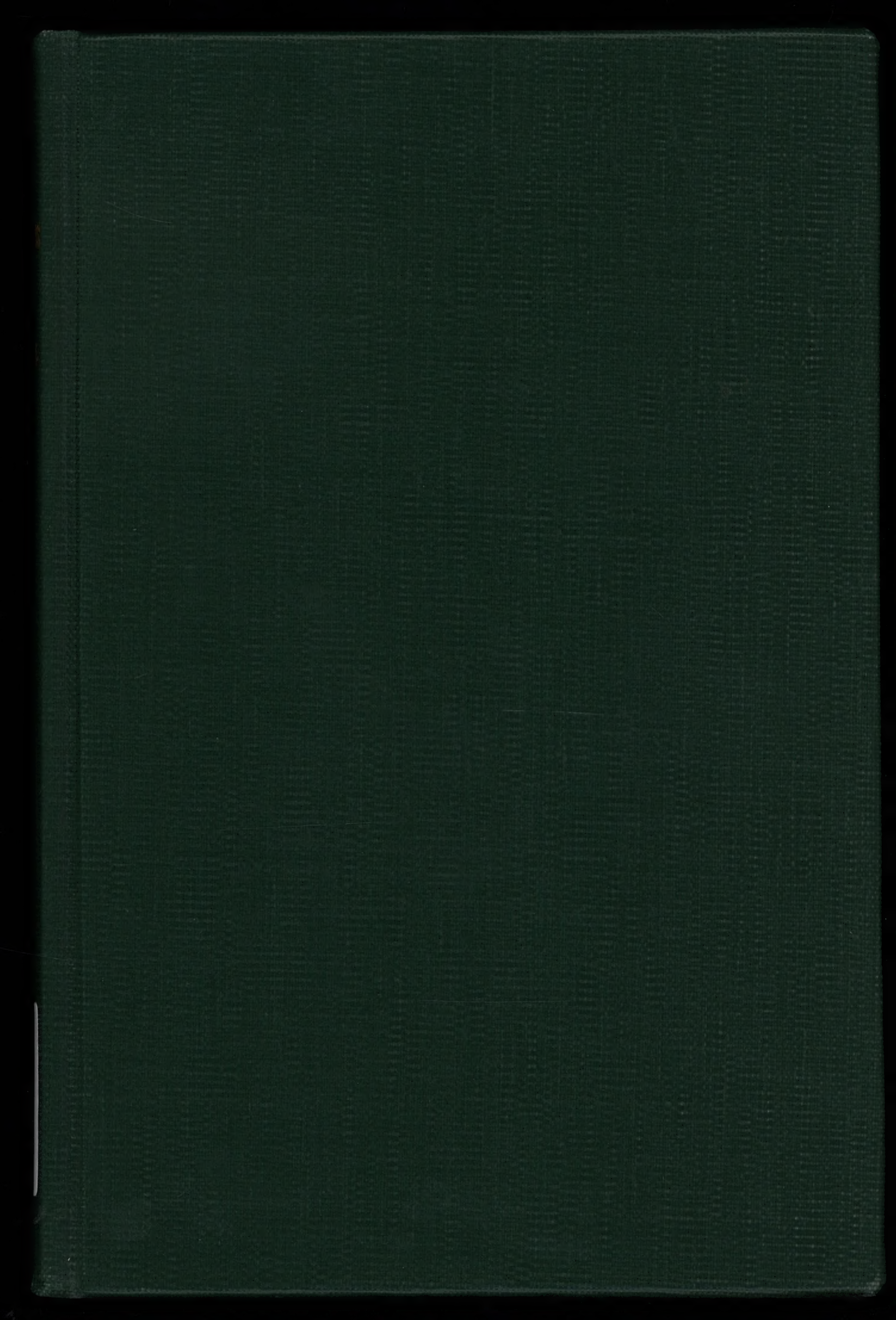
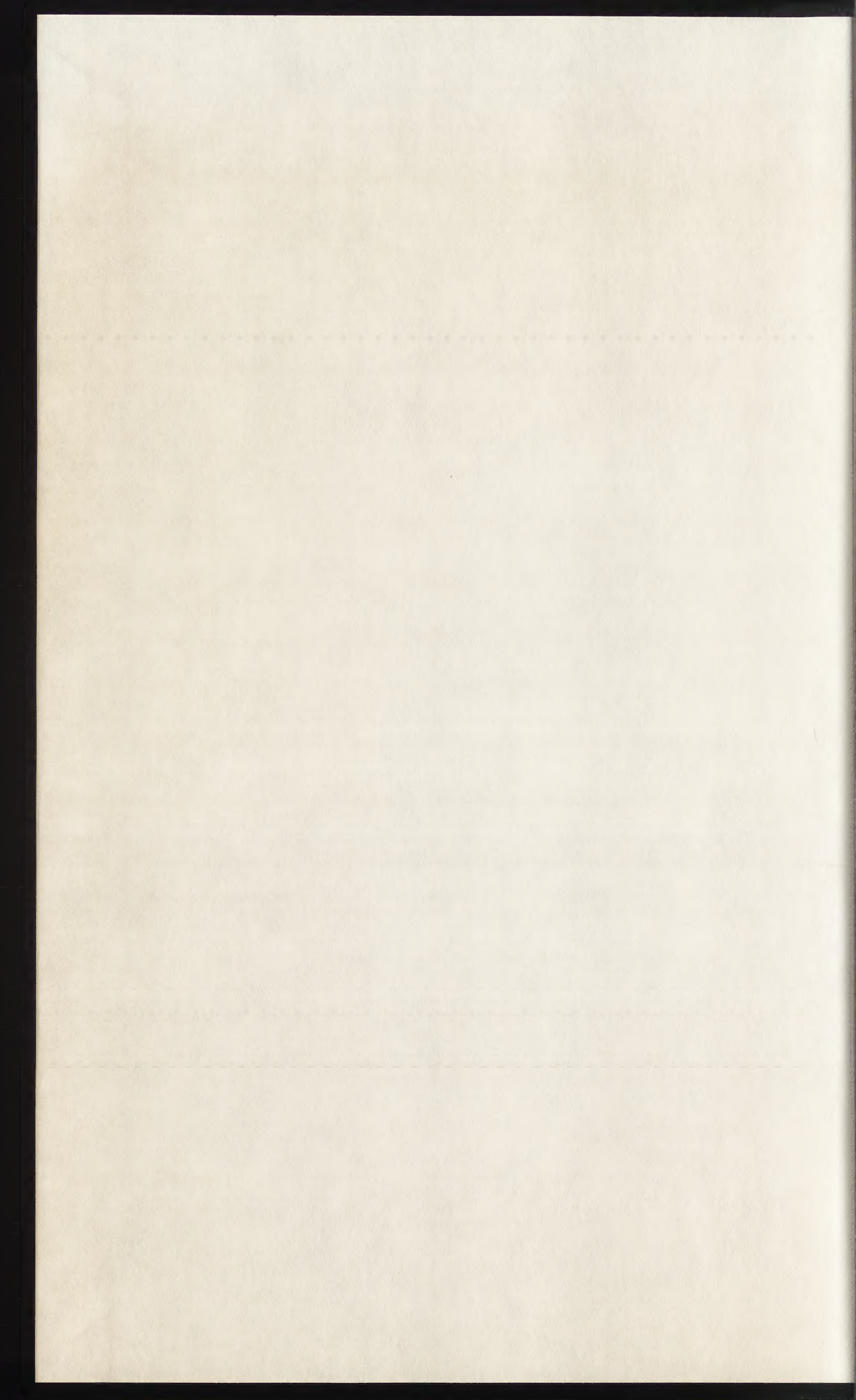
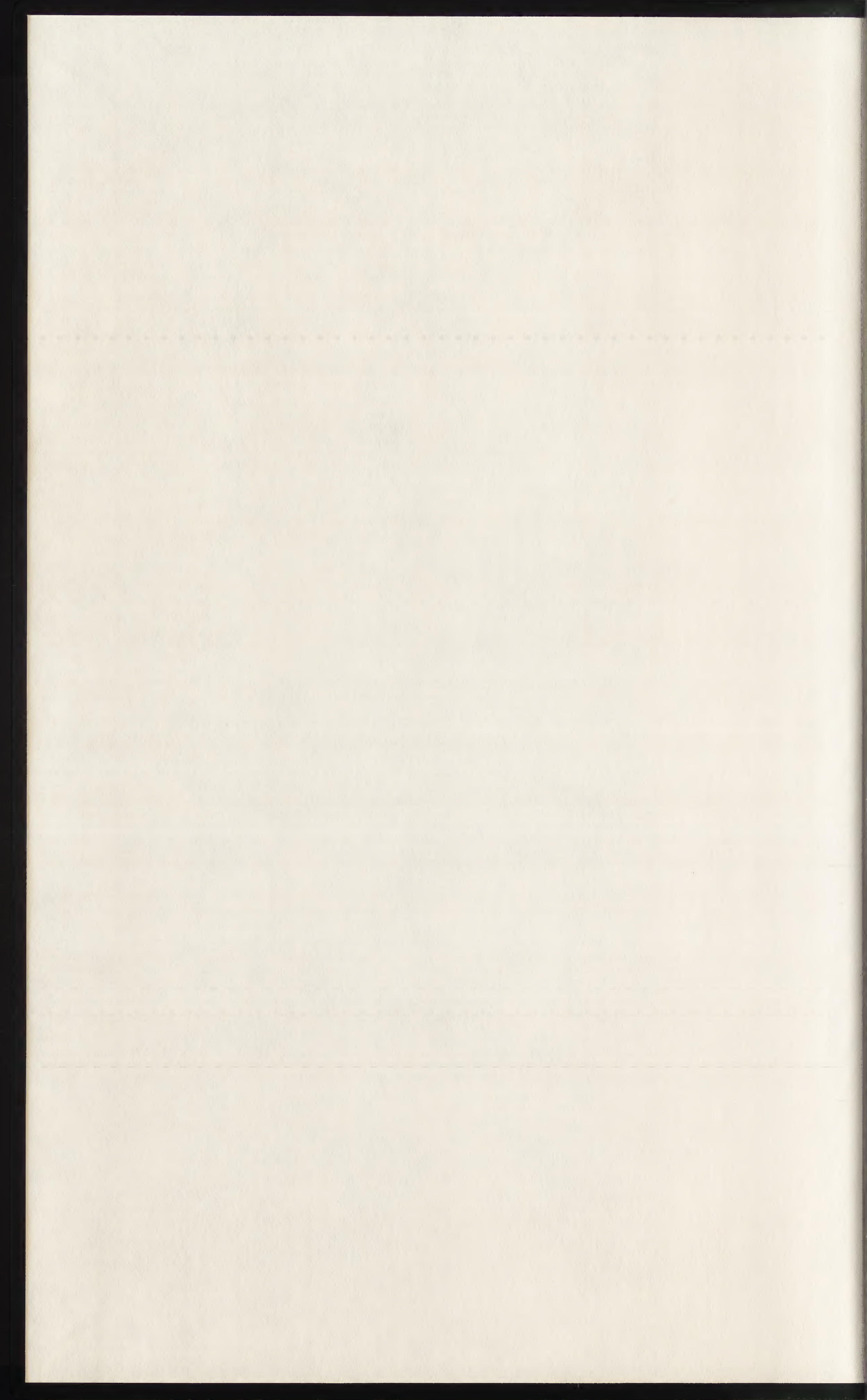






LILLE. IMPRIMERIE L. DANEL.

RENART-LE-NOUVEL.

Extrait des Mémoires de la Société des Sciences,
de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Tiré à 250 exemplaires sur papier de Hollande.

RENART-LE-NOUVEL

ROMAN SATIRIQUE

COMPOSÉ AU XIIIe SIÈCLE PAR JACQUEMARS GIÉLÉE DE LILLE

PRÉCÉDÉ D'UNE

INTRODUCTION HISTORIQUE

ET ILLUSTRÉ D'UN

FAC-SIMILE D'APRÈS LE MANUSCRIT LA VALLIÈRE

De la Bibliothèque Nationale

PAR

JULES HOUDOY.



PARIS

A. Aubry, rue Séguier.

Dumoulin, quai des Augustins.

LILLE

Chez les principaux Libraires.

BRUXELLES

Van Trigt, 30, rue Saint-Jean.

MDCCCLXXIV.

INTRODUCTION.

L'ÉTUDE des œuvres littéraires du Moyen-Age peut seule, aux notions incomplètes données par les documents purement historiques, ajouter des révélations plus précises sur les mœurs, les sentiments et les idées des masses populaires, qui naissaient à la vie politique et qui furent, pour la première fois, sous Philippe-le-Bel, représentées dans les États-Généraux par les députés des villes.

Ceci explique l'intérêt que présentent ces poésies populaires, ces fabliaux du Moyen-Age, « dont les auteurs sont des historiens, au moins en ce qui concerne les mœurs publiques [1], » et surtout le célèbre *Roman du Renart* qui, pendant plus de deux siècles, ne vit pas finir sa popularité.

Cette vaste épopée bourgeoise, qui succédait aux légendes féodales des *Chansons de Geste*, déguisa sous les formes de l'apologue les premières audaces de l'esprit public, et dans son cadre commode et sans cesse agrandi, elle résuma les jalousies, les rancunes, les aspirations et les idées de tout un peuple.

(1) Michelet. *Histoire de France*. T. II. p. 85.

Le Roman du Renart est en effet une réunion de diverses compositions écrites à des époques différentes (du XIIe au XIVe siècle), et par un certain nombre d'auteurs, dont la plupart sont restés inconnus.

Avant de nous occuper de *Renart-le-Nouvel*, il est indispensable que nous disions quelques mots du roman primitif, qui a inspiré des travaux critiques véritablement remarquables que nous aurons occasion de citer.

Les branches considérées comme les plus anciennes, (on a donné le nom de branches aux parties diverses de ce poëme), sont très-probablement l'œuvre d'un trouvère du XIIe siècle, nommé Pierre de Saint-Cloud, sur lequel on manque de renseignements positifs [1].

A peu près à la même époque d'autres poètes ajoutèrent leurs inspirations aux parties déjà populaires et partout répandues; mais ces différentes compositions, conservées dans un nombre assez considérable de manuscrits, nous sont parvenues dans un tel désordre de transcription qu'il est très-difficile de déterminer exactement la part distincte des nombreux collaborateurs du roman.

Un fait du moins est incontestable: c'est que ni Pierre de Saint-Cloud, ni les auteurs anonymes de l'œuvre du XIIe siècle, ne sont les créateurs des types qui figurent dans le poëme, car on trouve ces personnages cités dans des ouvrages qui ont précédé les fables connues.

De nombreux écrivains français et étrangers, dans des dissertations plus savantes qu'absolument concluantes, ont agité la question difficile de savoir à quel pays revenait l'honneur de la première invention des types et des caractères du *Roman du Renart*. Il résulte, des nombreux travaux publiés sur ce sujet, une certitude, c'est que, déjà

(1) M. Jonckbloet (*Étude sur le Roman du Renart. Groningue*, 1863), a savamment recherché quelle était la part de Pierre de Saint-Cloud dans l'œuvre générale, il a même, dans ce travail, rassemblé quelques notions biographiques qui indiqueraient, selon lui, que l'auteur principal du *Roman du Renart* pourrait bien être le Guillaume de Saint-Cloud, compromis dans le procès fait aux sectateurs d'Amauri de Chartres, ce panthéiste du XIIe siècle.

au XII[e] siècle il existait quatre poëmes appartenant à des littératures différentes, et dans lesquels étaient racontées quelques-unes des aventures du Loup (Isengrin), et du Goupil (Renart). Ces quatre compositions sont :

1° Le poëme français (pour une partie), dont nous avons parlé ; 2° un poëme en langue allemande nommé *Reinhart Fuchs* (1) ; 3° un poëme en langue flamande, *Reinaert de Vos* (2) ; 4° un poëme en langue latine, ce dernier composé de deux parties ; la première intitulée : *Isengrimus* (3), la seconde : *Reinardus* (4), qui eurent pour auteurs deux écrivains de nationalité flamande.

D'après l'opinion de critiques érudits, ces poëmes latins ne sont que la paraphrase, dans une langue savante, de compositions antérieures en langue vulgaire, déjà populaires avant le XII[e] siècle. Il est aussi plus que probable, disent-ils, que les versions allemande, flamande et française que nous connaissons ne sont elles-mêmes qu'une forme plus récente de récits anciens, aujourd'hui perdus, mais dont une foule de faits démontrent l'existence.

En étudiant dans ses savantes leçons de *la Sorbonne* les origines de la littérature grecque et la formation des poésies homériques, M. Em. Egger a cité, comme un exemple qui pouvait éclairer la question dont il s'occupait, le travail successif, au moyen duquel se sont constituées au Moyen-Age les légendes héroïques que racontent les chansons de Geste, et « cette épopée dont les animaux sont les acteurs, développement hardi, dit-il, du vieil apologue

(1) *Reinhart Fuchs* van J. Grimm, Berlin 1834.

(2) *Reinaert de Vos*, van S. F. Willems. Gent 1836. M. H. Bruneel a publié dans la *Revue du Nord* (année 1839), une notice sur *Reinaert de Vos*, à propos de la traduction de M. Octave Delepierre. Le poëme de Reinaert de Vos fut composé au XII[e] siècle, par un auteur flamand inconnu. Au XIII[e] siècle Willems Utenhoven ajouta un prologue à ce poëme primitif, et lui donna une suite ou seconde partie.

(3) Publié par M. Grimm dans son *Reinhart Fuchs*, p. LVII.

(4) *Reinardus Vulpes*, Carmen epicum seculo IX et XII conscriptum. Mone, Stutgardiæ, 1832.

ésopique, où la satire des vices contemporains se dissimule à peine sous le voile d'une allégorie grotesque. [1] »

En résumé, la majorité des critiques qui ont discuté la question des origines, se prononce en faveur de la France du Nord. Le savant Jacob Grimm, à qui personne ne contestera, dit M. Jonckbloet, la première place parmi les *médiévistes*, a écrit, dans son étude sur le *Roman du Renart* : « La fable de Renart telle que nous la montrent les poëmes qui sont venus jusqu'à nous, a été créée spontanément dans le Nord de la France et dans la Flandre; ce n'est qu'à l'horizon lointain qu'apparaissent quelques points qui semblent indiquer son immigration du fond de l'Allemagne. [2] »

Parmi les arguments décisifs à l'appui de cette opinion, on cite les quelques lignes de l'ouvrage de Guibert de Nogent, écrivain français mort en 1124, dans lesquelles cet auteur, en racontant le meurtre de Gaudri, évêque de Laon, tué, en 1112, dans une émeute populaire, dit que l'évêque avait donné à Tugebald le surnom d'Isengrin, à cause de la ressemblance de ce chef du complot avec le Loup [3].

On en conclut avec raison que les fables dans lesquelles le Loup portait le nom d'Isengrin, étaient déjà populaires

(1) « Les premiers auteurs de cette merveilleuse poésie sont encore les peuples eux-mêmes, dans la naïveté de leur foi pour de vieilles fables, et de leur admiration pour les grands hommes ; puis du peuple sont sortis des chanteurs inspirés qui ont donné une forme vraiment poétique aux inventions du génie populaire; après eux, enfin, sont venus les poëtes écrivains qui ont rapproché, arrangé les fragments de poésie dûs à leurs devanciers, et qui, d'ordinaire, ont signé de leur nom l'œuvre dont ils n'étaient guère que les derniers rédacteurs. » (Em. Egger. Conclusions sur les poëmes homériques) dans les *Mémoires de littérature ancienne*, p. 106.

(2) J. Grimm. *Reinhart Fuchs*, p. CCXCII, cité et traduit par M. Jonckbloet, p. 53.

(3) *Solebat episcopus Laudunensis Teugebaldum irridendo Ysengrinum vocare, propter lupinam scilicet speciem, sic enim aliqui solent appellare Lupos.* (Guibert Novig. de vita sua, lib. III, caput IX).

dans le Nord de la France, et à Laon en particulier, dès les premières années du XII[e] siècle [(1)].

Chose assez singulière, le *Roman du Renart* en langue romane, ce poëme universel traduit et imprimé dans toutes les langues, et auquel le génie de Goëthe donna, à la fin du XVIII[e] siècle, une jeunesse nouvelle, en parant d'une forme moderne la version allemande [(2)], fut publié pour la première fois en France en 1826, par les soins de M. Méon, qui avait précédemment donné une bonne édition du *Roman de la Rose*.

Dans les quatre volumes édités par M. Méon sont comprises, non seulement toutes les branches du *Roman du Renart* proprement dit, mais encore deux œuvres du XIII[e] siècle qui se rattachent au roman principal, ce sont : *Le couronnement de Renart* et *Renart-le-Nouvel.*

Ces deux ouvrages complémentaires ont eu pour auteurs deux habitants de la Flandre, originaires des provinces dans lesquelles l'idiome populaire parlé fut toujours la langue romane (dialecte picard).

Le nom de l'auteur du *Couronnement de Renart* est resté inconnu jusqu'ici, mais sa nationalité est attestée par le prologue de son œuvre, composée, dit-il, en l'honneur du comte Guillaume, fils de Marguerite de Flandre, et surtout par le vers où il appelle Guillaume son bon seigneur [(3)].

Quant à *Renart-le-Nouvel*, il a été écrit dans les

(1) Voir sur le *Roman du Renart*, en outre des ouvrages cités dans les notes précédentes, Fauriel, *les Romans du Renart.* (Histoire littéraire de la France. T. XXII).
Raynouard. (Journal des Savants, années 1826-1827 et 1834).
A. Rothe, *les Romans du Renart.* Paris, 1845.
Paulin, Paris, *les Aventures de Maître Renart.* Paris, 1860.
Ernest Martin, *Examen critique des manuscrits du Roman du Renart.* Bâle, 1872.

(2) Le *Reinecke Fuchs* de Goëthe a été traduit en français par M. Ed. Grenier, et publié en 1861 par J. Hetzel et Jamar, avec les illustrations de Kaulbach.

(3) Edition Méon, t. IV, vers 3259. On peut lire dans le livre de M. Rothe, déjà cité, un très-bon travail d'analyse sur le *Couronnement du Renart*, œuvre qui n'est pas sans analogie avec *Renart-le-Nouvel.*

dernières années du XIII[e] siècle, par Jacquemars Giélée, de Lille en Flandre.

On ne sait rien sur la vie de ce trouvère, qui a lui-même révélé sa nationalité en l'inscrivant dans les derniers vers de son poëme. En compulsant les archives de la collégiale de Saint-Pierre, de Lille, nous avons pourtant pu constater que Jacquemars Giélée était encore vivant en 1299, car nous avons trouvé, sur un fragment de compte [1], une mention qui indique qu'il occupait pendant les années 1297 à 1299, une maison qui était grevée d'une rente en faveur de la fabrique. La ville de Lille était à cette époque sous la domination directe de Philippe-le-Bel, en raison de la capitulation signée le 29 avril 1297, et nous pouvons en conclure que Giélée n'avait rien à redouter de la part du roi de France. On verra plus loin pourquoi nous faisons cette observation.

Sauf ce détail, qui n'est pas sans importance, la biographie de Jacquemars Giélée, comme celle d'Alain de Lille, *le Docteur universel,* qui écrivit dans la seconde moitié du XII[e] siècle et qui mourut dans les premières années du XIII[e], est complètement inconnue [2]; et nous ne pouvons que déplorer le mystère qui entoure l'existence des deux écrivains célèbres que Lille vit naître au Moyen-Age [3].

De tous les auteurs français [4] qui ont collaboré à cet ensemble de poésies diverses connues sous le titre de

(1) *Computatio Jacobi Clerici de Trelia de receptis et datis ad opus fabrice ecclesie Sancti Petri Insulensis a vigilia Sancti Thome apostoli* (20 décembre) M. CC. *nonagesimi septimi usque festum beati Joannis Baptiste* (24 juin) *anni* M. CC. *nonagesimi noni.*

Redditus :

A Jacobo dicto Giélée X[s]. (Pour quatre termes de six mois de la Nativité de l'année 1297 à la Saint-Pierre 1299). Arch. dép. fonds. de Saint-Pierre, carton N° 5.

(2) Fauquet, La Croix du Maine, Pacquot, Prosper Marchand mentionnent l'œuvre de J. Gielée, mais ne donnent aucun renseignement sur l'auteur.

(3) Voir dans les Mémoires de la Société des Sciences de Lille (année 1849), le travail critique remarquable que M. Alb. Dupuis a composé sur les œuvres d'Alain.

(4) Nous appelons Giélée un poëte français, à cause de la langue dans laquelle il écrivit; le comté de Flandre était du reste un des grands fiefs du royaume de France, et la Flandre Wallonne ne connut jamais d'autre langue que la langue française.

Roman du Renart, nous ferons remarquer que Jacquemars Giélée est le seul, comme le constate M. Raynouard (1), qui ait obtenu l'honneur d'être translaté en prose, et imprimé dans cette forme vers les premières années du XVIe siècle.

En effet, à une date non exactement précisée, Jean Tennesax fit paraître une imitation de l'œuvre de notre compatriote sous ce titre : *Le Livre de Maistre Reynart et de dame Hersaint, sa feme, livre plaisant et facétieux contenant maintz propos et subtils passages couverts et cellez pour monstrer les condicions et meurs de plusieurs estats et offices* (2).

Ce livre obtint un grand succès, nous en avons pour preuves les éditions successives parues au XVIe siècle, à Paris, à Lyon et à Rouen ; mais ce succès ne servit en aucune façon à faire connaître Jacquemars Giélée, par la raison que J. Tennesax s'appropria sans scrupule l'œuvre du poëte lillois et la publia sous son nom, sans indiquer qu'il ne faisait que traduire en prose une satire rimée du XIIIe siècle.

Jean Tennesax, comme tant d'autres, se crut autorisé à piller un auteur inédit, mort depuis deux cents ans.

Si l'esprit, que l'écrivain parisien a prodigué dans son imitation, plaide du reste en sa faveur les circonstances atténuantes, le plagiat n'en est pas moins complet et manifeste. Tennesax a suivi pas à pas le plan de Giélée ; mais, moins audacieux que l'auteur du XIIIe siècle, il a

(1) *Journal des Savants*, années 1826 à 1827.

(2) Paris, Philippe-le-Noir, libraire, en la Grande-Rue-Saint-Jacques, à l'ensaigne de la Rose Blanche couronnée. Petit in-4° Goth. L'exemplaire que possède la bibliothèque de l'arsenal (N° 6563 ter) porte au dernier feuillet : Imprimé à Paris, l'an quinze cent seize, le XXVIIIe jour de mars.

Brunet signale une édition à Lyon, chez Oliv. Arnoulet, 1528, et deux autres éditions du même livre, sous ce titre : *Le docteur en malice, maistre Reynart démontrant les ruses et cautelles qu'il use envers les personnes.* La première, Rouen, 1550, la seconde chez Nicolas Buffet, 1551.

par prudence, lui qui écrivait à l'aurore de la Réforme, supprimé certains passages trop hardis, selon lui ; par exemple, la scène de l'excommunication de Renart, et il a remplacé par des railleries les attaques directes du croyant indigné. C'est que certaines libertés, tolérées au XIII[e] siècle, auraient pu, au XVI[e], entraîner pour leur auteur une accusation d'hérésie (1).

Grâce à Tennesax, l'allégorie de *Renart-le-Nouvel*, qui avait amusé le Moyen-Age, reprit au XVI[e] siècle une nouvelle jeunesse, et conquit une nouvelle popularité.

A la même époque Jehan Bouchet, poëte poitevin, composa la satire intitulée : *Les Regnars traversant les périlleuses voies des folles siances du monde,* que l'imprimeur Vérard publia à Paris (2), en l'attribuant à Sébastien Brandt, dont le livre *la Nef des Fols,* traduit de l'allemand en latin et en français, avait obtenu un succès retentissant (3).

Enfin, après plus de cinq siècles d'oubli, l'œuvre de Jacquemars Giélée obtint, elle aussi, les honneurs de l'impression, et fut comprise, nous l'avons dit, dans l'édition des différents poëmes du Renart français, que M. Méon publia en 1826 (4), d'après les manuscrits de la bibliothèque nationale.

Cette riche collection possède quatre reproductions de

(1) Le Renart flamand, *Reinaert de Vos* figure dans l'*Index librorum prohibitorum* dressé par les Pères du Concile de Trente. (Du Méril déjà cité. p. 131 ; note 4). Nous ajouterons que M. Colin de Plancy a publié un *Roman de Renart* expurgé dans lequel il a fait figurer l'œuvre de Jacquemars Gielée, *revue et corrigée.* M. Charles Potvin dans des conférences littéraires qu'il a données à Bruxelles, a fait justice de ces mutilations inintelligentes. Les conférences de M. Potvin ont été publiées. (Bruxelles, A. Lacroix, 1870)

(2) Nous avons vu à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, une édition de ce livre imprimé par Philippe le Noir, le 23 juillet 1522 (N° Y 526 25), et une autre imprimée par Denis Janot, le 25 janvier 1530

(3) Voir Brunet pour les différentes éditions de S. Brandt.

(4) *Le Roman du Renart*, publié d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi, par M. Méon, Paris, Treuttel et Wurtz. MDCCCXXVI.

l'œuvre de Jacquemars Giélée [1], qui présentent entre elles quelques variantes, publiées dans le volume complémentaire donné par M. Chabaille en 1835 [2].

Lorsque parut l'édition de M. Méon, les manuscrits n'étant connus que de quelques érudits, ce fut comme une véritable révélation littéraire sur les mœurs et les habitudes du Moyen-Age, et la critique se hâta d'analyser et de commenter le roman satirique offert à sa curiosité.

Parmi les articles inspirés par le *Roman du Renart*, il faut citer ceux que M. Saint-Marc Girardin écrivit dans le *Journal des Débats* [3]; hâtons-nous de le dire, ce fut surtout *Renart-le-Nouvel*, c'est-à-dire l'œuvre de notre concitoyen, qui attira et qui fixa l'attention de cet écrivain. Nous ne discuterons pas l'opinion acceptée sans examen par M. Saint-Marc Girardin, suivant laquelle Isengrin, le Loup, représenterait allégoriquement un certain Swentebold, roi de Lorraine, et Le Goupil, Renart, le comte Regnier *(Reginaldus)*.

Ces explications, mises en avant à propos de certaines branches allemandes ou flamandes du *Roman du Renart*, ont été péremptoirement réfutées [4], et ne pourraient, dans aucun cas, s'appliquer au roman français. Nous ne nous occuperons, par conséquent, que de l'appréciation littéraire de M. Saint-Marc Girardin.

Nous ne savons pour quelle cause, si ce n'est pour être plus facilement compris de ses lecteurs, M. Saint-Marc

(1) Voici les numéros de ces manuscrits :
Nos 372. Cangé 69.
1581. Lancelot 165.
1593. Fauchet 7615.
25566. La Vallière 81.
Nous nous occuperons plus loin de ces manuscrits.

(2) Paris. Sylvestre. in-8° 1835.

(3) Ils ont été publiés dans un volume intitulé : *Souvenir de voyages et d'études*. Paris, Amyot, 1853.

(4) Voir sur ces hypothèses d'Eckaert et de Mone, les travaux de MM. Grimm et Raynouard précédemment cités.

Girardin a puisé la plupart des citations assez longues de *Renart-le-Nouvel*, non dans le roman original, mais dans l'imitation en prose donnée au XVIe siècle par Jean Tennesax, et dont nous avons précédemment parlé. Après avoir reproduit, entre autres morceaux, tout le passage qui ouvre le livre deuxième : *Les amours du lion et de la luparde*, il écrit : « Toute cette scène me semble un » chef-d'œuvre de comédie ; l'indiscrétion du roi, em- » pressé de conter au renard sa bonne fortune, l'adresse » du renard, la manière dont il flatte le roi en l'entrete- » nant de l'importance de sa personne, idée qui va si bien » à l'adresse de la vanité royale; tout cela est vrai, naturel, » amusant, le vieil auteur a déjà trouvé le secret de la » bonne comédie de mœurs, que Molière retrouvera plus » tard. »

Ces quelques lignes de M. Saint-Marc Girardin suffisent pour montrer en quelle haute estime le savant critique tenait l'auteur de *Renart-le-Nouvel;* mais la fatalité semblait s'obstiner à laisser dans l'oubli le nom du poëte lillois. Au XVIe siècle, nous l'avons vu, J. Tennesax le pillait et le copiait sans le nommer; au XIXe, M. Saint-Marc Girardin, qui, dans l'analyse du *Roman du Renart* s'attache presqu'exclusivement à l'œuvre spéciale de Giélée, ne prononce pas le nom de celui-ci, de sorte que les éloges que le critique décerne à l'œuvre qu'il étudie, n'ont point servi la gloire et la renommée du poëte. La plupart des lecteurs du *Journal des Débats* ont ignoré, en lisant les flatteuses appréciations du critique, que les éloges qu'il prodigue s'adressent à un écrivain lillois, trop longtemps laissé dans l'ombre et dans l'oubli.

En effet, la publication de M. Méon n'a point, jusqu'ici, popularisé, autant qu'elle le mérite, l'œuvre de Giélée. C'est que la langue du XIIIe siècle, et surtout celle des poëtes, n'est pas facilement compréhensible à tous; elle demande, pour être entendue et surtout appréciée, à défaut d'études spéciales, un grand travail d'attention, qui

éloigne et rebute les lecteurs [1]. Aussi le poëme remarquable de J. Giélée, si estimé au Moyen-Age, est-il presqu'absolument ignoré des Lillois du XIX[e] siècle, qui ne trouveraient même pas dans les catalogues imprimés de la bibliothèque publique, l'œuvre du poëte célèbre auquel la ville a donné le jour [2].

Il nous a semblé qu'il était convenable de réparer cet oubli immérité, et nous publions une analyse complète de l'œuvre de l'écrivain du XIII[e] siècle.

Bien que ce travail doive être une révélation pour beaucoup de nos concitoyens, ce n'est pas à dire que le poëme de Giélée soit inconnu. Si M. Arthur Dinaux [3] l'a analysé sans l'avoir lu, si M. Saint-Marc Girardin a loué l'œuvre sans nommer l'auteur, si M. Fauriel s'en est occupé, trop accessoirement, selon nous, en commentant le roman primitif du Renart [4], M. Rothe en a fait une analyse complète dans le travail général qu'il a publié en 1845, sur les poëmes du Renart [5], M. C. Lenient l'a mentionné dans le beau livre qu'il a écrit sous ce titre : *Histoire de la Satire au Moyen-Age* [6], et enfin M. Gérusez l'a cité avec éloge dans son *Histoire abrégée de la Littérature française* [7].

Mais ces travaux ne pouvaient, comme une œuvre spéciale, entrer dans les développements nécessaires que

(1) « La littérature du Moyen-Age français, aujourd'hui exhumée et remise en lumière, est un terrain réservé et un plaisir d'érudition, mais le cercle des amateurs s'agrandira, et ceux qui lisent ajouteront à leurs plaisirs quelques excursions dans la poésie du Moyen-Age, dans les cycles carlovingiens, dans le *Renart*, dans les fabliaux, dans les chansons. » (Littré, *Dictionnaire*, complément à la préface, p. LV).

(2) L'édition de M. Méon a été acquise récemment et figure dans le catalogue manuscrit.

(3) *Les trouvères du Nord de la France.* L'analyse de M. Dinaux a été prise par lui dans le *Dictionnaire historique*, de Prosper Marchand, qui a parlé de Gielée d'après son imitateur J. Tennesax, et non d'après le texte original.

(4) *Histoire littéraire de la France.*

(5) *Les Romans du Renart*, pages 360 à 459.

(6) *Renart-le-Nouvel* offre le spectacle étrange d'un poëme anti-féodal, calqué sur les épopées chevaleresques. (*La Satire au Moyen-Age*, p. 151).

(7) Paris, Delalain et fils. 1866. 2[e] édition, p. 35.

comporte l'étude d'une composition qui compte plus de huit mille vers.

Le texte original du poëme ayant été publié, nous avons pensé qu'une analyse fidèle était le travail le plus utile à entreprendre pour faire connaître et apprécier l'œuvre de Jacquemars Giélée; mais nous nous hâterons d'ajouter que cette analyse, qui suivra le poëme pas à pas, n'écartera que les redites et les longueurs sans intérêt, et contiendra des citations assez fréquentes et assez étendues pour donner une connaissance complète de toutes les parties intéressantes de l'œuvre du XIIIe siècle. Des notes et des explications, placées au bas des pages, faciliteront, pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec la langue romane, la lecture des nombreux passages intégralement reproduits.

Avant de commencer cette analyse, nous croyons utile de dire quelques mots de l'œuvre, de sa signification, de l'époque et des circonstances dans lesquelles elle fut écrite.

Le *Roman du Renart* n'est pas, nous l'avons expliqué plus haut, un ouvrage tout d'une pièce; c'est un assemblage d'épisodes distincts, n'ayant entre eux d'autre relation que la réapparition des mêmes personnages, parmi lesquels, Le Goupil, nommé Renart, et le Loup, nommé Isengrin [1], jouent les rôles les plus importants. Renart, c'est d'abord tout simplement la ruse, l'astuce, la malice méchante; Isengrin, c'est la violence, la force brutale,

(1) Voir sur le nom d'Isengrin, donné au Loup, les notes de M. Ed. du Meril (Poëmes inédits du Moyen-Age, p. 109).

Tot cil qui sorent bien rober
Et par nuit et par jour embler
Sont bien à droit dit Isengrin....
Et Isengrin apele-l'on
Le leu par iceste acoison.

(*Roman du Renart*).

En Flandre certains partisans de la comtesse Jeanne étaient appelés Isengrins. (Philippe Mousques. Introduction, t. II).

presque toujours dupe ou victime [1]. Comme l'a très-bien dit M. Raynouard : « Les auteurs primitifs ont voulu, » sous le nom de divers animaux auxquels ils ont con- » servé leur caractère connu, mais en leur prêtant les » vices et les passions des hommes, peindre les usages, » les vices, les ridicules du siècle où ils écrivaient. »

De là ces épisodes satiriques où les trouvères se donnaient le malin plaisir de railler les nobles, les femmes et les moines, sous des allusions facilement comprises et joyeusement accueillies par les auditeurs. Le but des auteurs était d'abord d'amuser et de plaire, ils n'affichaient nullement la prétention de corriger l'humanité ; ils riaient et voulaient faire rire aux dépens des puissants, aux dépens des maîtres, qui, comme l'a dit le fabuliste, sont toujours des ennemis.

Et en effet, Renart, Isengrin, Brun (l'Ours), les acteurs principaux du roman, ne sont point, dans l'allégorie acceptée, de petits personnages, ce sont de grands seigneurs, de hauts barons du roi [2] ; Tymer ou Bernard (l'Ane), Huber (le Milan), sont des dignitaires de l'Église attachés à la Cour ; quant au « commun peuple, » lorsque, par exception, il figure dans le récit, c'est sans déguisement, sans allégorie ; les auteurs disent simplement « un vilain, » « un bourgeois, » et non sans malice sans doute, les bâtons ou les chiens de ces bourgeois et de ces vilains

(1) M. Edélestand du Méril. (*Histoire de la Fable Esopique*) a savamment étudié le rôle que le Loup et le Renard jouent dans la poésie du Moyen-Age : « Si dégradants qu'ils soient pour la dignité de la nature humaine, la plupart des vices restent une affaire personnelle entre l'homme et son souverain juge; il n'en est que deux: la violence et l'astuce, qui deviennent une perturbation sociale et soient également pour tous une menace et un danger. Les poésies satiriques qui les attaquaient et cherchaient à les frapper de ridicule et de réprobation avaient donc une véritable utilité pratique, et leurs chances de succès étaient bien plus assurées. » *Introduction* p. 102.

(2)
Les plus povres que j'ai només
Estoient quens (*comtes*) u dus apielés
Empérieres, rois u marchis
Ne fai mention des petits.

Renart-le-Nouvel. Vers 204 à 207.

interviennent parfois au dénouement de l'aventure, pour punir les méfaits des barons à quatre pattes [1].

L'auteur de *la Satire au Moyen-Age* l'a fait finement observer : l'apologue était une forme commode qui permettait de prêter aux bêtes l'esprit qu'on n'eût pas osé donner aux hommes [2].

En résumé, dans ces récits, le peuple se donne la comédie à lui-même, les horions reçus par ses ennemis, les mésaventures conjugales dont le prestige de la royauté n'exempte pas Noble, le Lion, sont l'inépuisable sujet qui exerce la verve populaire. A défaut de l'histoire, muette en ces temps reculés sur bien des détails de mœurs qu'il serait intéressant de connaître, ces contes satiriques nous révèlent l'esprit railleur et narquois des populations du XIIIe siècle, qui vivaient, en face de la noblesse et du clergé, non pas dans un abrutissement timoré, mais qui supportaient leur misère en chansonnant les barons battus et trompés, et les moines hypocrites.

Le rire est une arme, et la satire est non-seulement la consolation, elle est aussi la revanche des faibles et des opprimés.

Aux époques primitives, comme aujourd'hui encore du reste, la satire dogmatique a peu de prise sur les masses; mais, présentées sous une forme légère, dissimulées dans des fables plaisantes, les idées d'opposition sont facilement acceptées et reproduites. C'est la forme qui d'abord en fait le succès ; puis, peu à peu, ces idées seules persistent, alors que depuis longtemps les contes, les récits piquants, qui leur ont servi de véhicule, ont été oubliés. Que de proverbes, que de dictons satiriques, que d'idées égali-

(1) Jehan de Condé dans *le dis d'entendement* explique ces allégories :

> Ceus qui font ouvrir les escrins (les caisses)
> Et raportent à court l'argent
> Quil prennent sur la povre gent
> Leu (loups) sont, car le pays dérobent.

(2) Lenient déjà cité, p. 142.

taires sont restés dans le domaine général, qui n'ont dû leur expansion, leur popularité qu'à des œuvres de circonstance, oubliées comme les événements qui les avaient inspirées ! Ce qui n'était d'abord que la pensée, la protestation d'un seul, s'est gravé petit à petit dans la mémoire, puis dans la conscience de tout un peuple.

Les branches successives du *Roman du Renart* furent, au Moyen-Age, les poésies les plus répandues dans le Nord de la France ; elles remplacèrent avec succès les chansons de Geste, qui étaient de véritables épopées féodales, et, en effet, les chansons de Geste qui, comme *Bauduin de Sebourg*, furent écrites postérieurement à *Renart-le-Nouvel*, décèlent ouvertement leurs intentions satiriques. Elles n'ont plus pour but de chanter les hauts faits des barons, mais elles s'efforcent de plaire à la bourgeoisie et aux gens de métier, en se moquant des classes privilégiées [1].

La popularité du *Roman du Renart* semble suivre le développement des communes bourgeoises et des libertés populaires. Cette œuvre fut, pour ainsi dire, la première manifestation littéraire du *Tiers-Etat*, et la révélation d'une puissance nouvelle que l'on appellera plus tard l'opinion publique.

Il y a même à ce sujet une remarque curieuse à faire : les branches les plus anciennes que nous connaissons furent composées vers le milieu du XIIe siècle, et cette forme de la satire était encore assez populaire dans la première moitié du XIVe, pour inspirer à des auteurs restés inconnus, un poëme de cinquante mille vers intitulé : *Renart le contrefait* [2].

En comparant les poésies successives qui sont venues se

(1) Voir l'intéressante notice de M. P. Paris sur *Baudain de Sebourg*, France littéraire. T. XXV.

(2) Ce poëme encore inédit a été analysé par M. Rothe et apprécié par M. Lenient dans les ouvrages déjà cités.

placer dans ce cadre accepté, on suit, pas à pas, la formation et les progrès de l'esprit public. Les branches primitives ne sont, pour ainsi dire, que la continuation, la renaissance de l'apologue antique, dans lequel se glissent, çà et là, quelques malices innocentes, quelques saillies aiguisées de l'esprit gaulois, naturellement railleur et sceptique. Avec le *Couronnement de Renart* et *Renart-le-Nouvel*, apparaissent l'intention véritablement satirique et la critique acerbe, sinon des institutions, du moins des nobles et des prêtres; enfin dans *Renart le contrefait*, éclatent ouvertement les plaintes et les rancunes populaires. Le vieux roman a perdu sa gaîté native, il se fait l'écho des passions politiques et des luttes du temps. Les auteurs sont les porte-voix des doléances de « ce commun peuple, » qui va devenir le *Tiers-État;* ils opposent aux souffrances du peuple de France, les libertés dont jouissent les grandes communes flamandes :

« Trestous y sont frans les marchands, »

dit, avec envie, le poëte anonyme. Ces récriminations, ces plaintes amères, sont l'expression d'une situation nouvelle, et annoncent les révoltes et les troubles du XIVe siècle.

Il était tout naturel, selon nous, que la France, cette terre gauloise, berceau des idées égalitaires, malgré les distinctions profondes des classes et des castes, et avant des revendications plus sérieuses, entendît la première, ses bourgeois, ses vilains, ses artisans, proclamer l'égalité native des grands et des petits.

Écoutons Jacquemars Giélée :

Au naistre autant a de malage
Li mère au roi, conme autre dame;
Ceste raisons orguel moult blame

Et d'autel matère est estrais
Li rois c'uns autres, n'est fort brais [1].

Cette opinion sur l'égalité des hommes, un contemporain de Jacquemars Giélée, Jehan de Meun, la traduisait à la même époque, et au point de vue politique, d'une façon bien plus hardie, sinon plus philosophique.

Il dit en parlant des hommes du roi :

5819 Ses hommes ! siens ne sont-il mie
Tout ait-il [2] sur eux signorie
Ains est lor [3], car quand il voudront
Lor aides au roi toderont [4].
Et li rois tot seus demorra
Si tost com li peuples vorra [5].

Après cette rapide appréciation du *Roman du Renart*, voyons ce que fut *Renart-le-Nouvel :*

Le but de l'auteur lillois a été plus sérieux que celui de ses devanciers, il a voulu, nous venons de le dire, donner à la fable, à l'apologue satirique, une signification plus claire, un sens plus précis.

» *Renart-le-Nouvel*, a écrit M. Rothe [6], professeur de » l'Académie royale de Soroé (Danemarck), est une œuvre » originale en droit de prendre rang parmi les vastes » fictions narratives des grands poëmes didactiques du » Moyen-Age. La hardiesse de l'attaque et la liberté de » de la parole, sont une preuve en faveur du courage, de

(1) *Renart-le-Nouvel.* Vers 5888 à 5892.

La mère du roi enfante dans la douleur comme les autres femmes ; cette vérité est la condamnation de tout orgueil, car le corps du roi, comme celui des autres hommes, est sorti de la fange.

Jehan de Meun a dit :

18790. Car lors cors (*du roi*) ne vaut une pome
Plus que li cor d'un charruier. (*Roman de la Rose*).

(2) Bien qu'il ait.

(3) C'est lui qui est leur.

(4) Car ils retireront leur aide au roi.

(5) Et le roi restera seul, sitôt que le peuple voudra. (*Roman de la Rose*).

(6) *Les Romans du Renart*, déjà cité. p. 431.

» l'indignation et de la franchise des hommes de lettres
» d'alors, de la sévérité de la critique, de l'indépendance
» hardie de la littérature. »

Nous citons avec plaisir cette appréciation d'un savant étranger, qui a étudié consciencieusement le *Roman du Renart* et toutes ses annexes; elle prouvera, avec celle de M. Saint-Marc Girardin, que nous n'apportons pas dans notre jugement sur Jacquemars Giélée, la partialité d'un enthousiasme local; l'analyse du poëme achèvera de le démontrer.

Quant à l'indépendance d'esprit, à l'audace de la critique, dont parle M. Rothe à propos de *Renart-le-Nouvel*, elle s'explique, dans la Flandre surtout, par le degré de liberté que les associations communales avaient assuré, depuis de longues années, aux puissantes bourgeoisies flamandes.

M. Lenient, en écrivant l'histoire de la satire, a fait aussi cette remarque: tout ce qu'il y a de verve et d'indépendance dans l'esprit français, se développe au nord, c'est là, dit-il, le vrai pays de la satire [1].

M. Paulin Paris, dans son étude sur le *Roman du Renart* [2], signale aussi la liberté de tout dire que se donnaient les écrivains du XIIe siècle, pourvu que la question dogmatique ne fût pas intéressée, et cela, à propos des invectives que l'auteur anonyme du *Reinardus Vulpes*, moine de l'abbaye d'Egmont, lance contre le pape Eugène, qu'il accuse hautement d'avoir vendu les chrétiens au duc de Sicile [3], et d'avoir, par son avarice,

(1) *La Satire au Moyen-Age*, ch. IV. Voir sur le même sujet, Michelet, *Histoire de France*. « Au Moyen-Age le centre de la France est un centre excentrique qui dérive et appuie au nord, principal théâtre de l'activité nationale, dans le voisinage de l'Angleterre, de la Flandre et de l'Allemagne. » T. II. p. 92.

(2) Lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance du 25 novembre 1860.

(3) Roger, duc de Pouille, roi de Sicile en 1249. Voici la traduction de ce passage d'après M. P. Paris : Le pape (Eugène), artisan de fraude, a vendu les chrétiens au duc de Sicile, honte et douleur ! Un seul moine (Saint-Bernard), évitant pour lui le danger, a causé la ruine de deux royaumes. (Paulin Paris. p. 340).

occasionné les désastres de la deuxième croisade (1147 à 1149). Avant Jacquemars Giélée, un moine flamand avait osé, on le voit, s'attaquer à la papauté elle-même.

Revenons à l'œuvre du poëte lillois. Avec moins de naïveté et d'imagination, peut-être, que quelques-uns de ses devanciers, Jacquemars Giélée a eu, nous le répétons, une intention plus sérieuse et plus élevée. Il a conservé les personnages mis précédemment en scène, et dont la popularité devait favoriser son projet, mais il a introduit résolument une intention morale dans la satire qu'il a écrite.

Ce qu'il veut peindre au XIII[e] siècle, c'est la lutte du bien et du mal dans le monde; ce qu'il veut montrer, c'est que toutes les misères et toutes les douleurs humaines sont la conséquence de l'esprit de ruse et d'hypocrisie qui règne sur la terre, et dont il déplore le triomphe, plus complet de jour en jour.

Aux débats entre Renart et Isengrin, Giélée substitue la lutte de Renart contre le roi Noble (le Lion), c'est-à-dire la lutte de la féodalité contre la royauté, que l'auteur considère comme la protectrice des petits; et dans cette lutte, c'est en réalité la royauté qui succombe, au grand déplaisir de l'auteur. Il tourne alors sa colère contre le clergé qui, selon lui, oublieux des préceptes de l'évangile et pour des intérêts temporels, s'est fait l'allié des méchants, personnifiés dans Renart, au lieu de rester le défenseur des faibles.

Ce ne sont plus seulement, comme dans le *Roman du Renart*, des plaisanteries plus ou moins piquantes sur certains travers des prêtres et des moines; le gros rire, l'ironie gauloise, ont fait place parfois à l'indignation; mais, chose très-remarquable, tandis que dans le *Roman du Renart* la liberté du langage s'égare souvent jusqu'à la grossièreté, chez Giélée, au contraire, la langue reste toujours chaste et les images toujours décentes.

Nous étendre davantage sur le fonds du poëme, ce serait donner deux fois l'analyse que nous publions ci-après;

mais il nous reste à parler de la date où cette œuvre a été composée, et à chercher, ce qui n'a pas été fait jusqu'ici, si les événements politiques de l'époque ont pu avoir une influence qui a laissé sa trace dans l'ouvrage dont nous nous occupons.

Voyons d'abord la date : elle varie sur les quatre manuscrits connus.

Celui qui a été reproduit dans l'édition de M. Méon, (N° 1581 de la bibliothèque nationale), porte : [1]

En l'an del Incarnation
Mil et deus cens et quatre vins
Et VIII, fut chi faite li fins
De ceste branche, en une ville
Que on apiele en Flandres Lille,
Et parfaite au jour Saint-Denis [2].

Le manuscrit N° 25566 porte l'année 1289 ; le manuscrit N° 1593, l'année 1290 ; et enfin le manuscrit N° 372, l'année 1292.

De ces quatre dates, la dernière est la seule possible, car la prise de la ville d'Acre (Ptolémaïs), dont il est question dans le poëme [3] eut lieu le 18 mai 1291.

Rien ne garantit, du reste, d'une manière absolue, les trois premières dates étant reconnues impossibles, que l'année 1292 soit la date véritable où le livre a été terminé. Seulement, nous pouvons affirmer que si l'œuvre de Giélée ne fut pas antérieure à 1292, elle ne peut être postérieure à l'année 1306 ; on en verra la raison plus loin.

Il ne nous paraît possible d'expliquer comment trois des quatre copies qui renferment le poëme complet de Giélée ont, inscrites dans les vers eux-mêmes, des dates manifestement impossibles, que si l'on admet que les

(1) Vers 8032 à 8037.
(2) Le 9 novembre.
(3) Vers 7580 à 7590.

manuscrits primitifs qui portaient la date où ils furent écrits, reçurent des additions postérieures, et que les copistes ont reproduit ces manuscrits avec les dates antérieures aux additions.

Ce qui confirmerait cette supposition, c'est que les chapitres qui renferment la mention de faits historiques postérieurs à 1288 sont les chapitres qui terminent le poëme ; ils ne font pas absolument corps avec celui-ci et ils ont pu être ajoutés par l'auteur lui-même, à son œuvre primitive. Nous reviendrons sur cette question dans notre analyse, car, c'est seulement quand nous aurons expliqué le plan du poëme, que nous pourrons utilement indiquer quelles sont les parties annexées, et dans quelle intention satirique spéciale ces adjonctions ont été écrites.

Dans le *Roman du Renart*, que l'on devrait appeler le roman de Renart, comme on l'a fait observer avec raison, Renart n'étant pas un nom commun, mais un nom propre [1], les deux principaux personnages sont Renart le Goupil et Isengrin, le Loup ; les autres animaux ne jouent plus qu'un rôle accessoire. Le Lion lui-même, le roi Noble, n'apparaît parfois que comme le justicier auquel s'adressent les plaintes des victimes de Renart.

Dans *Renart-le-Nouvel*, Isengrin, l'ennemi ancien, l'antagoniste ordinaire de Renart, perd de son importance ; le roi Noble et Renart deviennent les principaux acteurs de l'action, et Isengrin n'est plus qu'un des barons du roi, un personnage secondaire.

Bien évidemment l'auteur a écrit avec une intention allégorique, il a voulu donner une leçon et un enseignement ; il le déclare au début de son œuvre, et il le répète plus d'une fois au cours de son récit. M. Fauriel l'a fait remarquer [2] : « la satire de Giélée a, dit-il, quelque chose de local et de précis. » Ceci étant admis, est-il possible de

(1) Le nom commun de l'animal que nous appelons aujourd'hui Renart était en roman, *Goupil*. C'est le succès de la satire qui a fait de Renard un nom commun.

(2) *La France littéraire*. T. XXII.

soulever le voile sous lequel Giélée a caché ses intentions satiriques, et peut-on trouver quelque rapport entre les fictions du poëte et les événements contemporains ?

Au premier abord, connaissant la nationalité de l'auteur, et au souvenir de la lutte qui éclata à la fin du XIIIe siècle entre la France et la Flandre, on serait naturellement porté à voir, dans le Renart triomphant, l'astucieux et habile Philippe-le-Bel, imposant sa loi à son adversaire, et dans cette hypothèse, le roi Noble (le Lion), trompé et déçu, serait tout naturellement le malheureux Gui, comte de Flandre, victime de la politique trop habile de son adversaire.

Ce serait, selon nous, se tromper complètement et faire fausse route. Pour que cette hypothèse fût au moins discutable, il faudrait d'abord rapprocher jusqu'en 1306, c'est-à-dire après la reddition de Lille, l'époque à laquelle Giélée écrivit. Cette année 1306 est la date la plus récente qu'il serait possible de fixer, nous l'avons dit plus haut, en voici la raison : Giélée, dans son dernier chapitre, s'étend sur la toute-puissance des Templiers ; il écrivait donc antérieurement au procès de 1307 et à l'arrestation de Jacques de Molai.

Selon nous, ce n'est point dans la série des événements historiques qu'il faut chercher des rapprochements précis et des allusions. Les faits racontés dans le roman sont des fictions qu'il est impossible de rattacher directement à l'histoire contemporaine ; les allusions ne peuvent être cherchées, à notre avis du moins, que dans les caractères que l'auteur prête aux acteurs de son épopée, et là elles existent réellement.

A l'époque où Giélée écrivait sa satire, la guerre n'avait pas éclaté entre le vassal et le suzerain ; Philippe-le-Bel, continuateur de la politique de Philippe-le-Hardi, et qui convoitait, silencieusement encore, une partie de la Flandre, s'était posé comme le défenseur des libertés municipales, comme le protecteur des communes flamandes,

que Gui, à l'instigation de sa noblesse, jalouse des richesses de la bourgeoisie, avait irritées jusqu'à la révolte [1]. Le roi de France, le parlement de Paris, étaient invoqués et reconnus comme des médiateurs entre le comte et ses sujets ; et Jacquemars Giélée était au nombre des flamands, nombreux dans le comté et à Lille surtout, qui voyaient dans la royauté un appui nécessaire, un secours puissant contre les abus de la féodalité.

Rien jusqu'alors (1288), n'avait dévoilé les projets de conquête du roi, et parmi les *Léliarts* [2] un grand nombre, s'ils étaient aveugles, pouvaient être de bonne foi.

Aussi, dans la pensée de l'auteur, Lion, le roi Noble, c'est non pas Gui, mais le roi de France, Philippe-le-Bel. Un contemporain, Guillaume de Nangis, disait de lui : « Le roi Phelippe fut simple et sage et pou parlour, fier estoit comme un lyon en regardeure [3]. » Le Coq est au nombre des plus vaillants barons du roi, c'est l'ennemi personnel de Renart ; les saints que le roi invoque, et qu'il prend à témoin de ses affirmations, sont des saints français : Saint-Constancien de Breteuil en Beauvoisis, et surtout Saint-Denis, le patron de l'église royale par excellence.

Un des châteaux où Renart va trouver le roi porte dans le poëme le nom de castel de *Roche-Gaillard;* l'auteur, bien évidemment, a voulu désigner le célèbre château Gaillard, construit par Richard Cœur-de-Lion en 1195, assiégé et pris par Philippe-Auguste en 1204, et dans lequel fut enfermée, quelques années après la date où écrivait l'auteur, la fameuse Marguerite, femme de Louis-le-Hutin et brue de Philippe-le-Bel.

Quant à l'adversaire du roi, c'est-à-dire à Renart, il

(1) Gand, Bruges, Ypres, par exemple.

(2) Léliarts, partisans des lis de France.

(3) *Chronique abrégée* de Guill. de Nangis, dans le Recueil des historiens des Gaules et de la France. T. XX. p. 651.

jure par Saint-Ghislain, par Saint-Omer, par Saint-Piat de Seclin [1], particulièrement révérés dans la Flandre. Le château qu'il habite est situé près du rivage de la mer d'Angleterre. Dans la scène où les trois dames se disputent le galant, Harouge s'écrie, non sans ironie : « Renart est jeune encore, il a peu plus de soixante ans, » c'est précisément l'âge qu'avait Gui à l'époque où Giélée composait son poëme. Au chapitre où est raconté le couronnement du roi Noble, c'est Renart qui porte processionnellement le glaive royal, sur lequel, dit l'auteur, est inscrit le nom de Dieu, en signe que le roi est le souverain justicier et l'épée de l'Église. C'est une allusion évidente au sacre des rois de France [2]. Tous ces faits concordants mettent en parfaite évidence l'intention allégorique de l'auteur.

Mais s'il paraît assez naturel que Giélée ait fait de Noble, le Lion, l'image du roi de France, il est plus difficile, aujourd'hui, de comprendre comment le malheureux comte Gui, cette victime historique de Philippe-le-Bel, devient dans le roman Renart qui cherche et qui réussit à tromper le roi. Pour admettre ces allusions, qui semblent un véritable renversement des rôles, et que pourrait seul expliquer l'aveuglement de l'esprit de parti, il faut tenir compte de l'impopularité de Gui, et ne pas perdre de vue que la satire de Giélée fut composée avant que la lutte à main armée ait de nouveau éclatée entre la Flandre et la France.

A cette époque, les partisans du roi pouvaient de bonne foi être les dupes des promesses et des actes de Philippe-le-Bel, qu'ils considéraient encore comme le protecteur désintéressé des libertés communales. Ils furent désillusionnés au XIVe siècle !

(1) Village des environs de Lille.

(2) Voir dans le *Cérémonial français* de Denis Godefroid. T. I. « L'ordre qui se doit observer au sacre commandé par le roi Louis-le-Jeune l'an 1179. »

En réalité, c'est la royauté bien plus que la personne royale que le poëte défend, et il ne ménage pas à celle-ci les conseils et même le blâme.

Les contemporains reprochaient à Philippe-le-Bel sa rapacité, son avarice; ils l'accusaient de choisir ses ministres, ses conseillers parmi les gens de basse extraction [1]; Giélée traduit dans des allusions transparentes ces reproches populaires. Il cherche à prémunir le roi contre les flatteurs, sur lesquels il lance, après et avant tant d'autres, les plus dures invectives: ne fais jamais ton conseiller, lui dit-il,

> D'ome ki ne soit de boin non
> Et soit de boine estrassion.

Il cite l'exemple de Darius qui fut la victime de sujets qu'il avait élevés trop haut. Puis il conseille la libéralité: Comme la mer qui épand ses ondes sur ses rivages, la générosité royale doit couler à flots sur les bons; le véritable trésor d'un roi, ce n'est ni l'or ni l'argent accumulé, mais les serviteurs honnêtes, les défenseurs dévoués; et il termine ces conseils, donnés en termes généraux, par une apostrophe directe :

> Tu grans sires c'aujour dui règnes
> Pren garde à çou, pas ne folie
> Hom ki par autrui se castie [2].
> Sires ki mauvais conseil croit
> Lui-meismes avant déçoit.

« L'honnête bourgeois flamand Jacquemars Giélée, dit M. Gérusez, qui a jugé en quelques lignes l'œuvre du poëte lillois, aime sa religion et son pays; il est pour le

(1) Pierre Flotte, chancelier de France, Enguerrand et Philippe-le-Portier, qui prirent le nom de Marigni, après avoir acheté ce titre, Nogaret, Plasian, étaient de fort petits personnages avant d'être élevés par la faveur de Philippe-le-Bel.

(2) Corrige.

roi contre les seigneurs, et pour l'évangile contre Rome et ses milices, qui répandent le trouble et la corruption dans l'Église et dans l'État. »

Cette appréciation est exacte ; Giélée rend en effet la féodalité responsable des guerres qui sans cesse désolent le pays, et font de la Flandre un éternel champ de bataille. L'auteur, comme tous les Lillois, se souvenait encore, à la fin du XIII[e] siècle, des luttes de Ferrand, l'époux de Jeanne de Flandre, contre Philippe-Auguste, et de la destruction de la ville de Lille, que Guillaume-le-Breton a chantée dans sa *Philippide* [1].

Depuis ce désastre, Lille avait encore souffert, comme toute la Flandre, des guerres intestines qu'avait soulevées dans le pays le partage des fiefs de Marguerite entre les d'Avesnes et les Dampierre, et Giélée n'est que l'écho des plaintes générales, lorsqu'il gémit sur les discordes civiles et sur les horreurs des guerres féodales.

La paix ! pour les humbles populations attachées au dur travail de la terre, pour les artisans et les marchands des villes, c'était le bien toujours désiré et jamais obtenu, et la royauté, le pouvoir civil qui allait naître avec Philippe-le-Bel, pouvaient seuls, selon le poëte, réaliser ce vœu général.

Quant au clergé, les récriminations dont Giélée le poursuit, ne ressemblent en aucune façon aux libertés que les auteurs des *fabliaux* se permettaient contre les *provoires* (curés) et les moines.

Il évite le scandale ; ce n'est point à propos de leurs mœurs, de leur conduite privée, que le poëte lillois attaque les prélats et les ordres mendiants ; l'oubli des préceptes de l'Évangile, la part que le clergé prend aux affaires politiques, voilà ce qu'il condamne et ce qu'il flétrit.

(1) Chant IX. Les historiens ont trop pris à la lettre les amplifications poétiques de Guillaume-le-Breton ; le rôle important que la ville de Lille a continué à jouer dans l'histoire de Flandre au XIII[e] siècle prouve que la destruction de la ville ne fut pas aussi complète que le disent les vers latins du poëte.

La satire de Giélée est une manifestation de l'esprit laïque qui apparaît, et qui, avant même que les légistes de Philippe-le-Bel aient formulé les prétentions du pouvoir civil, commence la lutte contre la toute-puissance pontificale et la suprématie de l'Église.

L'hostilité de Giélée s'explique du reste par des faits qui appartiennent à la politique générale et par des faits particuliers à la ville de Lille.

Les faits généraux ce sont : l'intervention de la papauté dans les affaires du comté ; la rivalité bruyante qui divisait les Frères Mineurs (Franciscains) et les Frères Prêcheurs (Dominicains) et qui se traduisait publiquement par des accusations d'hérésie (1). Ce sont surtout, d'une part, les débats passionnés de ces ordres avec l'Université de Paris, qui, par la voix de Guillaume de Saint-Amour, avait si énergiquement protesté contre les prétentions des Frères mendiants (2) ; de l'autre, leur lutte contre le clergé séculier qui contestait, avec non moins d'énergie, les priviléges dont la papauté avait favorisé les ordres de Saint-Dominique et de Saint-François.

En 1283, après le concile national de Paris, dans lequel Guillaume-de-Mâcon, évêque d'Amiens, avait fait entendre les virulentes protestations auxquelles Giélée fait allusion, et dans lesquelles l'évêque se disait prêt à verser son sang pour résister aux prétentions de ses adversaires (3), les chaires des églises de Paris devinrent des tribunes où ces

(1) *Histoire littéraire*. Guillaume de Mâcon. T. XXV.

(2) Voir à ce propos *France littéraire* T. XIX. Guillaume de Saint-Amour ; le livre *de Periculis novissorum temporum* et *l'Histoire de l'Université* de Du Boulay.

(3) *His lectis*, (*Privilegia et constitutio Innocenti IV*) *surrexit Episcopus. Ambianensis Maximus Jurista* (*Guillemus de Mascon*) *et de articulo ad articulum currens, ostendebat liquido per jura prædictæ constitutionis in nullo per prædicta privilegia derogatum, nec licere Fratribus confessiones audire et pœnitentias injungere sine episcoporum et parochianorum licencia speciali. Rogavit ergo D. Epis. Universitatem ut eis in hoc casu assistere dignaretur, quia ipsi similiter omnes et unanimiter definuissent usque ad sanguinem tali injuriæ obviare.*

(Du Boulay. *Histoire de l'Université*).

deux ordres et le clergé plaidèrent avec passion, et soutinrent avec colère leurs prétentions réciproques. Quatre ans plus tard, au moment même où écrivait Jacquemars Giélée, ces mêmes débats retentissaient au concile de Reims, dans lequel l'évêque de Tournai, Michel de Warenghien, natif de Lille, et par conséquent concitoyen de Giélée, s'était posé en adversaire des prérogatives que réclamaient les ordres mendiants :

Grant plait conmenca, bien le sai,
Étoit dont Veskes de Tournai
Maistres Mikius de Warengien
C'on tint de clergie à scien ;
De Lille fu nouris et nés
Des Jacopins fut tost plourés
Et des Cordelois ensément
Quant ses cors trait à finement [1].

Selon Giélée, ces discussions retentissantes n'avaient au fond, pour motifs, que des intérêts temporels, car il ne s'agissait :

Que d'enjoindre penance [2] as gens
Et d'estre ausi as testamens !

Elles prirent pourtant une telle importance qu'elles devinrent, selon lui, la préoccupation unique de la papauté. Les intérêts sérieux de la chrétienté furent laissés de côté, et l'on ne songea même point à secourir la ville d'Acre, qui retomba aux mains des infidèles. C'est après la nouvelle de la prise de cette ville (10 mai 1291), et du

(1) La *Gallia Christiana* confirme les vers du poëte : « *Adfuit synodo provinciali Remensi, anno* 1287, *in alio Remensi concilio sedit adversus privilegia Fratrum mendicantium coacto anno* 1291. *Ad superos evolavit eodem anno circum festum sancti Andreæ.* »
La mort de Michel de Warenghien, arrivée en 1291, et dont parle le poëte, confirme la fausseté des dates de 1288, 1289 et 1290 portées dans différents manuscrits. Quant au concile de 1291, la *Gallia Christiana* fait erreur, il n'est mentionné nulle part.

(2) Pénitence.

massacre des chrétiens d'Orient, que Giélée ajouta à son poëme, fini en 1288, les chapitres complémentaires qui le terminent. En présence de ce désastre, qui mettait à néant les derniers résultats de deux siècles de lutte et d'efforts gigantesques, le poëte jette un cri de douleur [1]; il déplore et il accuse les dissensions de l'Église, les rivalités jalouses des Templiers et des chevaliers de Jérusalem, et s'emparant d'une idée, préconisée dans plusieurs conciles, celle de fondre sous une même direction, les ordres du Temple et de Saint-Jehan de Jérusalem, il fait de Renart le chef suprême des Templiers et des Hospitaliers réunis.

L'attaque directe lancée par Giélée contre l'ordre du Temple, alors encore dans toute sa puissance, et avant que Philippe-le-Bel ait révélé ses implacables desseins, prend une certaine importance historique lorsqu'on songe au bûcher sur lequel devait monter, quelques années plus tard, Jacques de Molai, le dernier grand-maître de l'ordre.

Quant aux faits spéciaux, qui avaient pu exciter plus encore la colère de l'auteur contre l'ordre des Dominicains, dont un fils de Renart, c'est-à-dire un sectateur de l'esprit du mal, était, selon lui, le provincial, ils étaient particuliers à la ville de Lille.

En 1285, Jehan [2], cardinal de Sainte-Cécile et légat du pape, avait imposé à la commune lilloise [3] une amende considérable, en expiation « des excès graves et énormes » commis, disait-il, contre les prédicateurs qui avaient, dans l'église *Saint-Etienne*, prêché la croisade d'Aragon [4].

(1) Voir dans la *France littéraire*, T. XX, la péroraison qui termine la relation anonyme de la prise d'Acre (pages 89 et 90).

(2) Jean Cholet d'Abbeville nommé légat en 1283, mort le 2 avril 1292. (*France littéraire*, T. XX. p. 120).

(3) Le manuscrit *Roisin* (bib. de Lille) reproduit, folio 329, la lettre d'absolution datée de l'année 1285; l'amende fut de quatre mille livres parisis.

(4) Croisade contre Dom. Pedre, excommunié par Martin IV, le 26 avril 1283. Le royaume d'Aragon avait été donné par le pape à Charles-de-Valois, deuxième fils de Philippe-le-Hardi.

De plus, ces Frères Prêcheurs avaient été appelés à Lille par le prévost de la collégiale de Saint-Pierre, qui les avait établis aux portes de la ville. La Commune, qui était à cette époque presque toujours en lutte de prérogatives avec la Collégiale, avait vu cet établissement avec déplaisir. La condamnation prononcée par le légat accrut à un point tel l'opposition de la commune, que, cent ans plus tard une décision prise en Halle, avec le concours des notables, déclara, à propos d'un terrain situé dans la ville et donné par le seigneur de Roubaix aux Frères Prêcheurs, que jamais ceux-ci ne seraient autorisés à avoir leur résidence dans l'intérieur de la ville [1]. Ce *jamais* dura plus de deux siècles, c'est beaucoup pour une décision politique !

Voilà le côté politique du poëme; mais dans le plan de l'auteur, il ne suffisait pas de montrer la royauté et la religion détournées de leur voie par les agissements de la féodalité, par les fautes du clergé, il fallait aussi faire voir à quel point le mal moral avait perverti les mœurs.

Giélée ne met pas en vers la virulente satire de la société de son temps, que l'évêque Jacques de Vitry a écrite dans son histoire [2]; en quelques touches discrètes, il esquisse ce tableau, et se contente de nous montrer les mœurs faciles des grandes dames de la cour. Renart, le révolté, le baron triomphant qui s'est imposé au roi, et dont le clergé vient solliciter les conseils et les ordres, est aussi le mauvais sujet, le séducteur par excellence. Non-seulement il est l'amant favorisé de Hersent, la femme d'Isengrin, il séduit encore la reine elle-même, Orgueilleuse, l'épouse royale, et de plus il trompe doublement le roi, qui l'a pris pour confident, et lui enlève sa maîtresse, Harouge, la lupарde.

Tous ces détails sont racontés avec une retenue, une délicatesse de langage, rares pour l'époque. Les scènes où

(1) *Roisin*, le 23 mars 1362.

(2) Jacques de Vitry, mort en 1248; le livre II de son ouvrage sur les croisades est intitulé : *Historia Occidentalis. Les Mémoires relatifs à l'Histoire de la France*, T. XXII, contiennent la traduction de quelques chapitres de ce deuxième livre de Jacques de Vitry.

les trois dames se communiquent les épîtres amoureuses de Renart, la forme de ces lettres, écrites en prose, et où Renart fait étalage des sentiments les plus délicats et les plus chevaleresques, la résolution prise par ces trois dames de tirer au sort à qui appartiendra le galant, toute cette partie épisodique est une des plus remarquables du poëme. L'auteur a laissé pour un moment son ton un peu uniformément sermonneur, et a tracé de ces débats amoureux un tableau qui ne manque ni de naïveté ni de grâce. M. Saint-Marc Girardin, dont nous avons précédemment cité l'appréciation, avait fait la même remarque à propos de l'épisode qui raconte comment le roi Noble avait été joué par son confident.

Dans le même ordre d'idées, il faut signaler aussi la scène où Renart, déguisé en médecin, et prototype des Mesmers de l'avenir, fait avouer aux épouses coupables, pendant leur sommeil et par la vertu magnétique de l'aimant, toutes les infidélités dont leurs maris ont été victimes. L'idée est originale, et l'auteur a fait preuve d'un sérieux talent d'observation en nous montrant les jaloux, moqueurs et incrédules en apparence, si empressés tous trois de tenter l'expérience.

Au point de vue de la satire des mœurs, Giélée ne pouvait oublier la critique de l'éducation, ce thème obligé de tous les moralistes ; aussi fait-il le procès aux parents qui ne savent endoctriner leurs enfants

A bien dire et à bien ouvrer.

Il reproche surtout aux mères, cinq siècles avant J.-J. Rousseau, de confier leurs enfants à des nourrices étrangères :

Sitot que li enfès [1] est nés
Est de se boine mère ostés
Et mis, puet-estre à tel nourice

[1] L'enfant.

Ki est sote et orde et nice [1]
Et est de mauvaise nature
Et a eu, par aventure,
Enfant en fornication
. . . .
Dame ki livre se portée
A teles femes pour nourir
En doit à le fin mal joir [2].
Et de tout çou ne doutés jà
De teus meurs que li nourice a,
De qui lait l'enfés est nouris
Ara en lui, j'en suis tout fis [3].

Selon l'auteur, cette coutume a les plus détestables résultats, aussi :

Li frères traïst se serour.
Au tans d'ore, et li fius le père [4].

Bien que le poëme de J. Giélée soit surtout une œuvre satirique, elle abonde en renseignements curieux sur la guerre féodale, les fêtes de la cour, les usages, les tournois et ce que l'on pourrait appeler l'archéologie de l'histoire ; de plus, l'auteur pour rattacher plus intimement son poëme au roman primitif, qui était dans tous les mémoires, a intercalé çà-et-là quelques récits qui rentrent dans les données habituelles du roman populaire : l'expédition de Renart et de Tybier pour enlever l'oison rôti, le héron du frère convers, les chiens du boucher, le singe gardien du rôti, sont des épisodes qui se rattachent à peine au plan général, et dans lesquels Renart, cessant pour un moment d'être le ministre royal, le vassal révolté, redevient le Goupil trompeur et rusé des anciens conteurs. Nous sommes

(1) Sale et niaise.

(2) Dame qui livre son enfant (sa portée) à de telles femmes, afin qu'elles le nourrissent, doit en attendre un mauvais résultat.

(3) Et ne doutez pas de cela, l'enfant aura les habitudes de la nourrice dont il aura sucé le lait. J'en suis certain et je l'affirme.

(4) Le frère trahit sa sœur au temps présent et le fils son père.

fort porté à croire que ces branches accessoires, qui ne sont pas le moindre charme du poëme, n'ont été écrites et placées dans le roman que pour faire plus facilement accepter certaines allusions, et surtout certaines attaques directes dont la vivacité et la hardiesse étonnent encore aujourd'hui.

Elles étonnent du reste dans plus d'une œuvre poétique de la même époque.

Le Lillois Jacquemars Giélée était le contemporain de Jehan de Meun, ce favori de Philippe-le-Bel, et il écrivait son poëme à l'époque même où le poëte royal reprenait la suite du *Roman de la Rose*, que Guillaume de Lorris avait commencé quarante ans plus tôt, et que la mort ne lui avait pas permis de finir.

Le même esprit satirique règne dans les deux compositions : *Faux-Semblant* de Jehan de Meun est, comme *le Renart* de Giélée, l'hypocrite couvert du masque de la religion.

Trop a grant peine à laborer
J'aim' miex devant le gent orer [1];
Et affubler ma Renardie
Du mantel de papelardie.

dit le poëte français; seulement, celui-ci est un sceptique qui raille, badine et fait, à sa manière, la guerre que Philippe-le-Bel a déclarée à la domination de l'Église; tandis que le poëte flamand est un croyant fervent qui stigmatise sérieusement l'hypocrisie pour ramener à la foi sincère. Au lieu de braver, comme son contemporain, l'honnêteté dans les mots et dans les images, il paraît avoir pris pour règle de conduite ces vers de Guillaume de Lorris, qui faisaient à l'avance le procès de son continuateur :

2121 Jà por nonmer vilaine chose
Ne doit la bouche estre desclose;

[1] On a trop de peine à travailler, je préfère réciter des prières en face du public.

Je ne tiens pas à courtois homme
Qui orde chose et laide nomme.

Cette justice rendue à Giélée, nous nous hâterons d'ajouter qu'au point de vue de la science, de l'imagination et de la verve poétique, il est souvent inférieur à Jehan de Meun.

Il n'en a pas moins, dans certaines pages, un mérite et un talent qu'il faut reconnaître.

Comme Guillaume de Lorris, comme Jehan de Meun, il abuse de l'allégorie et des abstractions métaphysiques. Les péchés capitaux : l'avarice, l'envie, la luxure, etc., etc. deviennent, sous sa plume, de grandes dames qui composent la cour d'Orgueil, fils du roi ; mais c'est là un défaut commun à tous les poëtes de l'époque et aussi à ceux des siècles suivants.

Ces abstractions, tolérables dans une certaine mesure, deviennent fastidieuses quand elles sont employées à tous propos ; la description du navire royal et celle du navire de Renart, allégories de la société réelle et de la société idéale, sont, malgré les frais d'imagination du poëte, fatigantes à la lecture.

Voici quelques-uns des vers dans lesquels le roi décrit le navire qu'il a fait construire pour poursuivre Renart :

Trois estages a en no nef
U il n'a fremure [1] ne clef
Car tout troi sont fait de larghece
Ricement doré de noblece.

. . . .

S'a no nave devant el front
Une très grande broce dont
Le fier de deboinaireté
Ai en révérense mellé,
Li aciers en est de douceur

(1) Fermeture.

Forgiés en le forge d'ouneur
Temprés [1] en consience fine.
. . . .
Et sont de no nave li bort
Tout couvert de virginité
Plus blanc que ne soit flors en pré.

Et cela continue ainsi pendant cent vers au moins.

Dans le récit, le style est plus simple et ne manque pas de charme.

Voici le début du premier livre :

En may c'arbre et pré sunt flori
Et vert de fuelles, que joli
Fait ès selves [2] et ès foriès,
Que cil oisiel [3] cantent adies [4],
C'amoureux cuers fait nouviaus sons [5],
Mesire Nobles li lyons
Tint cort par grant sollempnité
Au jour de sa nativeté,
Ce fu au jour de Rovisons [6].

Nous ne pouvons, ici, multiplier nos citations ; mais on lira dans l'analyse qui va suivre, la scène que M. Saint-Marc Girardin a reproduite, d'après l'imitateur de Jacquemars Giélée, et à laquelle il a prodigué ses éloges ; nous signalerons aussi tout spécialement : le récit épisodique dans lequel l'auteur fait la leçon aux hommes en opposant à leur peu de sagesse, l'instinct intelligent des animaux, les lettres amoureuses de Renart, la visite à l'hermite, la confession ; on verra, dans ces pages, que ni l'esprit, ni le

(1) Trempé.

(2) Selves, *silva*, bois, forêts.

(3) Les oiseaux.

(4) Sans cesse.

(5) Que le cœur amoureux improvise de nouveaux chants.

(6) Rogations.

talent d'observation des caractères et des passions n'ont fait défaut à l'écrivain du XIII[e] siècle.

Dans le genre héroïque : le siége du château de Maupertuis, le tableau de la bataille navale, et surtout le récit de l'embuscade, où les fils de Renart surprennent le fils cadet du roi, renferment de véritables qualités épiques.

Nous citerons, pour finir, quelques vers de ce dernier passage.

Lionceau, le fils du roi, a deviné le piége qu'on lui a tendu ; avant le combat, il harangue ses chevaliers :

Mais se gent va amonestant
De bien faire, et lor dist ensi :
Ens el bos sunt agait basti [1]
Au jour d'ui arons le bataille ;
Roial sommes, au jour d'ui vaille
Cascuns un roi. Se nous finons [2]
Conme preu od [3] dieu roi serons.
Gent somes au gentil roi Noble
Bien doit cascuns avoir cuer noble
Et fier contre ses anemis.
Face de nous se volenté
Li dous sires, plains de pitié
K'en le crois a ses bras tendus
Por nous prendre et porter lassus
En paradis, conme ses fius.
Frères, somes, nos père est Dieus
Amons le si qu'il nous ama.
. . . .
L'un à l'autre sunt confiessé
De dévot cuer, puis ont crié
Merci à Dieu et à sa mère,
Entrebaisé sunt conme frère,

(1) Dans le bois sont embusches dressées, *agait*, *aguet* : embuscades, on dit encore guet-apens, embusche préméditée, *apensée*.

(2) Mourons.

(3) Avec.

Lors a fait Lioniaus tentir
Les trompes por eaus esbaudir ,
A bataille les fist rengier
Et ses banières deploiier.
Ensi tout rengié de bataille
Atendent que on les assaille ;
Estroit sunt rengié et sieré ,
Cascuns à cuer de Macabé ,
Et s'aficent que ne fuiront
Tant qu'il doi ensanle seront [1],
Mieus aiment morir à hounor
Ke vivre au monde à deshonor.

Il y a là , ce nous semble , des beautés de premier ordre ; et Lille a le droit d'être fière de son poëte.

Nous arrêterons ici nos citations, car l'analyse du poëme donnera *in-extenso* tous les passages véritablement remarquables.

Les quelques vers, que nous avons reproduits ci-dessus, suffisent pour faire voir que la langue française n'était pas encore formée à l'époque où Giélée écrivait ; ce n'est plus le *roman* des premières chansons de Geste , mais ce n'est pas encore le *français*. Toutefois la pauvreté , la simplicité de cette langue n'est pas sans charme ; dans les passages où le poëte a eu à exprimer de nobles idées , il en résulte une concision énergique , une naïveté qui laissent toute sa valeur à la pensée. Il y a loin , de ces vers abrupts et sans harmonie aux périodes arrondies , aux phrases gonflées d'épithètes sonores , qui habillent chez certains poëtes postérieurs , la nullité du fonds ; ici, le fonds domine la forme ; aussi, les parties faibles du poëme , à part quelques invectives réussies , sont celles où le poëte prêche et moralise. Les banalités n'étant pas relevées par le charme de la versification , l'œuvre devient diffuse et monotone. Vainement , l'auteur emploie pour soutenir

(1) Tant qu'ils resteront , ne fut-ce que deux.

l'attention, les assonances répétées, les rimes équivoquées; tout ce travail ne fait qu'apporter au lecteur un ennui de plus; mais ce sont là des défauts communs à tous les poëtes de l'époque.

Il ne sera pas inutile de signaler aussi un fait, dont, sans nul doute, les écrivains spéciaux ont dû tirer parti; c'est que Jacquemars Giélée a intercalé dans son poëme les premiers vers notés d'une centaine de chansons qui devaient être populaires dans notre pays, à la fin du XIIIe siècle. L'édition de M. Méon a reproduit la notation de ces chants du Moyen-Age, qui ne sont pas tous identiquement les mêmes dans les quatres manuscrits connus, les copistes ayant parfois substitué des chansons différentes. Quelques-unes figurent dans les œuvres de Adam de la Halle, d'Arras [1], quelques autres étaient sans doute des compositions locales, ainsi que semble l'attester ce vers de l'une d'elles :

Lille le jolie que li puis est resours.

C'est-à-dire Lille la jolie dont le puy est rétabli; on sait que les Puys étaient les sociétés littéraires du Moyen-Age.

Nous allons maintenant faire l'analyse, et reproduire des fragments du poëme. Nous serions heureux si notre consciencieux travail avait pour résultat de donner des lecteurs à l'œuvre du poëte lillois, et une renommée moins discrète au nom de Jacquemars Giélée.

(1) Publiées par M. de Coussemaker. Paris. Durand et Pedone Lauriel, 1872.

LES MANUSCRITS

DE RENART-LE-NOUVEL.

Nous avons dit que la Bibliothèque Nationale possédait quatre manuscrits de *Renart-le-Nouvel*, ils portent actuellement les numéros 372, 1581, 1593, 25566.

N° 372. CANGÉ 69.

« Manuscrit in-4° sur vélin, de soixante feuillets à deux colonnes, du XIII[e] siècle, » dit le catalogue; peut-être, ajouterons-nous, des premières années du XIV[e]. Il ne renferme que Renart-le-Nouvel, sous ce titre : *Le Rouman du petit Renart de moralité*, par Jaquèmes Gélée.

Ce manuscrit a été annoté par Cangé, qui a corrigé en marge certaines fautes, et qui a ajouté, en notes, différentes variantes; il est orné de petites miniatures sur fonds d'or, qui représentent des scènes du roman. Ces miniatures sont placées après les rubriques de chaque chapitre. Nous ferons remarquer à ce propos que la division en chapitres n'est pas identique dans tous les manuscrits; elle a été modifiée par chaque scribe précisément en raison des vignettes dont il illustrait le texte. Dans une des miniatures du manuscrit,

celle qui suit la rubrique : *Si comme Orgueilleuse la roine et Ersent la louve et Heroge la Luparde traient à la buchete por savoir laquée doit avoir Renart, et Ersent ot, la buchette*, le peintre a représenté les trois dames tirant à l'arbalète. Dans son glossaire, Méon traduit : *faire le busque* (1), tirer à la courte paille ; mais l'interprétation d'un scribe du XIIIe siècle a aussi sa valeur.

Ce manuscrit donne le nom de l'auteur ainsi orthographié : *Jacquemes Gélée* (au lieu de Giélée), et la date :

M CC et quatre vins
et XII.

Cette année 1292 est, nous l'avons expliqué, la seule possible, du moins pour les derniers chapitres.

N° 1581. LANCELOT 165.

Manuscrit in-4° sur vélin, de cinquante-six feuillets à deux colonnes, des dernières années du XIIIe siècle, il nous paraît antérieur au précédent ; il est intitulé :

« *Li brance de Renart que Jakemars Giélée de Lisle traita* » ou roman de Renart-le-Nouvel.

Les chansons ne sont pas notées, les portées sous lesquelles sont inscrites les paroles des chansons étant restées en blanc. C'est la leçon de ce manuscrit que Méon a plus particulièrement suivie dans son édition.

Ce manuscrit renferme, en tête des différents chapitres, des miniatures intéressantes, dans le goût du XIIIe siècle.

La première, celle qui est placée avant le prologue, représente un scribe écrivant, nous n'oserions voir dans cette miniature le portrait de l'auteur, c'est selon nous une figure de fantaisie. La vignette qui précède le chapitre où est raconté l'assaut du château de Maupertuis représente, parmi l'armée royale, un chevalier portant sur son écu les trois fleurs de lis de France. C'était un détail à noter.

(1) Voir Gloss. du Cange. *Voce Busca.*

Sur le feuillet liminaire du manuscrit, il a été ajouté, d'une écriture du XVII[e] siècle : « Il y en a un second exemplaire plus grand. » Qu'est devenu ce manuscrit plus grand de format que ne possède point la bibliothèque nationale ?

Le manuscrit orthographie le nom de l'auteur: *Jakemars Giélée;* et la date de la composition :

M et CC et quatre vins
et VIII.

N° 1593. *Olim* FAUCHET.

Renart-le-Nouvel occupe les cinquante-sept premiers feuillets de ce manuscrit in-4° sur vélin, il est écrit sur deux colonnes et est intitulé: *Li noviaus Renarz par Jacquemart Giélée de Lille en Flandres.*

Les miniatures, dont on a laissé la place en blanc au commencement de tous les chapitres, n'ont jamais été exécutées; l'écriture de ce manuscrit est moins belle et moins lisible que celle des trois autres.

Il inscrit ainsi la date du poëme :

M et CC et quatre vins
et X.

A la suite de *Renart-le-Nouvel* viennent : Les Poësies satiriques de Rutebœuf ; — *Le livre d'Ysopet*, de Marie de France ; — *Renart-le-Bestourné*, de Rutebœuf ; — *Le Songe d'enfer*, de Raoul de Houdon, — et différentes poësies de Jehan le chatelain, Renaut d'Audon, Jehan Renart, Baudoin de Condé, Guiart, Hugon de Meri, Haiseau et Garin.

N° 25566. LA VALLIÈRE 81.

Très-beau manuscrit sur vélin, de deux cent soixante-quinze feuillets, décrit par Guillaume de Bure (N° 2736 de la collection La Vallière) qui en vante avec raison la

magnifique écriture. *Renart-le-Nouvel* commence au folio cent et occupe soixante-sept feuillets à deux colonnes; dans ce manuscrit le nom de l'auteur lillois est orthographié: *Jacquemars Gélée*, et la date inscrite dans les vers du roman est celle-ci :

M et CC et quatre vins
et IX.

Sans compter la miniature in-4° qui termine le poëme et dont nous parlerons tout-à-l'heure, *Renart-le-Nouvel* est illustré de quarante-huit miniatures dont voici la liste :

PREMIER LIVRE.

1. Le roi Noble, le lion sur son trône.
2. Le roi avec sa femme et son fils.
3. Les animaux défilent devant le roi.
4. Le roi arme son fils chevalier.
5. Renart, déguisé en frère Mineur, vient trouver le roi.
6. Siége de Maupertuis.
7. Le roi embrasse Renart.
8. Isengrin se réconcilie avec Renart.

SECOND LIVRE.

9. Renart sur un trône [1]
10. Le roi à cheval chasse avec Renart.
11. Le roi Noble à la porte du jardin pendant que Renart *embrasse* la Luparde.
12. Le Bélier, le Chat et la Souris viennent se plaindre au roi.
13. Supplice des coupables.
14. Tibier s'attarde au pot à la crême, Renart emporte l'oison.
15. Le frère convers et le héron.
16. Tibier, le chat saute sur le cheval.
17. Tibier, grimpé sur un arbre, mange le héron.
18. Renart chassé par les chiens.
19. Duin, le pigeon apporte à Renart une lettre du roi.

(1) Dans cette miniature, le peintre a dessiné Renart assis sur un trône, comme les graveurs représentaient le Roi sur les sceaux dits de majesté.

20. Waukès, le geai apporte la réponse.
21. Renart et ses gens entrent en mer dans une nef.
22. Renart retrouve le singe.
23. Tardif, le limaçon plante la bannière royale sur la tour de Maupertuis.
24. Les messagers de Renart présentent un message au roi.
25. Ils remettent une lettre à chacune des dames.
26. Renart, en habit de médecin, vient trouver le roi.
27. Le Loup, le Léopard et le Lion.
28. Le roi vogue vers Passe-Orgueil.
29. Le combat naval.
30. La Truie qui allaite l'enfant.
31. Renart pendant la tempête fait jeter de l'eau bénite.
32. Le Singe gardien du rôti.
33. Le Taureau raconte au roi la défaite de son fils.
34. Timer, l'âne excommunie Renart.
35. L'Éléphant et sa tour devant Passe-Orgueil.
36. Renart poursuivi par les chiens.
37. Les trois dames présentées à Lionceau le fils du roi.
38. Lionceau reconduit les dames au roi.
39. Renart demande merci au roi.
40. Le roi embrasse Renart.
41. Blancart l'ours annonce la perte du navire royal.
42. Le roi navigue sur le navire de Renart.
43. Renart donne un de ses fils aux Jacobins.
44. Renart donne son second fils aux frères Mineurs.
45. Renart se confesse à un hermite.
46. Renart assis à côté du Pape pendant le plaidoyer du Templier.
47. Un Hospitalier prend la parole.
48. La Fortune et Renart.

Ces quarante-huit miniatures, sur fond d'or, sont traitées avec beaucoup de soins et sont excessivement intéressantes; le peintre du XIVe siècle (le manuscrit nous paraît avoir été écrit non pas, comme dit Guillaume de Bure, vers la fin du XIIIe siècle, mais dans la première moitié du siècle suivant), a cherché à donner à la physionomie des

animaux qu'il reproduit, une expression significative en rapport avec les événements du poëme : Renart a des airs hypocrites, le Lion des regards attristés singulièrement en situation, et qui font l'éloge du Grandville du XIVe siècle qui a illustré le manuscrit. Nous avons fait reproduire l'une de ces miniatures avec une page du texte, et nous avons choisi, à cause de sa conservation exceptionnelle, la page où est représenté Renart implorant le pardon du roi.

Nous aurions voulu donner un *fac simile* de la grande miniature qui termine le poëme dans les quatre manuscrits, et dont le poëte a fait lui-même la description dans les vers 7960 à 8030 ; mais elle a tellement souffert qu'une reproduction photographique serait sans intérêt. Nous renvoyons à la description du poëte [(1)].

Nous avons dit que *Renart-le-Nouvel* commençait au centième feuillet du manuscrit La Vallière. Ce sont les œuvres d'Adam de la Halle, d'Arras, publiées par M. de Coussemaker [(2)], qui sont placées en tête du manuscrit.

Après *Renart-le-Nouvel* se trouvent : les poésies de Jehan Bodel d'Arras ; *li Bestiaire*, de Me Richard de Furnival, chancelier de l'église d'Amiens ; l'*Equivoque*, de Bauduin de Condé ; *les Quatre Evangélistes*, *le Tournoiement Ante-Christ*, par Hugues de Moiti ; *li Consauls d'amours*, *les III mors et les III vis*, de Bauduin de Condé ; *les III mors et les III vis*, de Nicole de Marginal ; *la Cace dou cerf*, *le Jeu des esquiés*, d'Engrebans d'Arras ; *C'est de cointise* [(3)]; *li Congié*, de Baude Fastoux d'Arras ; *li Oneurs et les vertus des dames*, par Jehan Petit d'Arras.

C'est, on le voit, un recueil de poésies des trouvères du

(1) Voir la description de cette miniature dans l'analyse du roman.

(2) Sous les auspices de la Société des Sciences et des Arts de Lille, MDCCCLXXII. Paris, Durand et Pedone Lauriel.

(3) Satire sur la coquetterie des femmes.

nord de la France, fait avec le plus grand soin, dans les premières années du XIV[e] siècle, pour un personnage de distinction. Les armoiries qui encadrent les grandes miniatures in-4°, entre autres celle de *Renart-le-Nouvel* et celle des quatre évangélistes, pourront faire connaître pour qui ce manuscrit a été composé.

Voici ces armoiries : les premières, *d'or au lion de sable*, sont les armes de Flandre ; quant aux secondes, *d'argent à la croix de gueules chargée de cinq roses ou de cinq coquilles d'or* [1], nous ne pouvons les attribuer avec certitude. Si les petits ornements qui chargent la croix de gueules étaient des coquilles d'or, ces armes pourraient être celles de la famille de Hangest, dont un des membres, Guillaume de Hangest, fut grand pannetier de France sous Philippe-le-Bel ; mais nous laissons à de plus compétents le soin de résoudre cette difficulté et d'expliquer pourquoi ces armoiries ont pu être réunies aux armoiries de Flandre sur le manuscrit en question.

Après avoir décrit les manuscrits, nous ajouterons quelques mots sur la langue de Giélée.

Nous n'avons pas la prétention de résumer ici les longs et importants travaux que la publication des poésies du XII[e] et du XIII[e] siècles, et l'étude de l'origine et de la formation des langues romanes et de la langue française en particulier, ont motivés ; notre but, plus modeste et plus en rapport avec nos forces, est simplement de donner aux lecteurs non familiarisés avec les poésies du Moyen-Age quelques renseignements élémentaires mais utiles, pour la compréhension des fragments que nous citons.

La langue dite romane a été formée, suivant des règles parfaitement déterminées aujourd'hui, du latin vulgaire parlé dans les Gaules qui différait essentiellement du latin classique des bons auteurs, et M. Raynouard

(1) La petite dimension des blasons ne permet pas de distinguer clairement la nature des ornements qui chargent la croix de gueules.

a le premier constaté que la langue romane avait, à son origine, conservé la distinction des cas.

Il est établi maintenant que jusqu'à la fin du XIIe siècle :

1° Tous les noms masculins et les noms féminins ayant une terminaison masculine, employés comme sujets, prenaient l'*s* au nominatif singulier [1] ;

2° Que ces mêmes noms ne prenaient pas l'*s* au singulier lorsqu'ils figuraient dans la phrase comme régimes directs ou indirects ;

3° Qu'ils ne prenaient pas l'*s* au nominatif pluriel ;

4° Qu'ils prenaient, au contraire, l'*s* au pluriel quand ils étaient employés comme régimes directs ou indirects.

Ainsi, on écrivait (nous prenons nos exemples dans *Renart-le-Nouvel*) :

SINGULIER.

Li rois Nobles dist. Le roi Noble dit.

Li fius le roi Noble. Le fils du roi Noble.

Renars a le roi salué. Renart a salué le roi.

PLURIEL.

Vo troi fil sont preu et sage. Vos trois fils sont preux et sages.

Orgius as fius Isengrin se combat. Orgueil se combat (s'attaque) aux fils d'Isengrin.

On alumoit ja les candeilles. On allumait déjà les chandelles.

L'article, on le voit par les exemples ci-dessus, variait également avec les cas. C'était *li*, au nominatif singulier ou pluriel ; *le*, aux cas régimes du singulier ; *les*, aux cas régimes du pluriel.

Les pronoms possessifs MON, TON, SON s'écrivaient au nominatif singulier *mes*, *tes*, *ses*, du latin *meus*, *tuus*,

(1) Il y avait exception pour certains noms qui avaient une forme différente au nominatif et à l'accusatif : *Nom.* sire, *Acc.* seignor ; *Nom.* emperer, *Acc.* empereor ; *Nom.* enfés, *Acc.* enfant ; *Nom.* lerre, *Acc.* larron. C'étaient, dit M. Littré, des noms venant de noms latins chez lesquels l'accent se déplaçait du nominatif à l'accusatif. (Préface du *Dictionnaire de la langue française).*

suus [1], la forme MON, TON, SON, *meum*, *tuum*, *suum* restant celle de l'accusatif, c'est-à-dire des cas régimes.

Mes fius va. Mon fils va.
Ses fius ki moult est biaus varlés. Son fils qui est très-beau compagnon.
Mais mon fili ferai entrer. Mais je ferai mon fils y entrer.

Nous ne multiplierons pas ces exemples, mais nous ferons remarquer que cette déclinaison (réduite à deux cas) qu'avait conservée la langue romane rendait possibles sans nuire à la clarté, les inversions si fréquentes dans les poésies du XIIe et du XIIIe siècles. A partir du XIVe siècle, lorsque la déclinaison fut abandonnée, il arriva fréquemment que les copistes, en reproduisant d'anciennes poésies, ne respectèrent pas une orthographe dont ils ne comprenaient plus la raison ni la nécessité. Ils crurent même bien faire en corrigeant les textes; parfois ils supprimèrent l'*s* des nominatifs singuliers ou mirent au pluriel les verbes qui suivaient ces nominatifs, parfois ils ajoutèrent l'*s* aux noms pluriels au nominatif, ou bien ramenèrent le verbe au singulier. De là les fautes nombreuses que l'on rencontre dans une foule de manuscrits, fautes qui ont eu pour double conséquence d'altérer et le sens et la mesure des vers.

M. Littré, dans la savante préface qui précède son dictionnaire, M. Armand Brachet, dans un ouvrage élémentaire couronné par l'Académie française [2] et qui résume les études philologiques parues en France et en Allemagne, ont popularisé ces notions indispensables, et clairement mis en lumière le système de formation de la langue française. Comme ils l'ont très-judicieusement démontré, le français a été créé par la fusion dans le

(1) Au féminin l'a dans *ma*, *ta*, *sa*, s'élidait devant une voyelle comme dans l'article *la*: *m'espée* pour ma espée, *t'ame* pour ta âme, *s'enfance*, sa enfance. Ce n'est qu'à la fin du XIVe siècle que l'on employa les pronoms masculins *mon*, *ton*, *son*, devant des noms féminins. (Littré).

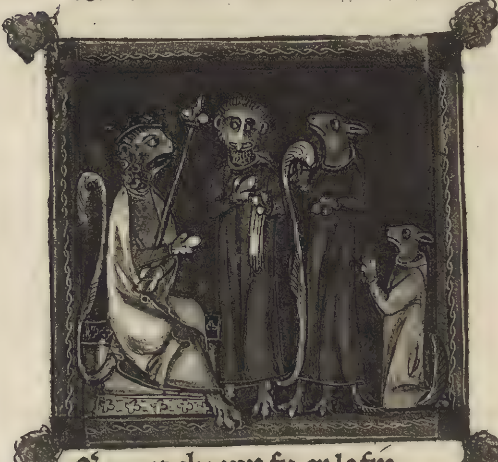
(2) *Grammaire historique de la Langue Française* Paris. J. Hetzel.

dialecte de l'Ile-de-France des trois dialectes de la langue d'oil : le picard, le normand et le bourguignon. La prédominence de ce premier dialecte résulta de la suprématie politique qui s'étendit progressivement de Paris sur toutes les provinces du Nord, en même temps que s'accroissait l'autorité royale. Les formes de langage, les mots non acceptés par la langue écrite, par la langue officielle, restèrent usités dans le langage populaire et formèrent les différents patois provinciaux. Les patois ne sont donc point, comme on l'a dit souvent, le français littéraire corrompu dans la bouche des paysans ou des ouvriers des villes, ils sont les restes, les débris de la langue ancienne parlée dans les diverses provinces : « Le patois est un dialecte qui, n'ayant plus de culture littéraire, sert seulement aux usages de la vie commune [1]. » A ce point de vue, l'étude du poëme de Giélée, où abondent les mots appartenant au dialecte picard [2], est encore intéressante ; elle nous donne l'origine et l'explication d'une foule de termes qui sont restés dans la langue populaire de notre province, langue qui a conservé des poètes, continuateurs inconscients des trouvères du XII[e] siècle.

(1) Littré. (Complément de la préface du *Dictionnaire de la langue française*, p. XLVI).

(2) Le dialecte picard a conservé, par exemple le *c* dur du latin que le dialecte français avait remplacé par le *ch : Cantare*, canter, chanter ; *carrus*, car, char ; *campus*, camp, champ, etc., etc ; il a souvent employé *k* pour *qu:* kil, qu'il ; k'envoié, qu'envoié ; *k* pour *ch:* keville, cheville ; kien, chien ; karité, charité ; *w* pour *g:* warder, garder ; wespe, guèpe ; warnison, garnison ; *g* pour *j:* gieter, jeter ; giu, jeu ; gambe, jambe. Pour les voyelles il change souvent *e* en *ie:* bel, biel, nouvel, nouviel ; *eau* en *iau:* beau, biau, *eu* en *iu:* jeu, giu. (Voir la *Grammaire des langues romanes*, de Diez, traduction de M. A. Brachet, et G. Paris, 1[er] fascicule page 116).

R. qui ne sert fors de lobes
Vint au roi et sumelia
Et mercit et pardon rouva
Au lupart et a ysengrin
Si q̃ R. prie merci au lupart et au
leu devant roi noblon.



Quant che pais fu en le fin
Entre roi noblon et renart
A ysengrin et au lupart.
Fist li rois faire pais aussi
Si quil sont a .R. ami
Et quil ont leur fames reprises
Et en plus grant fier asses mises
Qles ne furent onques mais
Dame gille fu a le pais
Qui mlt ot plais. et le basti
Et li pais fu toute par li
Che fu drois que le ert atournee
Dune reube trop desguisee
Quant ele avoit cote et mantel
Fait tres le tans lucabel
Ses fist uns ouvriers de blangi
Ele avoit son mantel parti

De losenges contre menchoignes
Borde dun aufrisel dantroingnes
Et de prometre sans donner
Li avoit fait a pourfil fourrer
Et li tassel de lobeue
De fausse couvenenche avoit
Capel seur son chief et sestoit
Latake estoit de mokerie
Montee desus une mule
Plus merveilleuse ne vit nule
Blanque bise bleue ne perse
Ne fu mais trop estoit diverse
Car ele iert toute tavelee
Par le cors de fausse pensee
De mentir et de parjurer
Lot faite de nouvel ferer
De faussete sambue et sele
Ot que faite ert toute nouvele
En le vile droit de hedin
Un lorain ot fait a orfin
Qui de faus jugement estoient
Faus sont chil qui a che sapient
Mlt en avront mauvais loier
Mais je ne voeil pas oublier
Coment li mule estoit nomee
Fauuie iert de se dame apelee
Tout ensement vint dame gille
Avoec .R. a che concile
Le pais basti et devisa
Et fist que li rois pardonna
Tous cheus qui ierent si mesfait
Son mautalent. ca gille fait
Et si fist gille que .R.
Reut maupet. et par ses ars

Manuscrit La Vallière.

Photogravure Goupil & Cie

Bibliothèque Nationale, N° 25566, folio 155.

RENART-LE-NOUVEL.

LIVRE PREMIER.

VERS 1 A 42.

Ki le bien set dire le doit !

Celui qui connaît le bien, c'est-à-dire la vérité, doit la dire, tel est le premier vers du court prologue que l'auteur a placé en tête de son poëme. Après avoir exposé en quelques mots la perversité du siècle, où tous, petits et grands, oublieux du jour du jugement, ne songent qu'aux biens temporels, Giélée annonce qu'il va raconter une branche de *Renart*, qui pourra servir d'enseignement à ceux qui la sauront comprendre.

Et pour çou que tant monteplie [1]
Renars, me plaist que vous en die
Une branche, ou plusiour poront
Prendre example s'en eaus sens ont [2].

(1) Puisque Renart tant multiplie.

(2) Si en eux ils ont le sens, la compréhension. Nous ferons remarquer une fois pour toutes que l'*i* de *si*, s'élide presque toujours devant une voyelle.

Li Parlement et li Concille le roi Noblon.

VERS 43 A 210.

En may c'arbre et pré sunt flori
Et vert de fuelles, que joli
Fait ès selves et ès foriès [1],
Que cil oisiel cantent adiès [2],
C'amoureus cuers fait nouviaus sons [3],
Mesire Nobles li Lyons
Tint Cort [4] par grant solempnité
Au jour de sa nativeté,
Ce fu au jour de Rovisons [5].

Après ce début poétique, l'auteur énumère les animaux qui ont répondu à l'appel du roi, et il présente ainsi, les uns après les autres, tous les acteurs qui figurent dans son poëme, et dont la plupart avaient déjà joué un rôle dans le *Roman du Renart.*

La reine Orgueilleuse, la lionne, est assise à côté du Roi; à leurs pieds sont placés leurs trois fils, « Ki povre cose tienent vil. » L'aîné, par sa mère, a nom Orgueilleux ; le second, Noble; le troisième, Lionceau ; tous trois sont vêtus comme il convient à des fils de roi. Autour d'eux siégent de nombreux barons; ce sont : Renart *li houpius* [6], dame Hermeline, sa femme, et leurs trois fils :

(1) Qu'il fait beau (joli) dans les bois et dans les forêts.

(2) Que les oiseaux chantent sans cesse.

(3) Que le cœur amoureux improvise de nouvelles chansons.

(4) Cour.

(5) Des Rogations.

(6) Renart le renard, *Houpiu*, *Gorpil* ou *Goupil* est le nom commun du Renard en langue romane.

Malebranche, qui inspirait plus de crainte que d'affection, Percehaie, et Rousiau, qui n'eut jamais pitié de grasse geline ; — Isengrin, le loup, avec sa femme, Hiersent, et ses deux fils : Pincart et Primaut qui, comme leur père,

As brebis ne as agniaus foi
Ne portèrent en lor vivant;

— Bruiant, le taureau ; — Grimbert, le blaireau, cousin de Renart ; — Brun, l'ours et Bruniau, son fils ; — Bricemer, le cerf rapide ; — l'Archiprêtre Timert, l'âne ; — ses fils jumeaux, Beauduin et Fromont ;

Cascuns ot sour son cief capiel
De cardons à toutes les flours
Qu'il les amoient par amours;

— Moriau [1], le cheval et Ferran, le roussin [2] ; — Beauchan, le sanglier; — Wannemer, le porc ; — Froibiert, le grillon ; Espinar [3], le hérisson ; — Bosquet, l'écureuil ; — Pounet, le furet ; — Tybert, le chat avec Raous et Mirous ses fils ; — Tardif, le limaçon ; — Belin, le mouton ; — Bernard et Cornuiau ses fils ; — Tiesselin, le corbeau ; — Roeniau [4], le mâtin et son frère Grignart ; — Lombart, le chameau ; — Isnau [5], le dromadaire, son cousin, « qui est débonnaire, » — Robués [6], le bœuf, — Anieu, le buffle ;

. . . . . . Soumilleus
Le Loir ki l'iver dort i fu
Ç'a paines s'esveille pour fu ;

— Cointerel [7], le singe ; — sa femme Boursée, parée d'habits

(1) *Morel*, cheval noir.

(2) *Ronchis*, cheval de charge. *Runcinus* (Gloss. Du Cange).

(3) *Espinaz*, épines.

(4) *Roer*, aller autour, roder, *rotulare*.

(5) *Isneleté*, vitesse, légèreté.

(6) *Robur*, *robus*, chêne, force.

(7) *Coint*, *Cointise* (Gloss. du Cange).

galonnés ; — Chantecler, le coq et ses six poules ; — Hubert, le milan,

> Ki toudis à les gans [1] ouviers
> Por prendre ausi comme on li prestre ;

Pelé, le rat, et Chenue, la souris ; — Barbue, la chèvre ; — Couart, le lièvre ; — Luxurieux, le bouc blanc à la tête rousse ; — Watier, l'oison ; — Tubé et Duin, les pigeons, messagers du roi ;

> Car il estoient sans fiélée,
> C'est une cose moult amée;

Mehaut, l'agache (la pie) ; — Verdiau, le papegai d'Inde (le perroquet),

> Amparliers fu, moult sot de plais [2] ;

— Fortin, l'éléphant de Perse ; — Dédaigneuse, l'autruche d'Afrique ; — Hardi, le léopard, cousin du roi Noble, « venu d'au-delà de Constantinople avec sa femme Harouge ; » — Malegrappe, le griffon de Frise ; tous les barons se lèvent pour recevoir ces derniers personnages que le roi fait, avec raison, asseoir à ses côtés. Enfin Unicorne, le rhinocéros, apparaît le dernier.

Depuis Adam, pareille réunion de cour ne s'était vue ; les plus pauvres parmi ceux nommés ci-dessus, sont comtes ou ducs, empereurs, rois ou marquis. Il n'est fait mention, dit l'auteur, des petits, ni des chevaliers « d'un escu, » ni du peuple, que jamais on n'avait vu si nombreux.

(1) *Les gants ouviers*, les mains ouvertes.

(2) Il était avocat (parleur) et savait mille badinages.

Einsi com rois Nobles fèt Orgueil son fil chevalier.

VERS 211 A 314.

Le roi fait réclamer le silence et annonce qu'il désire, si l'assemblée y consent, créer son fils Orgueil chevalier ;

Tuit s'escrient à une vois [1]
Fai-le chevalier, Sire Rois ;

Le roi fait alors apporter les armes destinées à son fils ; ces armes étaient un présent que Proserpine « del puc (du puits) d'enfier » faisait à Orgueil, son amant. Cette reine de l'enfer payen, que l'auteur introduit dans son poëme, tenait ces armes de Lucifer, qui s'en était armé contre le Christ, et qui avait été précipité en enfer à cause de sa rebellion. Belgibus (Belzébut) avait été chargé par Proserpine de porter ce présent à Orgueil « à tel saint, telle offrande ; » le roi revêt son fils de ces armes allégoriques, tissues et maillées de dédain, d'envie, de vaine gloire, de trahison ; Renart chausse l'éperon du pied droit, Isengrin celui du pied gauche, et le roi attache lui-même à son fils le « branc d'acier » (épée à deux mains), arme de haine et de félonie. Cette cérémonie terminée, on se rend à l'église où l'archiprêtre, l'âne Timer, chante une messe solennelle,

L'offrande fu et biele et rice [2]
Maint frumal d'or et maint afice [3]
I offri-on à icel jour.

(1) Tous s'écrient d'une seule voix.
(2) Riche.
(3) Fermail de chappe, agraffe.

On retourne ensuite au palais où le roi fait présent à son fils et aux jeunes chevaliers, de destriers

Bruns, bais, bauchans [1], fors et légiers.

Orgueil s'élance sur son coursier, saisit une lance armée d'un fer de cruauté, donne l'ordre de dresser la quintaine[2], et court à la joûte avec tous les jeunes chevaliers.

Einsi comme li fil Renart et li fil Isengrin joustèrent à la quintaine.

VERS 315 A 361.

Les jeunes chevaliers joutent à qui mieux mieux ; les fils de Renart et surtout ceux d'Isengrin se distinguent entre tous ; mais Lionceau, le fils cadet du roi, emporte le prix. Orgueil, jaloux d'avoir été éclipsé, même par les fils d'Isengrin, dissimule sa colère avec peine.

Orghius s'en va ardans con brèse
De doel, li chevalier nouviel
Le suivent. Le roi fu moult biel
De çou que Lioniaus ses fis
Ot de la quintaine le pris [3].
Désarmé se sont en la sale.
Cascuns contre eus rit, danse et bale ;

(1) *Bauchan*, taché de noir et de blanc, cheval pie (Gloss. Du Cange).

(2) La quintaine était une espèce de mannequin de bois représentant un chevalier ; quand le jouteur ne l'atteignait pas au centre du bouclier, le mannequin pivotait et venait frapper le jouteur avec un long bâton. (Voir Du Cange, Commentaire sur Joinville).

(3) Le roi fut fort enchanté que son fils Lioneau ait gagné le prix de la quintaine.

Li Rois a fait l'iaue corner (1),
Tuit s'en vont que mius mius laver.

Après cette cérémonie, on s'assied à un banquet où Orgueil fait placer Renart à côté de lui.

Einsi conme Renars et Orguiaux consoillent.

VERS 362 A 388.

Orgueil avoue à Renart qu'il est jaloux des succès des fils d'Isengrin ; Renart saisit avec empressement cette occasion de se venger de son ancien ennemi. L'auteur rappelle ici en quelques mots la rivalité de ces deux barons, les amours de Renart avec la femme de son ennemi, la jalousie motivée d'Isengrin et la réconciliation imposée par le roi (2). « Si vous le voulez, dit Renart à Orgueil, vous serez vengé avant dix jours. Faites crier un nouveau tournoi, et je me charge de vous délivrer de vos ennemis. » Le tournoi annoncé, Renard, d'accord avec Orgueil, arme ses fils et différents chevaliers qu'il gagne au parti d'Orgueil, et qui s'engagent à mettre à mort les fils d'Isengrin s'ils paraissent au tournoi.

Au jour del tournoi au matin
Peussiés oïr grant hustin (3)
Des hiraus ki crient en haut :
Laciés, laciés ! li jours vous faut (4),
N'atendés mie dus qu'a nuit.

(1) Le roi a fait corner l'eau. Le lavement des mains précède toujours le banquet ; on cornait à l'eau pour annoncer le repas, comme on le fait aujourd'hui au moyen d'une cloche.

(2) Tous ces faits sont le sujet de branches différentes dans le roman primitif.

(3) Clameur.

(4) *Laciés*, *laciés*, armez-vous, le jour va vous manquer.

L'auteur donne une longue description des armes de tous les chevaliers :

Orgius chevauçoit cointement
C'a sa siele et à ses lorains [1]
Ot cinc cent cloketes au mains,
Ki demenoient tel tintin
Con li maisnie Hierlekin [2].

Isengrin avait un écu « de larcin parti de vol, » ses fils portaient les mêmes armes,

. . . . . . mais que dessus
De murdre i avoit un labiel
Tout pourfilé de piaus d'agniel, [3]
. . . .
Orghilleus sist sour un bauçant
Ki hanist, grate, fiert et mort;
El tournoi gonfanon destort
Fiert Renars, si fil et Orghieus,
Que ce sanloit foudre des cieus.
Tous li tournois se fiert ensanle
Que cius et airs et tière en tranle.
. . . .
Ki lors véist Noblet acoure
Et Lioniel, bien péust dire
Que cascuns digne d'un empire
Estoit; dou ruistement capler
Del acier font li fu voler [4].

Isengrin et Renart se rencontrent, et ce dernier plonge traîtreusement sa *miséricorde* jusqu'au manche dans le corps de son adversaire.

(1) *Lorains*, rênes, bride, harnachement.

(2) Comme la famille, la bande d'Arlequin. Ces vers de *Renart-le-Nouvel* sont peut-être la première citation où apparaît ce personnage.

(3) Un lambel de meurtre bordé de peaux d'agneaux.

(4) *Capler*, frapper, combattre, *ruistement*, violemment, du latin *ruere*.... Du choc violent de l'acier jaillissent des étincelles.

Si ke Renars navre Ysengrin parmi le cors.

VERS 689 A 936.

Renart, croyant son ennemi mort, court rejoindre Orgueil qui avait attaqué les fils d'Isengrin. Primaut, l'un de ceux-ci, est jeté à bas de son destrier, et

Renars en traïson l'ocist
Si soutilment que nus ki vive
Ne s'en prist garde. . . .

On emporte Primaut; pendant ce temps,

Isengrins jut pasmés à tieres
Il clot les iols et les dens siere [1].

Mais il revient enfin à lui, et demande que l'on appelle le roi, qui apprend du blessé la trahison de Renart. Noble, qui avait promis justice, et juré que, quelque fût le coupable,

. . . . il le penderoit
Par le geule en haut com mordreur ;
Li rois tous foursenés, plains d'ire
Se drece et dist : Or, puis bien dire
C'on ne se puet de traïson
Garder; or, tost après, baron
Si m'amenés vias [2] Renart,
Si ert [3] pendus à une hart.

(1) Il ferme les yeux et serre les dents. — (2) *Vias* promptement. — (3) *Ert* sera.

Mais Renart et les siens étaient partis sans prendre congé, et se trouvaient déjà bien loin du camp, au soleil couché :

Si en estoit li jours mains caus [1].

Renart, quoique fatigué, continue sa course, « besoing fait vieille trotter. » Il va demander asile au château de Grimbert (le blaireau), son cousin.

Les gardes envoyés à sa poursuite viennent rendre compte au roi de leur insuccès. Noble s'accuse d'être la cause de ce meurtre ; il énumère les méfaits antérieurs de Renart qu'il aurait dû punir ; il fait appeler ses médecins, qui répondent de la vie d'Isengrin. Quant à Primaut, le roi le fait ensevelir :

Lendemain fist li rois porter
Le cors au moustier entierer
En un sarcu [2] de marbre fin.
Et fit desus metre une lame
Pour çou kil souvenist del ame
Et c'on en fesist orison [3].

Au lever du soleil, Renart regagne sa forteresse nommée Maupertuis ;

Maupertuis iert [4] fors et séurs
Il estoit enclos de trois murs
Et de fossés quiriés [5] tous plains
D'aighe rade [6] . . . .
Si i ot portes couléices [7],
Et tours séures et massices [8]
Et pont-levis et fort castiel [9]
Ki n'a garde de mangouniel [10]
Ne de perriere ne d'assaut
Car sour une roce siet haut.

(1) Moins chaud. — (2) Tombeau. — (3) Pour que l'on se souvînt de son âme et que l'on priât pour lui. — (4) *Iert* était. — (5) Garnis de cuir, pour conserver l'eau. — (6) D'eau courante. — (7) Portes à coulisses, herses. — (8) Massives. — (9) Donjon. — (10) Machine de guerre pour lancer des pierres.

De plus, ce château est si bien approvisionné, qu'il ne saurait être pris, si ce n'est par trahison. Pour assurer sa retraite, Renart fait dévaster les environs. Les paysans viennent se plaindre au roi de leurs maisons brûlées, de leurs biens ravagés. Le roi soupire à ce tableau, et

Conmande à souner l'olifant.
Et à drecier son estendart;
K'a ost violt aler sour Renart [1].

L'armée se met en marche et on pose le camp vis-à-vis du château de Maupertuis :

Le tente le roi ont tendue
En une prée d'erbe drue;
Entour le tente roi Noblon
Tendent maint rice pavillon,
Tout entour l'ost [2] fist les fossés
Faire li Rois, parfons et lés [3]
Et les cars [4] entour arengier
Si c'on ne puist adamagier
S'ost ne se gent [5]. Lors fist en haut
Souner un cor, c'est c'à l'assaut
Voisent [6] tout, maint et conmunal
I vont à piet et à cheval.

(1) Qu'il veut aller en guerre contre Renart. — (2) Le camp. — (3) Larges. — (4) Chariots. — (5) Son camp ni ses gens. — (6) Afin que tous aillent à l'assaut.

Si ke li rois Nobles asaut Malpertuis.

VERS 937 A 1098.

L'assaut commence ; les assiégés font pleuvoir les flèches, l'huile bouillante et le plomb fondu ; les assaillants, de leur côté, lancent sur les remparts le feu grégeois, « les dards turquois » et les carreaux d'arbalète, en si grande quantité, que nul ennemi n'ose plus paraître aux créneaux. Le roi Noble a fait préparer un pont où peuvent marcher de front soixante chevaliers ; ce pont, garni de cuir bouilli, a de long « une traitie[1] ; » le roi le fait jeter sur les fossés :

. . . . . rois Nobles un pont
Ot fait faire ù puéent de front
Aler sissante chevalier.
Li rois l'avoit tout fait quirier
De quir bouli ; une traitie
Ot de lonc. Li rois lors s'escrie
Li pons soit mis sour les fossés ;
Et il si fu. Cascuns montés
I est que mius mius, qui ains ains
Pius, péles, hauwiaus en lor mains
Que le mur cuident effondrer[2].

La muraille est si solidement construite, qu'ils ne la peuvent entamer. On dresse alors les échelles ; mais Renart et ses gens accourent et précipitent les plus courageux assaillants du haut des remparts.

(1) Un jet de flèche.

(2) Lorsqu'il fut placé, chacun se précipite et à qui mieux mieux, à qui sera le premier ; les assaillants portent dans leurs mains, pieux, pelles, hoyaux, espérant effondrer le rempart.

Quant voit li rois ke ce ne vaut
Rien, lors reconmande l'assaut,
Et conmande son mangoniel
Metre d'autre part le castiel,
Et le fu griois à giéter,
Por ceaus dedens plus agrever;
Le mouton conmande c'on face
As murs hurter, et c'on l'abate;
Et on si fist, mais rien ne vaut [1].

Ces tentatives reconnues infructueuses, le roi fait approcher des murailles un beffroi de bois bien chevillé, haut de trois étages et couvert de cuirs tannés [2].

. . . . arbalestriers
Ot fait metre es moiiens soliers [3],
Et en l'estage amont plus haut
Esoit Pinçars frères Primaut
Qui ocis fu, fius Ysengrin;
Od [4] lui ot maint rice mescin [5]
Maint baceler, maint chevalier
Bien armés. Com pour iaus aidier
En l'étage aval premerain
Ot sierjans armés trestot plain,
Aisil [6] ont por le fu griois
Estaindre . . . . [7]

(1) On fit ainsi, mais rien ne réussit.

(2) Voir sur la construction des beffrois, Du Cange, Observations sur l'histoire de Saint-Louis, *Voce Belfredus.*

(3) Étages.

(4) Avec.

(5) *Mescin* de *meschinus*, jeune homme, d'où meschine, méquenne, servante. *Apud francos medii ætatis scriptores sumitur vox.* Meschin *pro adolescente et juvenculo.* (Du Cange).

(6) Vinaigre.

(7) D'après Du Cange le feu grégeois était composé de naphte, de soufre et de bitume; il cite Mathieu Paris qui écrivait en 1219 : « *Nam ignis græcus de turri eminus projectus, fulminis instar veniens, pavorem non minimum fidelibus incussit, sel per liquorem acetosum et sabulum est subventum.* (Observ. sur l'hist. de Saint-Louis).

L'assaut recommence, on se bat avec furie.

As murs, as tours quariaus voler
Véissiés plus espés que pluie;
Li uns brait et li autres huie,
Cil assalent, cil se deffendent [1],
Rompent heaumes et targes fendent,
Braient li vif, coisent li mort [2].

Enfin, à force d'efforts, les guerriers, montés en haut du beffroi, sont sur le point de s'emparer du mur placé vis-à-vis d'eux. Renart, plein de ruses, dit à ses gens de se cacher en silence dans les guérites de pierre qui couronnent les murailles. « Quand ceux du beffroi, dit-il, seront montés sur le rempart, en le voyant inoccupé, ils croiront avoir ville prise, mais ils n'en seront pas où ils pensent. » L'ordre est exécuté : les assaillants se précipitent sur le mur.

Mais ce lors tournera à mal,
Car la gent Renart à un cri
Crient : traï, traï, traï,
Par le castiel, et Renars saut
Ki ses contraires livre assaut
Tel que à cascun pour l'ostage
Prist la tieste, et nul autre gage
N'en volt avoir. . . . . . [3]

A la vue de ce massacre, Pinçart veut regagner le beffroi ; mais, dans sa trop grande précipitation « mauvaise hâte n'est preus » (profit), il tombe en bas de la muraille et se brise la cuisse et le bras,

Li rois conmande c'on l'emport,
Et on si fist. Li rois destort
Ses puins et ses ceveus détire.

(1) L'un pleure, l'autre crie, ceux-ci attaquent, ceux-là se défendent.

(2) Les blessés se lamentent, les morts (seuls) se taisent.

(3) Renart s'élance sur les assaillants, et leur prend la tête pour leur rançon, n'en voulant pas accepter d'autre.

Pendant que Noble se désespère de son impuissance, Renart profitant de son succès, fait couvrir le pont et le beffroi de feu grégeois, et fait jeter au milieu du camp du roi, au moyen de ses balistes, les cadavres décapités des assaillants (1).

A cette vue, le Roi

dou doel pasmés
S'est trois fois.

Revenu à lui, il fait sonner la retraite et regagne son camp,

. . . . . . dolans et mas
Car il a giété ambesas (2),
Le meneur pointure dou dé.

Tout le camp est dans le deuil. Orgueil, le fils du roi, est chargé de le garder pendant la nuit. Tandis que l'armée royale, silencieuse, se repose des fatigues de l'assaut, le château de Malpertuis est en fête;

En Malpertuis sonnent tabour
Flahustes, tymbre et calimiel (3)
Trompes araines (4); ou castiel
Ot cierges cinc cens alumés
Ken l'ost en reluist li clartés (5).

(1) *La chronique anonyme*, reproduite dans le XXIe vol. des *Historiens des Gaules* raconte, page 93, un trait de Robert II, comte d'Artois, qui a sans doute inspiré le poëte: En 1276, les défenseurs de la ville de Pampelune, assiégée par Robert, avaient acheté les services d'un ingénieur primitivement attaché à l'armée royale, et celui-ci avait confectionné des machines de guerre pour les assiégés. La ville prise, Robert fit attacher cet ingénieur, nommé Bouquin, sur une baliste et fit lancer son corps comme un projectile.

(2) *Les deus as*, *bezet*. Le moindre point des dés.

(3) Chalumeau.

(4) Trompettes de cuivre, d'airain.

(5) Au château, cinq cents cierges allumés projettent leur clarté jusque dans le camp du roi.

Vers minuit, Renart et ses fils sortent du château bien armés, et vont attaquer le camp endormi, en criant : « Trahison ! trahison ! »

Einsi conme Renars et sa gent en moinent pris Orgueil, fil le roi Noblon.

VERS 1099 A 1204.

Orgueil, chargé de la garde du camp et dont le cœur est avec Renart, s'est volontairement laissé faire prisonnier avec ses guerriers. Renart regagne son château, emmenant ses captifs ; mais un des fils de Renart, tombé de cheval, est pris par les gens du roi, que cette capture réjouit, sans le consoler pourtant de la prise de son fils.

Renart, de son côté, se désole de savoir son fils prisonnier. Au lever du soleil, il va saluer Orgueil, qu'il traite avec le plus grand honneur, et auquel il fait visiter sa forteresse et son château ; au devant du fils du roi

Vinrent sis dames noblement
Vesties d'or moult ricement,
Encontre Orguel viennent cantant
Deus et deus, main et main tenant [1],
Del ostel estoient princesses.

Les deux premières sont deux sœurs, Colère et Envie ; elles se prosternent et honorent Orgueil à genoux. Puis viennent Avarice et Paresse [2], puis Luxure et Gloutenie [3].

(1) Elles s'avancent en chantant, deux à deux et se tenant par la main.

(2) Accide. — (3) Gourmandise.

Contre Orguel sounent estrumens,
Viieles et psalterions,
Orgues, citoles; li resons
I ert grans des trompes d'argent.

Les six princesses présentent à Orgueil une couronne d'or,

U ot maint rice diamant,
Saffirs, esmeraudes, rubis
Et kasmahius[1] bruns, blancs et bis,

que le prince accepte avec plaisir.

Einsi com Renars couronne Orgueil, si font sis dames, Avarice, Accide, Ire, Envie, Luxure et Gloutonnie.

VERS 1195 A 1481.

Renart prend la couronne et la place sur la tête d'Orgueil, qui est le chef de tous les vices. A cette nouvelle, Proserpine, son amante, lui envoie de l'enfer un sceptre d'or, qui signifie qu'il sera roi et empereur du monde et que son règne rendra à l'enfer ceux que le Christ a rachetés sur la croix.

Renart et les six dames promettent de ne pas abandonner Orgueil et de lui prêter leur secours. Dans un long discours qu'il met dans leurs bouches, l'auteur fait la satire de la société de son temps :

Renars vessie pour lanterne
Fait à entendre à tous les siens

(1) *Camaieu*, camée.

Que il lace de ses loïiens.
Et nous aussi ne nous faignons [1]
Mais tout le pis que nous poons
Faisons au monde. Li clergiés.
Est tous d'avarisse takiés [2]
Et de se fille convoitise,
Ki en lor cuers sen fu atise [3].
Li prince et li conte et li roi
Sunt prièsque tout de notre loi,
Par les grans avons les petis.

Nos ennemis, ajoutent-elles, sont dans le monde : Repentance, Confession, Humilité, Sobriété, Abstinence, Foi, Largesse, Virginité, Chasteté, Atemprance (modération), Raison, Jugement, Concorde, Silence et Paix ; mais, grâce à notre alliance avec Orgueil et avec Renart, petite sera la part de Celui qui mourut sur la croix. Elles engagent Orgueil à les suivre :

Biaus sire, se tu nous en crois
Nous ne demorrons plus çaiens,
Ains irons visiter nos gens
El monde et ès religions [4].
Et dist Orghius, or en alons
Si laissons guerroiier Renart.

Orgueil quitte le château avec les six dames, que Renart fait accompagner par son fils aîné, Malebranche, qui savait « sans livre » tout l'art de son père. Orgueil le nomme son sénéchal et lui confie la bannière royale. Quant à Renart, il promet de les rejoindre en personne quand la guerre sera finie.

Orgueil donne ses ordres à sa suite :

(1) Ne nous épargnons pas (à faire mal).

(2) Taché.

(3) Qui attise son feu dans leur cœur.

(4) Dans le monde et dans les couvents.

Banière desploïe au vent
Pour tout le monde conquester.
Les dames conmande à quester.
Voisent [1] as cités et as villes
As parlemens et as concilles.

Quant à moi, dit-il,

Et s'irai les rices véoir
Ki m'ouneurent à leur pooir,
Si com princes, contes et rois,
Dames, chevaliers et bourgois;
S'irai al Apostole à Roume [2]
Et as légas ki *wileconme* [3]
Diront à moi; li archevesque
Sont priés tout mien, et li évesque
Et li prélat de Sainte Église
Et li abbé.

Tel est le récit du premier succès de Renart sur la royauté; il a séduit Orgueil, l'héritier royal; et il l'envoie, en compagnie des six péchés capitaux, à la conquête du monde; c'est un épisode sans lien avec l'action principale (Orgueil ne reparaît plus, en effet, dans le poëme), mais qui indique le plan moral de l'auteur. Cette allégorie terminée, Giélée reprend le récit de la lutte entre Renart et le roi.

Après le départ d'Orgueil, Renart songe d'abord à délivrer son fils qui est au pouvoir du roi; il forme le projet d'aller lui-même le chercher; il se déguise dans ce but :

. . . . son vis [4]
Oint d'une erbe que blans ne bis
Ne fu, mais entre deus couleurs,

(1) Qu'elles aillent dans les villes et dans les cités.

(2) J'irai aussi vers le pape de Rome.

(3) Soyez le bien venu.

(4) Visage.

Ausi conme un frère meneurs [1]
Se viest et se fait rooingnier [2].
A son col pendi un sautier.

Il rassure ses gens qui s'effraient de son audace et leur donne l'ordre de veiller sur le château. Arrivé aux abords du camp « qu'on allumoit ja les candeilles, » il se met à appeler au secours. Les gardes accourent, le saisissent et le conduisent au roi.

Einsi conme Renars vint devant le roi en abit de Frère Meneur.

VERS 1482 A 1841.

Le roi l'accueille avec bonté et l'interroge : Quel est son nom, de quelle ville vient-il? Renart répond qu'il a nom frère Jonas, qu'il arrive de Dijon, et il ajoute :

Tel privilége ai, sire Rois,
Que je puis préeschier des crois [3],
S'ai tel pooir conme un légaus
Tout là ù n'est li cardounaus [4],
Et volrai demain préecier
Et la parole Dieu noncier.

Le roi lui accorde cette permission. Grimbert-le-Blaireau, oncle du prisonnier, sollicite pour son neveu et pour

(1) Frère Mineur, Franciscain.

(2) Raser.

(3) Prêcher la croisade.

(4) J'ai le même pouvoir qu'un légat partout où il n'y a pas de cardinal.

ceux qui ont été pris avec lui, les consolations dernières du saint homme ;

S'il piert le cors sauvés li l'âme,

dit-il; le roi consent à ce qu'ils soient tous confessés. Le lendemain, Noble donne l'ordre à Roeniel, le Mâtin d'amener les prisonniers devant lui.

Lendemain les a tous trais hors [1]
Pales de vis, maigres de cors;
Les maine devant roi Noblon
Enmi le maistre paveillon,
De cierges i ot grant plenté [2];
Li rois a Rousiel [3] apelé
Et li dist : Rousiel se tu mi
Tenoies si con je fas ti [4]
Qu'en feroies, nel' choile pas [5] ?
Rousiel respont, par Saint-Thoumas
Vous seriiés demain pendus.
Que respit n'i ariiés plus.
Li Rois respont : ausi seras,
Plus c'anuit mais respit n'aras,
Tu m'as chi fait ton jugement.

Il énumère alors tous les méfaits dont Renart s'est rendu coupable (et que raconte le *Roman du Renart)*, et termine en disant :

Le fait ton père conperras.

« Si je meurs, » répond Roussiau,

. . . . . . tel mil en morront
Ki encores à naistre sont.
Rois, ne counissiés vous men père ?

(1) Le lendemain il les fait tous sortir de prison, pâles de visage, maigres de corps. — (2) Il y avait grande quantité de cierges. — (3) Rousiel ou Rousiau, le fils de Renard. — (4) Comme je te tiens. — (5) Ne le cache pas.

Foi que je doi l'âme me mère,
Ançois iroit des Hakesins [1]
Querre outre mer as Sarrasins ;
Rois, que je ne fuisse vengiés.

Cette réponse excite la colère du roi qui, d'un coup de poing, jette l'insolent à ses pieds. On l'arrache a grand'-peine à la fureur royale. Grimbert court chercher Jonas, le Frère-Mineur, qui sollicite la grâce des prisonniers, à la condition qu'ils prendront la croix et ne reviendront plus au pays ;

. . . . par le trosne,
Par le ciel, et le fiermament,
Ki me donroit lor pois d'argent
Ne les lairoie aler délivres [2],

répond le roi ; ils mourront demain ; et si je tenais Renart en mon pouvoir, rien au monde ne pourrait le sauver. Le faux Jonas lui cite en vain la clémence du Christ qui pardonna à Longin et à la Magdelaine ; tout ce qu'il obtient c'est la permission de confesser les condamnés. En quelques mots, Renart se fait reconnaître de son fils et lui promet de profiter de la nuit pour le mettre en liberté. D'accord avec Grimbert, ils enlèvent les clefs du geôlier Roeniel, détachent les prisonniers et les emmènent sans

(1) Il irait plutôt chercher des Hakesins que de laisser ma mort sans vengeance *Hakesins*, assassins fanatisés en prenant du *Haschisch*, sectaires du Vieux de la montagne.

On lit dans la chronique rimée de Philippe Mouskes, de Tournai, écrite au XIIIe siècle et publiée par M. de Reiffemberg.

29340 Or oiés miervelle autresi
Li viou de la montagne oï
Dire que li rois ert croisiés
De France, si nen fu pas liés,
Il sien hakesins apiela
Et II coutiaus si leur balla
Et commanda mer à passer
Pour le roi Loyis tuer.

(2) Je n'accorderai pas leur liberté à qui me donnerait leur poids d'argent.

bruit hors du camp. En rentrant à Maupertuis, Roussiau chante à pleine voix :

« Ensi doit entrer en ville qui amors maine [1]. »

Roussiau est reçu avec des démonstrations d'allégresse plus grandes que celles qui éclatèrent à Troie à la venue d'Hélène. Le bruit des clairons, la clarté des flambeaux allumés en signe de joie éveillent le camp royal ; on s'aperçoit de la fuite des prisonniers, et les sandales du cordelier, trouvées dans la prison, révèlent que celui-ci est l'auteur de l'évasion, de complicité avec Grimbert, qui a quitté le camp. Le roi se lamente sur cette trahison et se répète en vain pour se consoler :

Moult me fioie dou Taison [2]
Mais on dist : de privé laron
Se puet nus à paines gaitier [3].

Einsi conme rois Nobles assaut Maupertuis et com si fil se font lever à glaives sur les murs, et Renars et si fil leur sont venu au devant.

VERS 1842 A 2341.

Le roi, avide de vengeance, donne l'ordre d'assaillir Maupertuis, sans attendre le jour ; et l'assaut commence à la lueur des torches et des grands feux de paille allumés par les assaillants.

[1] Cette chanson, ainsi que toutes les autres, est reproduite avec la notation musicale.
[2] J'avais toute confiance dans le Blaireau. *(Le Taison).*
[3] Nul ne peut se garer de la trahison d'un ami, m. à m. d'un larron privé.

Dans le premier assaut, l'auteur a retracé le tableau d'un siége à l'époque féodale, avec toutes les machines de guerre alors en usage. Pour varier, sans doute, le récit de cette nouvelle attaque, les soldats du roi conservent, dans leur manière de combattre, la qualité spéciale à leur espèce. Le Chat et ses fils, le Singe et sa lignée s'accrochent et grimpent aux murailles pour planter sur les remparts la bannière royale. Les assiégés les repoussent et les précipitent dans les fossés.

Mais nésuns d'eus [1] n'i fu bléciés
Car il céurent [2] sour lor piés.

Le Bélier bat le mur du front; Baucan, le sanglier; Wanemers, le porc

A leur musiaus vont deffouant
Le terrail [3]; l'Escurieus salant
Va sus et jus [4]. . . . .

le Cheval hennit et frappe les murs de ses ruades, le Griffon prend son vol et va saisir les défenseurs des remparts les uns après les autres; déjà il avait fait dix prisonniers,

Mais Renars le prist à meskief
Qu'il le feri de son fausart [5]
Un tel cop que il li départ
Jus les maistres coutiaus del éle [6].

Le Griffon se console en répétant philosophiquement :

. . . . . . Tant va li pos
A l'iauwe qu'il brise.

(1) Aucuns d'eux.

(2) Ils tombèrent sur leurs pieds.

(3) Fouissent, minent le terrain, le rempart, avec leur groin, leur museau.

(4) L'Écureuil sautant haut et bas; ce vers décrit parfaitement l'allure de cet animal.

(5) *Fausart*, épée recourbée.

(6) Qu'il lui enlève les plumes principales de l'aile.

L'Autruche, à laquelle l'auteur donne la faculté de voler, plane, comme le Griffon, sur les remparts.

Plains de courous, de grant randon (1)
S'enbat l'Ostrisses, un en prist
Desus les murs esrant (2) l'ocist,
Et l'aubert dou dos li menga.
Plus de quatorze en mehaigna (3)
Ancois que il laissast son vol;
Mais Renars le feri ou col
De son fausart, jus li éust
Caupée le tieste, ne fust
L'aubiers dont ot le gave plaine
K'il ot mangié (4).

Pendant que les combattants sont aux prises, Mehaut, l'Agache, et Verdiaux, le Perroquet, perchés sur une palissade, lancent leurs brocards sur les assiégés que l'Ane s'efforce d'épouvanter par ses ricanements; le Taureau mugit, les Chiens hurlent,

Cascuns assaut au mius k'il set,
Et Isengrins ki Renart het
Les amoneste de bien faire.
Entre Alixandre et le roi Daire
N'ot assaut onques tant félon.

L'Unicorne, le Léopard, le roi et ses deux fils s'emparent d'une partie des murailles; mais, faute d'être secourus à temps, ils sont repoussés.

(1) *Randon*, élan.

(2) *Esrant*, aussitôt.

(3) *Mehaigna*, blessa.

(4) Il lui eut tranché la tête si l'aubert qu'elle avait dans la gave ne l'eut préservée; l'armure était intérieure au lieu d'être externe. Si l'auteur a commis une faute contre la vraisemblance en donnant à l'Autruche la faculté de voler, il connaissait bien les habitudes gloutonnes de cet animal.

Le roi fait sonner la retraite; chaque parti a subi des pertes sensibles, et Renart propose une trêve de deux mois, que le roi accorde volontiers, afin de faire ensevelir les morts et soigner les blessés.

Pendant ces deux mois, Renart répare le château et complète ses provisions. Noble, de son côté, fait rétablir ses engins et reconstruire le pont et le beffroi que le feu grégeois avait consumés; mais, écoutant les pernicieux conseils d'Isengrin, le roi, pendant les deux mois de trêve, retranche à ses soldats le tiers de leur solde. Cette mesure désastreuse désorganise l'armée royale, qui perd un grand nombre de combattants. L'auteur, à ce propos, fait une sortie virulente contre les mauvais conseillers et trace aux souverains la conduite à tenir :

. . . . . . Tu, hom ki es teus (1)
Ke tu as grant tiere à baillier,
Onques ne fai ton conseillier
D'ome ki ne soit de boin non,
Et soit de boine estrassion
Issus, et qu'il soit caritaules
A tous, et dous et amiaules
Et k'il soit sages et discrès,
Et puis que tu si fait, le sés
Croire et crémir (2) et puis amer
Le dois, ne ja n'aies amer
Cuer sour lui, por riens c'on t'en die;
Nus n'est sour qui on ne mésdie (3).

Mais, aux bons conseillers, les rois préfèrent les flatteurs; ils favorisent les avares, les médisants; ils éloignent d'eux les hommes sages et préparent ainsi leur ruine.

(1) *Teus*, tel.

(2) *Crémir*, redouter.

(3) Et si tu as fait ainsi (lorsque tu as choisi un bon conseiller), tu dois l'aimer, croire ses conseils, redouter ses reproches, et quoiqu'on te dise de lui, ne pas le soupçonner; (avoir cœur amer) car il n'est personne sur le compte de qui on ne médise.

Les rois ne doivent point surtout perdre de vue que la libéralité est une vertu si nécessaire,

C'onques princes escars n'avers
A bien ne vint [1]. Mais com li mers
Flue, doit sor les boins fluer
Li siens [2], et largement douner
Doit à tous, et s'il ert escars,
Des boins ert petite sa pars;
Et des mauvais ert assasés [3].

Renart a profité de la faute commise par le roi; il a pris à sa solde tous les soldats qui avaient quitté l'armée royale; il les paie si largement, que, de toutes parts, lui arrivent des défenseurs, et en si grand nombre, qu'il pourrait, à force égale, faire la guerre au soudan de Damas.

Céraste, le serpent d'Orient, vient se mettre à sa solde;

. . . . . moult ert de dens
Crueus, et com mouton cornus;
De car d'oisiaus vivoit le plus,
Ses decevoit com li houpius
Tant ert de nature soutius [4].
Mors-Soudaine, li Cos Basiles [5]
I vint, et de plus de dis villes
Ocist les gens de son regart
En son venir. As sols Renart [6]
Vint li Loutres et li Fouans
D'Etiope ù caut fait. . .

(1) Jamais prince chiche et avare ne vint à bien.

(2) *Fluer li siens*, répandre le sien, ses richesses.

(3) S'il est avare, il aura petite part des bons; mais il aura autour de lui trop de méchants. *Être assassé*, avoir trop, être comblé.

(4) Il était très-vorace (très-cruel de dents) et cornu comme un mouton, il faisait sa principale nourriture de la chair des oiseaux qu'il fascinait comme le Renart, tant il était rusé de sa nature.

(5) *Li Cos Basile* le basilic, roi des serpents. Vincent de Beauvais dans son *Speculum naturale*, véritable encyclopédie du XIIIe siècle, consacre un long article à Céraste, le Serpent, et au Coq Basile, ainsi nommé parce qu'il était le produit d'un œuf de *coq* couvé par un crapaud.

(6) A la solde de Renart.

Ces nouveaux alliés sont si assurés de leur force, qu'ils ne daignent pas s'enfermer dans Maupertuis ; ils dressent leurs tentes au pied des remparts.

La veille du jour où la trève doit expirer, un espion vient rendre compte au roi des forces dont dispose Renart, et conseille à Noble de faire la paix. « Jésus m'en garde ! » répond le roi ; et il demande à l'espion quels sont ceux qui ont abandonné sa cause et se sont joints à Renart. « Ce sont, répondit-il, Tibert et ses deux fils, Unicorne, le rhinocéros, Cointerel, le singe, le Buffle et le Bouc ; mais ces pertes ne sont pas les seules. Votre cousin Hardi, le léopard est, aussi, retourné dans son pays ; le Taureau, l'Ours, le Griffon et l'Autruche ont fait de même, et la paix est votre seule ressource. »

. . . . Faciés pais se vous poés
A Renart, car pooir n'avés
A lui d'assanler gent à gent [1].
Car saciés le tout vraiement
Soissante en a contre un des vos.
Renars n'est mie de mort bos [2],
Ains est hardis et corageus,
Sages et soutius et viseus.
Larges est et larghement doune
Le sien as siens, et abandoune;
Il ne fait mie son trésor
De pieres, ne d'argent ne d'or
Si que vous, mais de chevaliers
De sierjans d'armes, d'escuiers
Preus et hardis; n'a trésorie
Fors que de boine gent hardie,
Rois, de son trésor conquerra
Le tien sil viut, et cacera
Toi et ta gent du régne fors [3].
Rois, croi conseil, u tu iés mors.

[1] Car vous ne pouvez lui opposer des forces égales.
[2] De bois mort.
[3] Et chassera, s'il le veut, toi et les tiens hors du royaume.

Pendant que le roi écoute, non sans douleur, ces vérités, cruelles à entendre, arrive un messager de Renart qui vient dénoncer l'expiration de la trêve, et annoncer la bataille pour le lendemain. « Soit, » répond Isengrin, au nom du roi. Renart fait préparer ses guerriers ; il leur promet que :

. . . . qui conquerra
Quoi que ce soit, il en pora
Faire conme dou sien sen preu [1] ;
Ce vous doit esmouvoir que preu
Soiiés, et mie n'entendés
Trop au gaaing [2], se vous n'avés
Rien conquis, Renars vous donra [3]
Tant du sien qu'il vous duerra ;
Et che devera bien souffire.
Et encore vous fait, mesire
A savoir, que qui un fuiant
De nos ocira [4], un besant
Ara, et de çou seurs soit,
Car uns fuians desconfiroit
Tout une ost [5]. . . .
. . . . . Cascuns lors si esmus
Fu de bien faire, et si ardans
Que cascuns ert en soi Rollans
De volenté.

Des deux côtés on se prépare à la bataille. Le Blaireau, le Dragon, le Basilic et Renart commandent chacun un corps d'armée. Quant aux troupes royales, elles sont sous la conduite des fils du roi, d'Isengrin, du Chameau et de Noble lui-même, qui a pour gardes l'archiprêtre Timer, Chantecler et Belin.

(1) *Preu*, profit.
(2) Ne vous préoccupez pas trop du pillage.
(3) *Donra*, donnera.
(4) Que celui qui tuera un fuyart de notre parti.
(5) Il suffit d'un fuyart pour perdre une armée.

Malgré lui, le roi marche à la bataille; il voit sa faiblesse; le sentiment du devoir seul le soutient.

. . . . Paour a, n'en puet mais
Li rois, et bien gréast le pais,
Et les damages restorast
Que Renars a et tous le gast,
Et dou meffait le clamast quite,
S'il fust qu'en parlast. A le fuite
Se mésist, s'il osast de honte [1].

Mais, au moment d'en venir aux mains, Renart réfléchit profondément sur la situation; il se dit :

Sages est, ki fait de son tort
Son droit. Se mésires [2] à mort
Estoit mis, et tout cil ocis
Ki od lui sont, s'a tant d'amis
Li rois, que il seroit vengiés
De moi, u seroie caciés
Jou et li mien dou règne fors.
. . . .
Pais ne puis faire ù n'aie hounor
Car cascuns voit bien le millor
En ai [3]. . . . .

Si, au contraire, au lieu d'abuser de ma force, je m'humilie, je rentrerai en grâce auprès du roi, ses barons me seront favorables et je pourrai me venger d'Isengrin, mon ennemi, dont les conseils ont mis le roi dans la fâcheuse

(1) Le roi a peur, ce n'est pas sa faute; il consentirait volontiers à faire la paix et à réparer les dommages que Renart a subis, il pardonnerait même le crime que celui-ci a commis, si ces demandes lui étaient faites; si la honte ne le retenait il aurait pris la fuite.

(2) Mon Sire, le roi.

(3) Si mon seigneur était mis à mort, ainsi que tous les siens, le roi a tant de partisans qu'il serait vengé de moi, et que moi et les miens finirions par être chassés du royaume; quelles que soient les conditions de la paix elle sera honorable pour moi, car chacun sait que je suis dans une position meilleure que celle où se trouve le roi.

position où il se trouve. Avant un mois, je serai grand-maître de l'hôtel royal et j'aurai acquis une telle réputation, que, si le roi venait à mourir, je serais le souverain bailli du royaume, le tuteur des jeunes princes, et peut-être roi moi-même : « Teus vens puet venter [1] »

Renart, on le voit, raisonne en profond politique; il sait, chose difficile, ne pas abuser de la victoire; il connaît tout le prestige de la royauté, et il veut faire servir cette force à l'accomplissement de ses desseins. Le roi sera l'obligé, le protégé de son vassal, qui, avec une finesse de vue remarquable, aura su, comme dit énergiquement Giélée, faire de son tort son droit.

Cette résolution prise, Renart en fait part à ses capitaines, à qui il recommande de rester en armes, sur leur garde, et prêts à le secourir au besoin. Quant à lui, il ira, à pieds nus, implorer le pardon du roi.

Einsi comme Renars vint à merci au roi Noblon et se mist à genouls et li rois descendi dou cheval, et len leva et puis le baisa.

VERS 2312 A 2346.

Renart s'avance en suppliant vers le roi;

. . . . jusques au roi ne ciessa,
Genous fléchis le salua,
Et li prie pour Dieu merchi :
— Hé ! Rois Nobles, je vieng à ti

(1) Tel vent peut souffler.

Conme meffais, près d'amender
De quanque vaurrès coumander
Sour moi et de cors et d'avoir [1].
Rois, jou me met en ton voloir. »

Noble, émerveillé de cette soumission inespérée, descend de son destrier, relève Renart, l'embrasse et lui offre les titres de conseiller et de commandeur de son palais. Le trompeur refuse ces honneurs; mais plus il se déclare indigne de ces faveurs, plus le roi insiste pour les lui faire accepter.

. . . . . . De son destrier
Descendi et Renart leva
Amont et par pais le baisa
Et li pardouna tous meffais,
Et viut k'il soit à tous jors mais [2]
De son conseil et conmandères
De son hostel. Li baretères [3]
Respont au roi : n'affiert à moi
Que je soie à conseil de roi.
Con plus s'escondit, plus esprent
Li rois [4]. . . . . . .

A la demande de Renart, le roi pardonne à tous les alliés de celui-ci.

Dont on dist souvent que grans pais
Gist en bien grant gerre à le fie.

Un messager porte la bonne nouvelle à la reine, qui accourt. Renart lui offre la main pour descendre de son palefroi, pendant que le roi rend le même service à dame

(1) Roi Noble, je viens vers toi en coupable, prêt à subir les conditions que tu mettras à ton pardon. — *Amender de cors et d'avoir*, faire satisfaction par corps ou par amende.

(2) *Mais*, maintenant.

(3) Le trompeur.

(4) Plus il s'excuse, plus le roi s'enflamme, plus il insiste.

Hermeline, qui est venue de Maupertuis à l'annonce de la paix.

On prépare le château pour recevoir dignement le roi, et Renart chante à voix basse :

J'ai joie ramenée chi.

Einsi comme li rois Nobles appaisa Renart et Ysengrin et les fist entrebaiser.

VERS 2447 A 2630.

Tous les habitants de Maupertuis sortent et viennent en pompe au devant du roi et de la reine, au bruit des trompes et des cors. Le roi, en jetant les yeux autour de lui, s'aperçoit de l'absence d'Isengrin. Il interroge ses valets, qui lui répondent que celui-ci est parti, redoutant la puissance de Renart qui, déjà, avait tué un de ses fils, et qui l'avait mis lui-même en péril de mort. Le roi l'envoie quérir et, sitôt arrivé, il le réconcilie, un peu malgré lui, avec son ennemi. On entre alors dans le château de Renart :

Il ni ot rue ne caucie
U il n'eust behourt [1] et fieste
Li auquant contoient de gieste [2],
Dansent, tument, espringhent, balent [3];
Et cil baceler legier salent
Et li plus fort gietent le piere,
Il n'est gius [4] de nule manière
C'on n'i péust véir juer.

[1] Joûtes.

[2] Quelques-uns récitaient des chansons de Geste, des poésies héroïques.

[3] Ces quatre verbes expriment différentes danses guerrières.

[4] *Gius*, jeux.

Après le banquet, où tout fut servi à profusion,

A fait Renars d'un eskiekier
Tout de fin or le roi présent,
Et les eskiés; mil mars d'argent
Vaut l'eskiekiers od les eskiés.

. . . .

A la roine un anel d'or
K'aporter fist de son trésor
Dont sans plus valoit la perrie [1]
Tout le trésor de Lombardie.

Là ne s'arrêtent pas les présents, qui sont proportionnés à l'importance des personnes; les chevaliers « d'un escu » ont chacun un hanap d'argent « ce fut assez avec tel gent, » les bannerets reçoivent une coupe d'or et un destrier, chaque écuyer, cent sols tournois; enfin, tous proclament que jamais on ne vît prince aussi généreux.

La fête se termine par un bal, ou plutôt par une danse en rond (carole), où tous les danseurs se donnent la main. Renart offre les siennes à la reine et à Hiersent (la louve), le roi à Hiersent et à Luparde; après celle-ci vient le Singe, qui débite ses plaisanteries, puis la femme de Renart, le Lupart, la Singesse, etc., etc.

Et li Bous y mena se Kièvre
Ki par jouenéce estoit si mièvre
C'en en tenoit partout ses gas [2];

. . . .

Cantecler li cos i ala
Od ses sis poules carola,
Et Vrediaus li papegai prist
Méhaut l'agace et puis si dist:
Or carolons et si cantons
Haut et clerc, je cuit nos arons
Anquenuit le pris de le fieste [3];

(1) *La perrie*, la pierre.

(2) Qu'on en faisait partout des plaisanteries, *gas*, *gab*, *gaber*, plaisanter.

(3) Je pense que nous aurons aujourd'hui le prix de la fête.

Et les danseurs, chacun à son tour, entonnent un refrain [1], puis vont réparer dans un souper plantureux les fatigues de la danse. Le lendemain, ils retournent chez eux.

Après avoir accompagné le roi en dehors de son château,

Renars retorne à son manoir
A cuer plain de mauvais voloir
Si que vous orés chi apries.
Trois jours fu à mal faire engriés [2].
Comment ouvra, puis vous dirai,
Le prologhe encommencerai.

(1) Noté dans le manuscrit.

(2) Pendant trois jours il rêva à mal faire.

RENART-LE-NOUVEL.

C'est li seconds livres.

VERS 2631 A 2674.

Amors et Karités et Dieus
Est une cose.

Le prologue du second livre débute par ces belles paroles : Amour, Charité et Dieu sont une même chose. Mais, c'est grand deuil, ajoute le poète, quand, au mépris des mœurs, nous n'avons parfaites amours. Dieu nous enseigne en vain la charité ; nous n'aimons que l'or et l'argent, et dans ce monde, ce sont précisément ceux qui devraient avoir le moins d'avarice qui sont le plus entachés de ce défaut.

Le clergé, qui doit montrer le bon exemple, ne nous enseigne que des lèvres. Aussi, nul ne se corrige et le monde est nu de vertus et couvert de vices. Nous n'écoutons pas la parole de Dieu ; nous ne suivons pas les leçons de ses saints apôtres ; la convoitise, l'orgueil, la haine, l'envie nous mordent le cœur, et Renart triomphe et règne.

Pour le chasser du royaume (du règne), il faut que chacun le bannisse de son cœur. Je le hais, et c'est pour cela, dit l'auteur, que j'ai composé une nouvelle branche de ses aventures. Peut-être, en l'écoutant, quelques-uns, clercs ou laïcs, se corrigeront, s'il plaît à Dieu, et chasseront Renart loin d'eux.

Mais pour lui encacier dou règne,
C'est fors des cuers, vous en dirai
Une branke ; car trop d'ire ai
Sour lui, et pour çou faite l'ai.
Pluiseur, ne sai u cler u l'ai,
Se Dieu plaist, en amenderont,
Et Renart d'iaus encaceront.

Ce second livre, où la satire prend libre carrière, contient certains épisodes qui sont la partie la plus intéressante du poëme de Giélée.

Ainsi com li rois Nobles va cachier et Renart.

VERS 2675 A 2834.

L'auteur commence, comme dans le premier livre, par quelques vers où il chante le printemps :

Quant arbre vienent en verdour
El mois d'avril, et en baudour [1]
Sont li oisiel parmi le bos,
Ke s'escrie li Roussignos,
Droit en ce tans et en ce mois
Iert, mesire Nobles li rois

(1) Joie.

Alés cacier [1] au bois as dains
De joie et de léece plains.
A çou c'ot les oisiaux tentir [2]
Li conmence à resouvenir
De Harouge feme au Lupart,
Pour qui amor esprent et art
Son cuer de si fin désirier
K'il ne se puet rassasiier
D'a li penser [3], et en çou dist
Si haut ke li bos en tentist,
Ce chant qu'est mignoz et jolis :

Souspris sui d'amoretes,
Souspris, souspris.

Pendant que, sous l'influence du printemps, le roi se livre à ses rêveries amoureuses, il voit venir vers lui Renart, qui le salue avec toutes les marques du respect le plus profond. Noble l'accueille avec bonté ; il rappelle à son ancien ennemi que, si celui-ci l'eût voulu, il était maître de sa vie ; qu'en récompense de sa soumission, il l'a nommé souverain bailli et sénéchal de son hostel, à la place d'Isengrin dont la parcimonie lui avait aliéné tous les cœurs. Il veut renoncer à ses habitudes d'avarice et il prétend tenir à Pasques une cour plénière où il réunira tous ses feudataires, et où il n'épargnera rien pour leur faire honneur. Après ces préliminaires, le roi en vient aux confidences intimes ; il raconte à Renart qu'il aime d'amour une belle dame.

— Ki est-ele, se Dieus vous gart?
— C'est feme hardi le Lupart
Ce dist Nobles, et Renars rist.

Le roi, qui n'a pas pris garde au sourire significatif de

(1) *Cacier*, chasser

(2) En entendant les oiseaux chanter.

(3) De penser à elle.

son confident, continue ses aveux et demande conseil à Renart. La dame lui a donné rendez-vous à la tombée de la nuit, dans le château qu'on appelle Roial-Roion, et qu'elle habite en l'absence de son mari, actuellement dans les environs de Constantinople. Ce château n'est éloigné que de trois lieues.

Renart demande au roi si son intention est d'aller seul à ce rendez-vous. — Oui, dit le roi, car elle le veut ainsi. — Il ne convient point, répond Renart, que le roi s'expose seul à tant de dangers; si vous le permettez, sire, je vous accompagnerai. — Soit, dit le roi, mais mettons-nous en chasse.

As bisses, as cievrius, as dains
Lor cace font, ne plus ne mains
K'il vaurrent prisent venison,
A tout repairent en maison,
Quire en font en rost et en pot
S'en menguent tant con il lor plot (1)

La nuit venue, le roi et Renart se mettent en route vers le château

U dame Harouge manoit
Ke li rois de fin cuer amoit,
Ki atendoit cele venue;
La dame ert de sa cambre issue
S'iert entrée en un gardinet
Dont li rois le clef del uisset (2)
Avoit, et si li ot dounée
Harouge et li ot dit l'entrée.

Au moment où le roi allait franchir le seuil : — Par la foi

(1) Ils prirent de la venaison ni plus ni moins qu'ils voulurent, retournèrent à la maison avec le produit de leur chasse, en firent rôtir et bouillir (cuire en pot) et en mangèrent autant qu'il leur plût.

(2) *Uisset*, petite porte.

que je vous dois, dit Renart, il ne convient point que vous vous exposiez seul et dans la nuit,

Ausi grant cop fiert uns vilains
C'uns Quens fait, u c'uns Castelains (1),

songez que, si un médisant avait prévenu le Lupart, il n'hésiterait pas à vous faire assassiner.

Rois longhement ne puet durer
Ki par conseil ne veut ouvrer (2).

Noble sent la vérité de ces observations : — Que faire? dit-il. — Donnez-moi la clef, répond Renart, et laissez-moi aller en avant;

Petis sui, s'iere mains pierçus
Ke vous k'iestes grans et corsus (3).

Je vais m'assurer si aucun piége n'est dressé, et, en tous cas, si un malheur doit arriver, mieux vaut pour le royaume que ce soit moi qui en devienne victime.

Tout est en Diu, vaille que vaille!

L'égoïsme royal est convaincu par ces avis prudents, et

(1) Un vilain frappe un coup aussi fort que ne fait un comte ou un châtelain.

(2) *Ouvrer*, agir.

(3) Je suis petit et je serai plus difficilement aperçu que vous qui êtes grand et corpulent.

Ce vers rappelle ceux-ci dans lesquels Jehan de Meun raconte l'origine de la royauté.

Ung grant vilain entre eus eslurent
Le plus ossu de quanque furent
Le plus corsu et le greignor
Si le firent prince et seignor.
Cil jura qu'à droit les tendroit
Et que lor logis défendroit
Se chascuns, endroit soi, li livre
Des biens dont il se puisse vivre;
Ainsinc l'ont entre eus accordé.

Noble, flatté dans sa vanité, donne la clef à Renart. Celui-ci entre dans le jardin et referme la porte au verrou.

La Luparde ot éu soumel,
Si en estoit toute pesande,
Dou roi véoir estoit engrande [1],
Et pour le désir qu'ele en ot
En cantant d'un dous son, ce mot
Dist et redist; bien le canta:
Dieus! trop demeure, quand venra?
Sa demourée m'ochira [2].

Ensi com Renars est avec la Luparde et l'acole et li rois l'atant de fors l'uis.

VERS 2835 A 3055.

Voilà donc Renart dans le jardin :

Renars tout bielement se traist
Lés la dame, et tout cois se taist,
Dalés li vient et puis l'acole,
Et si quassement l'aparole
K'a paines le pot-elle oïr [3].
Ke vaut? Renars fist sen désir
De le dame. Esrante aperçute [4]
S'est que Renars l'avoit déçute
Lors maudist l'eure que fu née;
Et Renars l'a reconfortée

(1) Désireuse de voir le roi.

(2) Dieu! il tarde trop, quand viendra-t-il? ce retard me fait mourir.

(3) Renart tout joyeux se glisse vers la dame, il reste d'abord immobile et muet près d'elle, puis l'embrasse et lui parle si bas qu'à peine le peut-elle entendre.

(4) Dès qu'elle se fut aperçue.

Et dist, quant il le vit plorer ;
Mal à dire et pire à céler
Est, car vos maris li Lupars
Qui molt est estous et gaignars [1],
Seut le venue roi Noblon
Il l'a pris et maine en prison
Et dist que il vous ardera [2].

Après avoir effrayé la maîtresse du roi par ce mensonge, en faisant croire à Harouge que son mari, instruit de sa faute, allait la punir, il la décide à fuir avec lui à travers les bois jusqu'à Maupertuis.

Pendant ce temps, le roi, auquel l'auteur fait jouer un rôle assez ridicule, se morfond à attendre le retour de son confident ; sa vanité ne lui permet pas de croire à une trahison, mais il craint que le Lupart jaloux n'ait fait un mauvais parti à Renart. Dans son impatience, Noble, *qui sait le flamand,* appelle son confident dans cette langue [3]. Enfin, fatigué d'attendre vainement, il se décide, aux premières lueurs du matin, à regagner son palais, où, pendant huit jours, il ne peut dissimuler à ses courtisans sa tristesse et son inquiétude [4]. Au bout de ce temps, Renart, fatigué de sa conquête, se prend à réfléchir à la conduite qu'il va tenir ; il s'agit de tromper le roi. Pour cela, après avoir raconté la vérité à Harouge, il lui conseille, pour son honneur, de se taire sur cette aventure ; mais la Luparde ne veut rien entendre et s'en retourne irritée dans son château. Ermeline, qui ignorait, jusque-là, la trahison

(1) *Estous et gaignars*, rageur et perfide.

(2) Fera brûler (comme adultère).

(3) Flament seut, si cria : *Waskarme*
Hiere Renart goude Kenape.

Ceci confirme ce que nous avons dit dans l'introduction, Noble est français et Renart flamand.

Waskarme, grands cris ; *Belgis interjectio*, heu ! hélas ! (Du Cange *Voce Wacharmen*). Entends-moi, Renart, mon bon garçon.

(4) Nous avons reproduit dans l'introduction les termes élogieux dans lesquels M. Saint-Marc Girardin a apprécié cette scène de haute comédie.

de son mari, suit la fugitive, qui lui raconte « sans rien céler » son aventure,

Et puis commença à plorer.

La femme de Renart rentre à Maupertuis, « de courroux presque forcenée, » et fait les plus sanglants reproches à son mari :

Renars ses maris la blanda (1)
Tant que le dame s'apaisa.

Le roi, toujours dupe, reçoit Renart à la cour avec mille démonstrations de joie. Celui-ci raconte à Noble que Harouge, craignant une trahison, l'avait fait jeter en prison sans vouloir rien entendre ; mais que, plus tard, il lui avait expliqué que c'était dans l'intérêt du roi qu'il s'était introduit chez elle. Elle lui avait alors pardonné ; mais elle garde rancune à Noble de ce qu'il a divulgué leurs amours ;

A ce mot fu li roi honteus.

En même temps arrive un messager qui apporte à Noble une lettre de la Luparde ; elle contenait :

. . . . cent salus
Et trestout çou, ne mains ne plus,
Ke Renars ot dit et conté,
K'ensi l'avoit Renars rouvé
A Harouge quant s'en parti (2).

Le roi, dupé et ravi, fait présent d'un beau palefroi au messager et comble Renart de faveurs.

L'auteur fait, à ce propos, une longue sortie contre les trompeurs :

(1) *Blander*, flatter, caresser.

(2) C'est-à-dire ainsi que Renart lui avait conseillé de le faire avant son départ de Maupertuis.

. . . . . aujordui a Renars
De ce monde bien les deux pars
Des laies gens et dou clergié.
. . . .

Puis il reprend la suite de son récit.

A la Pentecôte, le roi tient cour plénière et fait procéder à la cérémonie de son couronnement.

L'archiprêtre Timer (l'âne) chante une messe solennelle et, pour mettre le comble aux honneurs dont jouissait son favori,

Rois Nobles Renart apiela
En audience, li rouva [1],
Quant on va à pourciession,
L'espée roial, ù li non
De Diu sunt, porte [2] devant lui
Toute nue à ce haut jour d'ui,
En signe k'il est justicières
Justes, et des forfaits vengières,
Et espée de Sainte Eglise.
Renars ce siervice tánt prise
K'il en rent à genous flécis
Au roi Noble cinc cent miercis.
Empriés messe, sunt retorné
U palais ù ot atorné
Par assoir cinc mil escueles [3].
Cil manestrel sacent viieles,
Trompes et cors sarrasinois.
Li rois s'assist as plus haus dois [4]:
Entour lui sisent maint baron
Et maint prince de grant renon.

(1) *Rouva*, confia.

(2) Afin qu'il la porte.

(3) Ils sont retournés au palais où cinq mille assiettes avaient été préparées pour le banquet.

(4) *Dois*, dais.

Ensi com Belin li moutons vint devant le roi et Beline la Berbis, etc., etc.

VERS 3055 A 3166.

Pendant la cérémonie du banquet, une clameur s'élève : on voit apparaître Bélin, le mouton, qui apporte le cadavre de sa fille Giermette ; il accuse Isengrin d'avoir commis ce meurtre ; Beline le suit et remplit le palais de ses plaintes. Arrive aussi le coq Cantecler, criant vengeance au roi contre Hubert, le milan, ce larron cruel qui a tué ses poussins ; il est suivi de Pélé, le rat, et de Chenue, la souris, qui pleurent la mort de leurs enfants, victimes de Mitous, le fils de Tybert. Le roi promet justice et ordonne d'arrêter les coupables, qui seront jugés et punis. Mais Renart, à qui s'offre une facile occasion de vengeance contre Isengrin, interpelle le roi et lui dit : — Qu'attendez-vous, sire, pour punir ces assassins ? le forfait est patent. Noble se rend à ces observations, et Mitous et Hubert sont conduits au supplice. Quant à Isengrin, plus grand seigneur, son exécution est différée jusques au lendemain matin. Déjà il était traîné

Dusqu'as fourches et fu montés
Amont l'eskiele au caaignon
Ni faloit se l'eskiele non
A tourner, kil ne fust pendus (1).

quand le corbeau Tiesselin vient affirmer au roi que le

(1) Déjà il était traîné aux fourches (patibulaires), déjà il était au haut de l'échelle et attaché par le cou ; il n'y avait qu'à retirer l'échelle et il était pendu.

coupable n'est pas Isengrin, mais Pinçars, le fils de celui-ci. Sur la preuve de cette affirmation, Pinçars remplace son père au gibet et est exécuté. Ce n'était pas assez pour la haine de Renart. Lorsque le Coq, qui était venu se plaindre, quitte la cour, Renart, qui s'était mis en embuscade, enlève un des fils de Chantecler et le dévore; quant à Isengrin, Renart excite contre lui la colère des deux mâtins, Grignars et Roeniel, en leur persuadant, contre la vérité, que c'était Isengrin qui avait dévoré les jeunes chiens dont ils déploraient la perte; les mâtins se lancent contre le meurtrier supposé. Isengrin parvient à se sauver;

Mais il a laissié bien grant part
Des peus de son gris pélicon,
Qu'el camp en gisent li flocon [1].

Hiersent, la femme du Loup, effrayée de cette attaque, s'enfuit à travers le bois,

Et Renars toudis le sivi;
Et de courre tant se lassa
Hiersens, kéns ou bos se pasma [2];
Quant Renars le vit si menée
Si en a fait sa destinée,
Et puis le laissea toute coie.

Après ce nouveau crime, Renart fait la rencontre de Tybert, le chat, affolé de douleur à cause de la pendaison de son fils.

Enmi le bos Tibiert le cat
Trouva ki de dolour débat
Sen pis [3], ains tel doel ne vit nus,

(1) Mais il a laissé une grande partie des poils de sa pelice grise, dont les flocons jonchent les champs.

(2) Mais Hiersent se fatigua tant à courir, qu'elle tomba pasmée dans le bois.

(3) Il trouva dans le bois Tyber, le chat, qui de douleur se frappe la poitrine. *Pis*, *pectus*.

Pour son fil ki estoit pendus,
Et s'iert de fain si esragiés
C'à paines pot estre sour piés [1];
Renars le voit, sel' salua
Et Tybiers répondu li a :
Renart toi hé et tes salus [2],
Car par toi fu mes fius pendus.
Et Renars d'un et d'el dit a
Tant que Tybiers li pardouna,
Si qu'il cuida qu'il n'euist coupes
En çou. Renars li fist cent loupes
En derrière, et tant le blada
Que trestout le doel oublia
De son fil, mais sa faim ne pot
Oublier, que si très grant ot [3].
A Renart dist bien mengeroie,
Renars respont : jou si feroie.

Ce chapitre rentre dans les données connues du roman primitif. La scène où les animaux, victimes de Renart, viennent se plaindre au roi, a été traitée plusieurs fois dans les branches anciennes, et avec beaucoup d'esprit et de malice. Les cinq chapitres qui vont suivre sont également dans la manière du Renart primitif.

(1) De plus il était si enragé de faim qu'il pouvait à peine se tenir sur ses pattes.

(2) Renart, je te hais, toi et tes saluts.

(3) Et Renart lui en a tant dit que Tybier finit par lui pardonner, pensant qu'il n'était pas coupable; Renart lui fit cent grimaces par derrière, et le flatta si adroitement qu'il oublia le deuil de son fils; mais il ne put oublier son appétit, qui était très-grand.

Einsi com Renars senfuit au bois à tout un oison cuit, etc.

VERS 3167 A 3298.

Renars dist a Tibiert, je sens
Rost au flair dont apriès je pens,
Me gloute de geule art apriès [1].

— Marchons, dit Tybiers, qui a oublié sa douleur mais non son appétit. Guidés par l'odeur, ils arrivent à une maison où l'on avait fait rôtir une oie. Cette opération terminée, le rôti avait été déposé dans le garde-manger, et les habitants de la maison s'amusaient au jardin à jouer aux échecs en attendant l'heure du repas. Les deux complices pénètrent dans le garde-manger et trouvent contre la porte le pot à la crême.

. . . . Tybiers bien s'en refait,
Moult désiroit et craime et lait,
Mais Renars moult poi en lapa
L'oison saisit, à tout sen v'a;
Si caus fu l'oisons, qu'il dist: Wis! [2]

En sortant, Renart tire par malice la porte à lui et s'enfuit au bois avec sa proie, qu'il dévore toute entière.

Et Tibiers li cas est enclos
En le despense; à miauwer
Prist si haut c'on l'oï tout cler
Ou garding [3].

(1) Je sens au flair un rôti qui m'attire, ma gueule gloutonne aspire après cette proie.

(2) Mais Renard en lape très-peu, saisit l'oison et se sauve en l'emportant; mais l'oison était si chaud, que Renart se brûle et fait: *Wis!* — C'est une onomatopée réussie.

(3) Et Tiber, le chat, enfermé dans la dépense, se mit à miauler si haut qu'on l'entendait du jardin.

Attiré par ce bruit, le maître accourt et ne doute pas que Tybiers a dévoré l'oison.

Mais il en ara d'un baston
Sen louier [1], lors conmande à clore
Huis et feniestres, car enclore
Violt le cat, s'il puet et tuer.
Lors a fait à cascun douner
Un grand baston, et fist ouvrir
L'uis [2], et Tibiers prist à fuir
Sus et jus, parmi le maison;
Apries lui ruent maint baston,
Caçant le vont entor le fu,
Ainc mais à tel meskiés ne fu
Tibiers [3], si près d'ou fu ala
K'en pluseurs lius se piel ulla [4].
En une loge s'en fuï,
U ot estrain, là se quati [5];
Li vif carbon qui se piel prisent
L'estrain errant trestout esprisent,
Si que li maisons arst trestoute.
Tibiers li cas d'ardoir ot doute
Dou solier saut ens ès fossés
Qui d'aighe estoient priesque rés.
Outre s'en vait; que bien noer
Sot, liés fu quant pot escaper.
Ou bos vint ù Renart trouva.
Dormant, le vit, si l'esveilla [6].

Renart l'accueille par des railleries : — Là d'où tu viens,

(1) Son loyer.

(2) La porte du garde-manger

(3) Jamais Tyber ne fut en si grand danger.

(4) Brûla.

(5) Où il y avait de la paille et s'y blottit.

(6) Les charbons brûlants attachés à sa peau mirent le feu à la paille (estrain) de sorte que la maison fut bientôt tout en flammes. Tyber le chat craignant d'être rôti, sauta du grenier dans les fossés qui étaient pleins d'eau ; il fut heureux pour lui de savoir nager afin d'échapper à ce péril ; il gagna le bois où il retrouva Renart endormi et l'éveilla.

lui dit-il, l'eau était à bon marché, car j'en vois tout ton corps mouillé. — Tybiers lui répond en lui citant des proverbes :

Cius ni doit mie trop canter
Biaus sire, qui est à ceval,
Ne plourer cius ki est ou val,
Car fortune et aventure ont
Pooir sour trestous ciaus dou mont [1]
. . . .
Teus rit au main [2] ki au soir pleure,
Et si redist-on moult souvent :
Cascuns ne set c'a l'oel li pent ;

et il finit en menaçant Renart de porter ses plaintes devant la cour.

Renart se moque de lui et lui reproche de s'être attardé au pot à la crême. Pendant cette discussion, ils voient venir vers eux l'abbé de Citeaux monté sur un palefroi et accompagné de six moines et de deux frères convers barbus ; un de ces derniers portait, attaché à la selle de sa monture, un héron dont on avait fait présent à l'abbé. — C'est un scandale, s'écrie Renart, la chair leur est défendue. — Ce serait une bonne action, ajoute Tybert, de leur enlever le héron, pour leur éviter un péché. La troupe, cependant, n'était plus qu'à la distance d'un jet de pierre : — Qu'allez-vous faire ? dit Tybert à Renart. — Tu vas le voir, répondit celui-ci.

(1) Celui-là ne doit pas chanter trop haut qui est à cheval, ni se plaindre celui qui est à pied, *ou val*, à bas, car fortune et aventures ont pouvoir sur tous les habitants du monde.

(2) Tel rit au matin.

Einsi conme Renars se coucha au chemin com mort, etc.

VERS 2299 A 3366.

Renart s'étend au travers du chemin, comme s'il était mort ; l'abbé passe ; le frère convers qui portait le héron, descend de cheval pour ramasser le Goupius [1],

Car li piaus est et bièle et boine.
. . . .
Renart tourse [2] avoec le hairon,
Fort le loia d'un corion
Cà poi parmi ne le rompi [3],
De le destrece Renars pi ;

et le Frère repart au trot, au grand dommage de Renart. Pendant ce temps, Tybiers était grimpé sur un arbre. Renart, qui ne peut se délier, appelle Tybiers à son secours. Celui-ci s'élance sur la croupe du cheval qui s'effraie, s'emporte et renverse dans sa course l'abbé et trois de ses moines ; le chat se sauve avec le héron et laisse Renart toujours attaché au cheval affolé. « Hélas ! comme j'ai été fou, s'écrie-t-il, quand je me laissai lier ainsi ! » Enfin, la courroie se brise, et Renart, blessé, retrouve Tybiers qui, grimpé sur un arbre, dévorait avidement la tête du héron et

S'en faisoit bruire son grenon
Sans quire et sans nape et sans sel [4].

(1) Le Renard.

(2) Attache.

(3) Il le serra si fort qu'il rompit presque la courroie.

(4) En faisait claquer ses mâchoires (*grenon*, moustache) sans avoir fait cuire (le héron) qu'il dévorait sans nappe et sans sel.

Einsi conme Tibiers li chas est montés seur un arbre à tout le Hairon, et Renars est par desous, si parole à lui.

VERS 3367 A 3390.

Renart interpelle en flamand Tybiers, qui lui répond quelques mots dans la même langue. Renart fait le récit de ses souffrances et demande le partage du héron. »

Tibiers respont : par Saint-Fagon,
Puis que seus mangastes l'oison
Le hairon tous seus mengerai ;
Puis que del oison ne goustai,
N'en gousterés ; riens ne vous vaut
Renars, se dou cul ne me saut [1].

Einsi conme uns bouchers qui menoit un buef et un tor et deus chiens avisa Renart, si le fist pillier as chiens qui moult le domagèrent.

VERS 3391 A 3464.

Pendant que Renart et Tybiers discutent, voici venir à travers le bois un boucher qui ramenait du marché un bœuf et un taureau qu'il avait achetés pour cinq florins d'or ; dès qu'il aperçoit Renart, il appelle ses chiens :

Voi-le, Takes, pren-le, Volans !

(1) En imitant ici le roman primitif, Giélée en prend les allures et le style. « Vous n'en aurez rien que ce qui me sortira du c.. »

Renart détale, poursuivi par les deux mâtins, qui le pillent et le déchirent, et il trouve enfin un refuge à Maupertuis. Ici finissent les aventures épisodiques du Goupil; c'est le châtelain Renart qui va rentrer en scène.

Renart a été accueilli avec joie à sa rentrée dans son domaine; seule, sa femme, jalouse de Harouge la Luparde, le reçoit avec des reproches. Renart, mis de mauvaise humeur par ses mésaventures, n'accepte pas cette fois avec patience les récriminations de son épouse; il la frappe et la punit honteusement en lui coupant « ses tresses[1], » et en la mettant à la porte du château.

Celle-ci, irritée à juste titre, porte ses plaintes à la cour et révèle au roi les perfidies de son époux. Ici, la situation se complique; d'un côté le roi est furieux d'avoir été dupé, de l'autre Hardi, le Léopard, en apprenant la double trahison : du roi qui voulait le tromper, et de Renart qui s'est substitué au roi, entre dans une violente colère :

En ce courous et en cele ire
Vint au roi et li prist à dire :
Rois, je te renc fiez et oumage
Ke tieng de toi, et yretage,
Car viers moi as ouvré que faus[2]
De ma feme, dont point ne faus,
A grant gerre si te deffi.
Rois Nobles voit et set se fi
K'il a tort, et li Lupars droit;
Pardon li prie et offre amende.

Le Lupart consent à pardonner, mais à condition, dit-il, que le roi

A ost voist sur Renart le rous[3]
Par cui sui de ma feme cous[4],

(1) Couper les tresses, les cheveux, était une peine infamante; Du Cange, *Voce Capilli : Capillorum adustio lœnarum pœna.*

(2) Car tu t'es conduit comme un homme déloyal.

(3) A condition que Noble aille en expédition contre Renart-le-Roux.

(4) *Cous*, cocu.

et qu'il me laissera le droit de me venger de ma femme à ma volonté ; le roi, plus généreux, promet de faire à Renart une guerre implacable, mais il sollicite la grâce de sa maîtresse. Hardi cède encore, mais à la condition que, si jamais elle retombait en faute, le pardon qu'il accorde ne la protégerait pas.

Et li rois dit : ne vous quier plus [1].

Ainssi conme Ysengrins li leuset li quos et Tybers li chas se vindrent plaindre au roi.

VERS 3465 A 3546.

Pendant que Noble et Hardi méditent contre Renart des projets de vengeance, voici venir, avec Isengrin qui raconte les outrages que sa femme a subis, le Coq qui dénonce le meurtre de son fils, et enfin Tybiers, le Chat qui montre ses brûlures.

Venjance, rois, venjance, rois;
Tout ensi uslé [2] comme vois
Sui par Renart le traïteur.

— Par saint Pol, dit le roi :

Il en pendera par le col

et il donne l'ordre de déployer la bannière royale et de

[1] Je ne vous en demande pas davantage.

[2] Brûlé.

convoquer ses vassaux dans les villes, dans les bourgs et dans les châteaux.

« Ces jeux de guerre, ajoute mélancoliquement l'auteur, sont agréables aux gens d'armes, mais sont odieux aux pauvres gens, »

Car parmi eaus vont tot li frait (1).

De tous côtés accourent hommes d'armes, écuyers, ducs, comtes, princes, bourgeois et fieffés, qui viennent se ranger sous la bannière royale. Depuis Pharaon, jamais roi n'eut une armée aussi nombreuse. Sans retard, on se met en marche, et, après avoir dévasté le pays, on pose le siége devant Maupertuis. Renart, pris à l'improviste, n'a pas eu le temps d'approvisionner le château; il maudit sa femme qui l'a trahi, car il redoute de ne pouvoir résister longtemps:

. . . . n'ai pooir
De longuement chi remanoir,
Car tantost seriens affamé;
Çaiens a poi car, vin et blé
Pain, besquit et autre vitaille (2).

Einsi comme li rois Nobles fait assaillir Maupertuis.

VERS 3546 A 3648.

L'auteur trace une troisième fois le tableau d'un assaut. Tous les barons du roi rivalisent de valeur : Noirous, « le

(1) Car ils en supportent tous les frais.

(2) Nous avons ici, en petite quantité, chair, vin et blé ,„ pain, biscuit et autres victuailles.

Fouant [1], » en creusant une mine, fait crouler une des tours du château :

Atant ès Hardi li Lupart
Ki crie : Or cha, Dieus i ait part
A cel lés ert li castiaus pris [2].
Adont oïssiés hus et cris
Si grans, que au mien ensient,
On n'i oïst pas Dieu tounant.

Renart fait sans délai tendre l'arc à tour [3] dans le donjon ;

Au descokier fiert le Lupart
En lequisse et fiert d'autre part
Et ataint roi Noblon ou pié.

Ce coup heureux sauve le château. Le roi, blessé, fait sonner la retraite, et Renart sollicite une trêve de quinze jours que Noble accorde volontiers, afin de se faire soigner, ainsi que le Léopard.

Renart profite de la trêve pour réparer le château ; mais ces préparatifs de défense ne sont faits que pour dissimuler la fuite qu'il médite ; Renart veut aller, par le monde entier, chercher des ennemis au roi Noble :

S'ira ès illes d'Orient
Et ès illes viers Occident,
En Etyope et en Turkie ;
Et ès illes viers Barbarie
Et en Europe ira ausi,
Et ès illes viers Miedi.
Por sodoiiers, et en Aufrike
Et en Cezile, tiere rike,

(1) La Taupe, ce nom a persisté.

(2) De ce côté le château sera pris.

(3) Grande arbalête. (Voir Du Cange, *Balista*).

En Aise [1] et en Septentrion
Il ne remanra région
El monde sodoiiers ne quière [2].

Tant que la vie lui restera au corps, il fera la guerre au roi.

Pendant qu'il forme ses projets, Duin, « li coulon » (le pigeon), messager du roi, apporte une missive; Renart la donne à lire à son chapelain :

Quant l'ot parluite, si souspire
Li capelains [3].

Renart lui ordonne d'en faire lecture à haute voix : J'obéis, répond le chapelain.

Si come rois Nobles envoie son mès à Renart.

LETTRE EN PROSE ET VERS 3649 A 3682.

Nous reproduisons la lettre royale :

Nous Nobles par le grâce de Dieu rois sour toutes les biestes, à Renart le rous con à sen parjure, foimentie et sen traiteur [4], mourdreur [5], tenseur [6], cuncieur [7] ravisseur et pieur (pire) ke nous ne sariens deviser, non salu, mais fai assavoir com il soit ensi k'à moi soit meffais de traïson et viers Hardi le Lupart, si com il bien set, viers Ysengrin et Cantecler le koc, Tibiert le cat et autres pluseurs, dont plaintes sunt devant nous venues; nous li conmandons et faisons assavoir que s'il en violt faire amende et venir à mierci et faire satisfacion par un, si que ce soit en nostre

(1) Asie. — (2) Il ne laissera aucune région au monde où il n'aille chercher des guerriers. — (3) Lorsqu'il eut lu cette lettre jusqu à la fin, le chapelain soupira. — (4) Traitre. — (5) Meurtrier. — (6) *Tenseur*, pillard, de *Tansare*. — (7) De *conchier*, souiller, salir.

plain dit, nous le receverons, et bien sace qu'il trouvera en nous miséricorde, c'est qu'il, ne li sien, n'aront de mort garde [1]; et se il çou ne fait, sace que à mon vivant gerre ne li faurra; et se jou le puis prendre, ne nului de ses gens, c'est sans rachat et sans mierci, ne ne me partirai dou siége pour vent ne pour oré (pluie), si arai me volenté du castiel et dou pays, c'est d'esciller [2] et d'ardoir à fu et à flame, et çou ai-je juré à tenir par devant mes gens, conme rois, sour les sains éwangiles de Dieu.

Si nous en relaissiés savoir vostre volenté par letres au jour d'ui ou du faire ou du laissier, et pour le raison de çou le vous mandons nous, que Dieus ne li mondes ne nous en sace que demander, et que on sace que nous ne volons se droit non et vous tort [3].

Ces letres furent faites par grant esgart de nous et de no conseil et kierkies l'an ke Phasiphé li roine feme le roi Minos engenra d'un tor Minotaurum par le conseil Dédalus, Witante nuef el mois que li lousignos (rossignol) trait à air [4].

« Jamais, s'écrie Renart à cette lecture, je ne ferai ce qu'il me demande ! » Et il dicte une réponse qu'il charge son messager, Wauket le geai, de porter au roi Noble. Le messager part. Arrivé devant la tente du roi :

U kil vit le roi li douna
Le letre et li rois le puira [5]
Errant l'arceprestre Timer,
Pour lire, et tuit pour escouter
I acoururent que mieus mieus,
Es tentes ne remest vius lius [6],
Et Timers à lire commence
Devant le roi en audience.

(1) C'est-à-dire : que ni lui ni les siens n'ont à redouter de perdre la vie.

(2) Détruire.

(3) Faites-nous savoir si vous avez volonté de faire ce que nous demandons, ou de vous y refuser ; c'est pourquoi nous vous avons écrit afin que Dieu ni le monde ne nous en puisse blâmer, et que l'on sache que nous ne voulons rien que le droit, et que vous ne voulez que le mal (le tort).

(4) Au mois où le rossignol reprend ses chansons.

(5) Le roi la présente aussitôt à l'archiprêtre Timer.

(6) En la tente nulle place ne resta vide.

Si conme Renars envoie ses lettres au roi Noblon par Wauket le Ghai son mesagier.

LETTRE EN PROSE ET VERS 3683 A 4096.

Il faut aussi reproduire la réponse de Renart ; c'est la langue diplomatique du XIII[e] siècle :

Nous Renars, sires de Malpertuis et dou païs entour, maistres des consaus des grans signors et de lor règnes, damoisiaus prisiés, loés et honourés et amés ou monde des laies gens et dou clergiet, liquieus miens nons (nom) vole partout en essauçant [1] ; com il soit ensi, rois Nobles, que vous m'aiiés assis (assiégé) en mon castel de Malpertuis, sauf çou que garde ne m'en dounoie, sans raison ki face mie à faire si grande emprise, come vous avés faite sour moi, et sans deffier [2], que faire ne déussiés, ki vos hom estoie ; et par le conseil de ceus que vous bien savés ki me héent (haissent) de mort, et me mandés et conmandés que je viegne en vo mierchi sans mort recevoir, et che ne ferai-je mie, car il i a dou poil de l'ours [3] en vostre afaire ; car bien sai se je venoie à vous à mierchi tant connoie vo boin conseil, que vous me meteriés, se vous me teniés, en ténèbres, en cartre perpétuel [4], dont je m'en garderai, bien se je puis.

Dont puis que vous estes desloiaus viers moi, que faire ne déussiés, li homages liges et li fois que je vous devoie est nule, car vous avés premiers rompu le festu [5] ke autant de fois me deviiés vous com je vous devoie ; dont je vous fai assavoir ke je sui Renart, et ki m'assaura [6] je me deffenderai, et ki sour moi ardera, jou arderai sour lui ; mais faites le

(1) Lequel mien nom vole par tout en s'élevant.

(2) Sans que j'en fusse prévenu et sans raison que justifiât une telle entreprise faite sans défi préalable.

(3) Renart avait joué de méchants tours à l'ours, racontés dans le roman primitif.

(4) En prison perpétuelle.

(5) Rompu le fétu, c'est-à-dire l'alliance. Voir Du Cange, *voce Festuca.*

(6) Et contre qui m'attaquera.

bien [1], je ferai un juise [2] por mi purgier de çou de quoi vous m'arokiés [3], tel que je vous deviserai ; c'est de porter un fier de ceval ardant en som [4] une lance, que je n'ai coupes ou fait pour quoi vous m'avés chi assegiés ; se je sui dou fier ars ne escaudés traïtres soie, et en face l'en conme de traïteur [5] ; se je n'ai garde dou fier [6], on me tiegne paisivle ; se ce non [7], Rois, je vous deffi et di fi à vous et as vos (aux vôtres) car li drois est miens et non vostres.

Ces letres furent kierkies l'an ke li mousson [8] se conbatirent as mouskerons sietante et set el mois que li pouchin deviennent poulet.

A la lecture de cette lettre insolente, le roi, furieux, demande conseil à tous ses barons :

De grant corous les iols roelle
Fronce dou nés, et d'aïr tranle,
Plus que ne fait fuelle de tranle.
De grant fierté crike les dents,
Et eskigne con hors dou sens [9].
Li gais Waukés tel peur en a
Ke de hides [10] se parfoira.
Tout sans congiet s'en va volant
Dusqu'à Renart tout parfoirant [11].

(1) Faites ce que vous devez faire.

(2) Juise, *judicium*, *proprie purgatio vulgaris seu per duellum aut per ferrum candens.* — Du Cange Glossaire, *voce Juisium.* — Épreuve par duel ou par fer rouge.

(3) Que vous me reprochez arrogamment.

(4) *En som une lance*, au sommet d'une lance. L'épreuve par le fer chaud se faisait en portant dans la main nue un fer ardent. (Voir Du Cange, *voce Ferrum candens*). Renart offre ironiquement de le porter au bout de sa lance.

(5) Si je suis par le fer brûlé ou échaudé, je consens à passer pour traître et à être traité comme tel.

(6) Si je n'ai aucun mal du fer chaud, qu'on me laisse paisible.

(7) Si vous n'acceptez pas ces conditions.

(8) *Li mousson*, peut-être les moineaux (mouchons), le mot mouchon est resté dans le patois lillois avec cette signification.

(9) Le roi, en grand courroux, roule les yeux, fronce le nez et tremble de colère (d'haïr) plus que ne fait feuille de tremble ; plein d'orgueil, il grince les dents et écume (de colère) comme un homme hors de sens.

(10) Frayeur, probablement de *hispidosus*, hérissé, qui a donné aussi hideux.

(11) Le geai Waukés en eut une telle peur que de frayeur il se *parfoira*, et sans prendre congé prit son vol et retourna vers Renart tout *parfoirant.* — Inutile d'insister sur cet effet connu de la peur.

Mais Renart, impassible, « à cuer esmarbre, » écoute le récit que son messager lui fait de la colère du roi. « Demain, continue le Geai, nous aurons l'assaut; si nous sommes pris, nous serons tous mis à mort; la fuite est donc notre seule ressource. » Tous ceux qui entourent Renart s'écrient: « Waukés a raison! » Renart les rassure:

N'aiiés paour, si vous menrai
La ù li rois n'ara pooir;
Et vous donrai de mon avoir
Tant que serés rice à tous jours.
N'aiiés paour! c'est deshounours
D'avoir paour . . . .
. . . .
Il ont tort et nous avons droit.

Et, du reste, ajoute-t-il avec un cynisme hypocrite, si, par impossible, le bon droit n'était pas de notre côté, comme vous ne faites qu'obéir à mes ordres,

Tos li péciés, foi que vous doi,
Seroit sour moi, et vous sauvé
Se pour moi estiiés tué.

Enfin, pour le cas où cette promesse de mourir innocents ne rassurerait pas suffisamment ses complices, Renart leur fait confidence de ses projets de fuite:

Car viers le mer irons anuit
En une nave grant et noble
Où poi douterons le roi Noble [1].
Forte est, n'a garde de tormente
Lée et longhe séure et gente,
Warnie est por vivre douze ans,
Oncques en mer n'entra si grans.
Comment l'ai faite carpenter
Signour, vous vaurrai deviser.

(1) Où nous redouterons peu le roi Noble.

La longue description qui suit, l'énumération des matériaux avec lesquels le navire a été construit ne sont, en réalité, qu'une satire amère et violente de la société telle que la voyait l'auteur. C'est sur le clergé qu'il fait principalement peser la responsabilité des maux qu'il déplore, des pratiques qu'il critique. Il ajoute :

Bien sui de maroniers porvus,
Ains mieudre n'ot rois, quens ne dus [1],
Car de nos nave est amiraus
Li Papes et ses cardounaus,
Ara od lui pour gouverner,
No nave parmi haute mer,
Clers et prestres et archevesques
Moines, doiiens, abbés, eveskes,
Jacobins, c'on dist prééceurs.
Avoec eaus les frères Meneurs.
Ara, s'irons séurement
Et j'espoir que nous arons vent
Boin, com pour nous, c'est de pécié.

Poussé par ce vent (le péché), le navire ira tout droit vers l'enfer chercher le fils de Proserpine et d'Orgueil [2].

Renart achève ses confidences : « La nuit prochaine, dit-il, un souterrain ignoré nous conduira de ce château au rivage de la mer d'Angleterre [3]; vous le voyez, vous n'avez rien à redouter de nos ennemis. »

Après ce long discours de Renart, l'auteur prend, à son tour, la parole pour moraliser, et, s'adressant à ses lecteurs, il leur explique l'allégorie du navire d'une façon plus précise encore :

(1) Je suis pourvu de mariniers habiles; roi, comte ou duc n'en eut jamais de meilleurs.

(2) On se souvient que dans la première partie, Orgueil, fils du roi, était l'amant de Proserpine; un fils est né de ces amours, qui porte le nom de son père, Orgueil.

(3) Voici encore une preuve que le château de Renart était en Flandre, et que Giélée a voulu désigner Gui, qui recherchait l'alliance anglaise, comme point d'appui contre Philippe-le-Bel.

Li nave en coi tant visces a
Est nos cors ki par le mer va
Dou monde, ù à périlleus vens.

Ce navire, asile de tous les vices, c'est notre corps qui flotte sur la mer du monde battue par les orages, et il ajoute :

De riens ne sonmes si ciertain
Conme de le mort, ne si fi;
Pour l'amor Dieu regardons i
Car se par le vent de pécié
Sonmes en le mer périllié,
He! las, mar fumes onques né [1],
Car se li vens fait que hurté
Ait no nave au rocier de mort
Ançois qu'ele parviegne au port,
Fendue ert no nef et brisie
Et nostre ame en infer bruie [2].
Faisons les dis des marouniers [3]
Non les œvres, kil n'est mestiers;
Ausi sunt-il de car et d'os
Ke nous sonmes et divers cos
Ont souvent de temptation [4]
Ki les fait, ù voellent u non,
Estre en le nave ens le mer,
Et au vent de pécié sigler
Avoec Renart . . . . . .

Les pilotes du navire, ce sont actuellement des prêtres indignes. Sauvons-nous seuls, puisque nous ne pouvons nous sauver avec eux, et pour cela, chassons de nos cœurs Renart et Orgueil.

(1) Hélas! c'est pour notre malheur que nous sommes nés!

(2) Brûlée.

(3) Il a expliqué plus haut qui étaient ces *marouniers* :

Car de nos nave est amiraus
Li papes et ses cardounaus.

(4) Ils sont comme nous faits de chair et d'os, et soumis comme nous aux tentations.

Ce nos doinst [1] li fius et li pères
Et li sains espirs li sauveres.

On dit aujourd'hui : plus royaliste que le roi ; Giélée prétendait être plus chrétien que le pape.

Après cette longue digression, l'auteur reprend le cours de son récit.

A l'expiration de la trêve, le roi et le Léopard sont guéris de leur blessure ; le camp royal est dans la joie ; tous se préparent à l'assaut et nul ne doute du succès. Au soleil levant, l'attaque commence. Noirous « le fouant » veut, comme précédemment, miner les tours du castel, mais Renart ne se laisse plus prendre comme la première fois.

Noirous li fouans vait fouant [2]
Au pié d'une grandisme tour
Et quant Renars parçoit cel tour [3],
Le tour contre Noirou mina
Priès toute, et moult bien l'esponda
Sour estakes [4], et d'euwe emplir
Fist le fosse, et tout quoi tenir,
Et Noirous li fouans fouoit
Ki riens garde ne s'en dounoit ;
Tant foui, l'iauwe le noia
Et vint od lui [5] ; quant ç'avisa
Li rois, si s'est cent fois sainiés [6].

Et il lance à l'assaut ses plus vaillants chevaliers, Isengrin, Tybiers, Hardi, qui semblaient autant de Rolands. Le Singe et son fils ne prennent point part au combat ; le

(1) Que le Fils, le Père et le Saint-Esprit nous fassent cette grâce.

(2) Va fouissant.

(3) *Cel tour*, cette ruse.

(4) L'appuya sur étais.

(5) Il fouit tant que l'eau (dont Renart avait fait emplir la tour) le noya, et ramena son cadavre.

(6) *Sainier*, faire le signe de la croix.

roi, qui les soupçonne d'être de connivence avec Renart, les frappe et les chasse de son armée. Pendant que les autres continuent leur attaque,

De le pière dou mangouniel
Le plus maistre tour del castiel
Ont encontre tiere abatue.
De cel cop cascuns del ost hue (1),
Et Renars moult se déconforte
De se tour k'il cuidoit très forte.
Ensi conme il se desmentoit,
Il esgarde sour destre, et voit
Ke li fius le roi, Léoniaus
Estoit rampés dusqu'as crétiaus (2)
A une eskiele amont en haut.
Et Renars encontre li saut,
De si haut, com Lioniaus fu
L'a ens el fossé abatu,
Si k'il brisa andeus les bras.
Li rois le voit et dist : hélas !
Le mien cier fil m'a Renars mort (3).

Le roi fait emporter son fils et sonner la retraite.

Sauvé cette fois, Renart ne veut plus courir les chances d'un nouvel assaut; mais, avant d'exécuter son projet de départ, la nuit venue, il sort du château avec quelques-uns des siens et va attaquer le camp endormi.

Mais ançois fist grant déablie;
Lui centisme ès tentes féri,
Et puis cria : traï, traï, traï !
Tentes abat et gens ocist,
Et en son retor dis en prist.

(1) A ce coup tous les assaillants poussent des cris de joie.

(2) Renart regarde à droite et voit que Lioniau le fils du roi était, au moyen d'une échelle, monté jusqu'aux crêneaux.

(3) Renart a tué mon cher fils.

Il fait enfermer les prisonniers dans les prisons du château et, pour tromper les assaillants, il ordonne de sonner les cors et de faire vacarme,

Pour çou que nus del ost ne sace
K'il lor voelle widier la place.

Einsi comme Renars ist de Maupertuis entre lui et sa gent, et entrèrent en une nef en mer.

VERS 4097 A 4384.

Pendant ce temps, on emporte par dessous terre toutes les richesses, tous les bagages du château; puis Renart et les assiégés prennent place dans le navire préparé; les voiles sont hissées,

Vent orent tel k'il aféroit
A lor nave, et là vinrent droit
U Proserpine ert od son fil [1].

Cet enfant, qu'elle avait eu d'Orgueil, porte le nom de son père,

Et varloukéte un peu del oel [1]
Par fiertet.

Proserpine confie son fils à Renart qui le prend sur son navire et l'assiet sur un trône d'or. On tend de nouveau les voiles.

(1) Était avec son fils.
(2) Louche

Li vens se fiert par grant ravine
En lor sigle, et li nave ala
Plus tost que quariaus ne vola [1],
Tant qu'en Noireweghe ariverent.

Renart débarque et trouve dans un bois Cointerel et Martin (les singes) que le roi avait chassés. Renart leur promet son appui,

Et Cointeriaus li dist tantos [2] :
Sire, un ours a en cest païs
Ki plus blans est que flors de lis,
Plonkier set très bien et noer [3],
Ne vit fors de poisson de mer,
Blancars est par son non nonmés.
— Alés et si le m'amenés
Ce dist Renars, et il si fist [4],
Et Renars Blancart tant promist
C'o lui remest et Coïnteriaus
Et Martinés ses fius li biaus [5].

Cointerel, monté sur le navire, persuade aux prisonniers emmenés par Renart, d'embrasser la cause de celui-ci. Ils y consentent.

Adont fu li sigles dréciés.
Por aler deviers Orient
Veoir Cerastre le sierpent;
Car de nature resanloit [6]
Renart; les oisiaux décevoit
Con Renars, et s'estoit cornus
Autretant con moutons et plus [7].

(1) Le vent s'engouffre par grande vitesse dans leurs voiles, et le navire vogue plus rapide qu'un trait d'arbalête.

(2) Aussitôt.

(3) Il sait très-bien plonger et nager.

(4) Et il (Cointerel) fit ainsi.

(5) Et Renart fit de telles promesses à Blanquart qu'il l'emmena, ainsi que Cointerel et Martinet son beau-fils.

(6) Ressemblait.

(7) Et il était cornu autant et plus qu'un mouton.

L'auteur laisse, pour un moment, le voyage de Renart et en revient au roi Noble. Celui-ci, furieux de la surprise nocturne de Renart, donne, dès le point du jour, l'ordre de recommencer l'assaut de Maupertuis. Étonnée de ne voir personne répondre à l'attaque, l'armée redoute un piége. Tardif, le limaçon, s'offre pour faire une reconnaissance; il grimpe sur les remparts qu'il trouve déserts; il descend dans le château, en ouvre la porte et arbore l'étendard royal à la tour maîtresse, en signe de conquête.

Au roi Noble est cis signes biaus [1],
Car il cuide Renars soit pris,
Et quant voit k'il en est fuïs,
Si dolans est k'il ne pot plus [2];
Merveille a par ù est issus
Mais onques ne le pot savoir,
S'en a merveilles le cuer noir.

Il ordonne de démolir le château; mais dame Erme, femme de Renart, qui avait cherché un asile près de la reine depuis que son époux l'avait battue et chassée, implore à genoux le roi et le supplie de lui rendre son château. Noble cède à sa prière, mais il met dans Maupertuis une bonne garnison, afin que Renart n'y puisse rentrer.

L'armée se sépare et le roi retourne dans son château de Roche-Gaillart [3], accompagné de Hardi le lupart. Je crois, dit-il à ce dernier, que Renart a pris la mer, et mon projet est de le poursuivre sur un navire que je fais construire. Ici le roi donne une longue description de ce navire; c'est la contre-partie, l'antithèse de la description qu'a faite Renart, car le navire royal est l'œuvre et l'asile de toutes les vertus :

(1) Ce signal est agréable au roi.

(2) Quand il apprend que Renart s'est enfui, il est si triste qu'il n'est pas possible de l'être davantage.

(3) Nous avons dit dans l'introduction que l'auteur voulait désigner le Château-Gaillart conquis par Philippe-Auguste.

. . . .
Et s'est li nave batillie [1]
De concorde par signourie,
Et por plus rice estre, de pais.
Nus ne vit tel nave onques mais.
. . . .
No santine [2] est de boin espoir
Dedens fait cler, ne mie noir;
Je le fis de miséricorde
Carpenter toute par concorde.
Si a en no nave une gaite [3]
Sires Hardi ! qui moult me haite,
Que on apiele loiauté,
Tous jours corne de vérité.
. . . .
S'a no nave un pumiel doré
Haut, sor le mast de passience
Tout estincelé d'innocence;
Et s'a deseure le pumiel
Un grant aigle miervelle biel [4]
Ke on apiele karité,
De saintes viertus empené;
S'adroit nostre aigle regardons [5]
Séurement aler porons
Parmi la mer, ce vous di jou,
C'à Dieu ne puet aler sans çou
Ame nule, ne estre od lui;
Sans lui n'est karités, sans qui
Viertus ne puet od Dieu monter [6].

(1) *Batillie*, cuirassé.

(2) La partie la plus basse du navire, la cale.

(3) Une sentinelle, un guetteur qui me plaît beaucoup.

(4) Un grand aigle merveilleusement beau est placé sur le pommeau du mât.

(5) Si nous fixons les yeux sur notre aigle (la charité).

(6) « La charité est la vertu essentielle au salut; sans elle on ne peut aller à Dieu; comme l'aigle qui s'élève plus haut que les autres oiseaux, la charité est la vertu qui monte le plus haut dans le ciel. » Nous indiquons tout simplement le sens afin de faciliter la lecture du texte que nous ne voulons pas suppléer.

Carités puet plus haut voler
D'autres viertus conme aigles fait
Ki d'autres oisiaux plus haut vait.

Pendant que Noble fait à Hardi cette description allégorique d'une royauté idéale, voici venir devant le roi trois messagers :

Estes-vous lors trois messagiers [1]
De par Renart, cointes et fiers.
Dont li uns est li gais Waukés,
Li secons ot non Sansounés
Fius ert al esprohon [2] Sanson,
Li tiers Robins avoit à non.
Fius ert Robiert le Cokenil
Que l'on tenoit à moult gentil.
En signe k'il sunt messagier
Ot chacun un rain d'olivier [3];
Devant le roi, sans saluer
En sunt tot troi venus ester [4].

Waukés prend la parole et remet au roi une lettre de Renart. Noble la donne à son chapelain et lui commande d'en faire lecture à haute voix.

(1) Voici alors.

(2) *Esprohon*, étourneau, sansonnet.

(3) *Rain d'olivier*, rameau d'olivier. Ce mot *rain* a laissé dans le patois l'expression *rainsée*, volée de coups de bâton, de bois vert.

(4) Ils sont tous trois, sans le saluer, venus se placer devant le roi.

Si conme Renars envoie roi Noblon ses letres.

LETTRE EN PROSE ET VERS 4385 A 4445.

Cette longue lettre est en prose. — Renart, après avoir rappelé au roi qu'il est hors de son pouvoir, lui annonce que bientôt il reprendra son château de Maupertuis. En attendant qu'il soit rentré en possession de son domaine, Céraste, son nouveau seigneur, lui a donné, en Orient, un château nommé Passe-Orgueil, et il provoque le roi à venir l'y attaquer : « Saciés, ajoute-t-il, que nous vos receve-
» rons désirament au droit d'armes, au fier des glaives et
» au taillant de nos espées, si conme nos morteus anemis
» et al hounour d'amors.... » C'est par amour, c'est pour mériter les faveurs des dames qu'il engage Noble à le venir combattre ; il y a, dans ces protestations chevaleresques, une ironie amère qui doit vivement blesser le roi.

« Le vous mandons pour çou que nous puissions tant
» faire d'armes que celes que nous amons en oient teles
» nouvieles, par quoi eles nous enricissent dou savereus
» otroi d'amors... » et il ajoute : « On ne puet tant faire por
» amors, k'amours ne renge (rende) doublement. » Après ces railleries cruelles, si blessantes pour le roi, à qui il a enlevé sa maîtresse, Renart rappelle la cause de la guerre survenue entre lui et le roi ; selon lui, Noble a eu tous les torts. J'aimais, dit-il, la Luparde à votre insu, et si, par adresse, j'ai obtenu ses faveurs, le coupable ce n'est pas moi, c'est l'amour : « ensi conme un home ki a plus beu
» dou vin que besoins ne li fust, s'il fait aucun visce, on
» le doit demander le vin, non lui [1]. »

(1) C'est le vin qu'il faut accuser et non le buveur.

Il insiste avec cruauté sur les maladresses royales : Pourquoi m'avez-vous pris pour confident? Pourquoi m'avez-vous conduit au rendez-vous? Quel homme aurait résisté à la tentation? « Ki s'en fust tenus, ki? je ne sai. »

Il termine en rappelant qu'il a offert de se soumettre à l'épreuve du fer chaud, et il se déclare de nouveau prêt à combattre en champ clos « comme gentis hom et nobles doit faire » pour prouver son innocence.

« Ces lettres furent faites et kierkies l'an que les wesples
» (guêpes) et li tahon (taons) se combatirent sour le
» mont de Liban, nonante et un el mois que les raines
» (grenouilles) foursent (frayent). »

Cette lettre est un petit chef-d'œuvre d'ironie et de malice, et il faut avouer qu'avec les meilleures intentions du monde, Giélée fait jouer à la royauté un rôle passablement ridicule. Renart est un mauvais sujet, c'est un méchant; mais il raille si spirituellement son maître, qu'il devait avoir les rieurs de son côté.

L'auteur nous semble plus à l'aise quand il écrit en prose; son style est plus original, et l'on regrette que tout le roman n'ait pas été composé dans cette forme.

Ce n'est pas, du reste, sans colère que le roi écoute cette lecture; il charge les messagers de dire à leur maître qu'il accepte son défi, qu'avant un mois il sera sous les murs de Passe-Orgueil, et il les congédie ensuite en leur défendant de reparaître à ses yeux. Mais les messagers avaient une autre mission à accomplir; ils étaient chargés de remettre une lettre de Renart à chacune de ses anciennes maîtresses, c'est-à-dire à la Lionne, à la Louve et à la Luparde. Cette mission accomplie, la reine donne l'ordre aux messagers de venir le lendemain chercher la réponse à la missive qu'elle avait reçue.

. . . . . . S'avint ensi
Que dame Orgilleuse apiela
Dame Harouge et dit li a :

Se vous me volés dire voir [1],
Je vous jure par le pooir
Dieu, je vous dirai voir ausi,
Ançois [2] que je parte de chi;
Ausi di-je à Dame Hiersent
K'ele le nous ait en couvent [3].
Toutes trois se sunt accordées
Si en ont lor foi afiées [4]
Hiersent à la roine a dit:
Hé! dame, c'or dites vo dit.
— Volentiers — or me dites dont
Se letres dounées vos ont
De par Renart cist messagier [5]?
— Oil, se Dieus me puist aidier,
— Et vous Harouge? — Oil, par Diu,
Harouge li dist, d'autel giu
Que nous jués, vous juerons [6].
Car tout ausi vos demandons,
Ele respont, unes en ai,
En haut les moies vous lirai [7]
Mais c'apries me lirés les vostres.
— Voire par tous les douze apostres.
Lors ataint de son sain le letre
K'ele ni volt plus longhes metre [8];
Le sael [9] esgarde et puis rist,
Les dames le moustre et lor dist
Je ne lairai ja pour angoisse
K'en haut ne lise [10]. Esrament froisse
Le saiel et la letre ouvri
Puis conmença à lire ensi:

(1) *Voir*, vrai.
(2) *Ancois*, avant.
(3) Je demande aussi à dame Hersent qu'elle nous fasse la même promesse.
(4) Et ont donné leur serment.
(5) Avouez donc, dit la reine, si vous avez reçu une lettre par les messagers.
(6) De pareil jeu que vous jouez, nous jouerons, c'est-à dire nous vous ferons la même demande.
(7) Je vous lirai la mienne à haute voix.
(8) Elle tire alors la lettre de son sein, sans plus y mettre de délai.
(9) *Le sael*, le cachet.
(10) Je ne laisserai pas, malgré mon angoisse, de lire à haute voix.

La letre d'amors ke Renars envoie la roine dame Orgilleuse feme au roi Noblon.

LETTRE EN PROSE ET VERS 4447 A 4468.

A dame biele et boine et sage, bien amée de mon cuer, salus sans nombre et boine amour sans fin, de par celui dont vos savés que cis (cet) escris vient, et que vos bontés fait valoir s'il riens vaut [1], ki est et sera, tant qu'il vivera, vos loiaus amis.

Très douce amée de men cuer, il n'est riens que je désire tant con de parler à vous et, sans faille, joù i ai plusieurs fois parlé, mais onques je ne vous osai men cuer dou tout descouvrir, pour çou que je ne sui mie assés souffisans pour si haute dame amer conme vous iestes; mais com petis que je soie, amors est grande [2], et boine volontés hierbierghe en mon cuer ki ne me laisse à autre cose penser ç'a vous loiaument amer, por paine ne por travail que j'en aie [3]; ne encore ne sui-je mie si hardis que j'aie mis vo non ne le mien en ceste lettre, pour çou, se aucuns le trouvoit par aventure, ç'on ne séust mie dont (de qui) ele venist.

Si vous pri mierchi, come amis, que vous me faciés si grant courtoisie come il afiert à vo bonté.

Laissiés me [4] savoir vo volonté, s'il vous plaist, par escrit, et le kierkiés mon messagier que ceste letre vous donra.

Dieus vous gart!

Renart, si railleur, si hautain avec le mari, se fait humble, modeste, discret vis-à-vis de la femme; il joue l'amant timide et réservé; il craindrait de compromettre la grande dame qu'il ose aimer; c'est le ver de terre amoureux d'une étoile, du poète moderne.

(1) Et qui ne vaut quelque chose que grâce à vos bontés.

(2) Mais si petit, si humble que je sois, mon amour est grand.

(3) Bien que cet amour ne me donne que peine et douleur.

(4) Faites-moi savoir.

Quant la roine ot définée [1]
Se letre, dont i ot risée,
Et nonporquant [2] amé avoit
Renart [3], mais refroidie estoit
De l'amor Renart, mais remetre
Li fist un poi son cuer la letre [4].
Souvent oï dire l'avés :
Tost se reprent tisons arsés.

Tison déjà brûlé se rallume facilement; aussi, la reine, émue, se met-elle à chanter une chanson de danse qui commençait ainsi :

Amours me fait brisier mon mariage.

Puis, se souvenant des conventions faites, elle dit à la louve Hiersent : A vous de lire le message que vous avez reçu.

Hiersent déploie sa lettre et commence ainsi.

La letre d'amors ke Renars envoia à dame Hiersent la Leuve.

VERS 4469 A 4514.

Cette fois, c'est en vers que Renart dépeint sa flamme; le ton est plus familier :

Biele, je vous mande salus
Autant con puet penser et plus;

(1) Termine la lecture de sa lettre.

(2) *Nonporquant*, néanmoins.

(3) Les anciennes amours de Renart et d'Orgueilleuse sont racontées dans le *Roman du Renart.*

(4) Mais la lettre lui remit un peu d'amour au cœur.

Por votre amour trai plus d'ahan [1]
Que ne fist Yseus pour Tristran
Ne Tristrans pour le blonde Yseut;
K'a mon cuidier, dame onques n'eut
Si loial ami com je sui.
Je ne vous aroie dit hui [2]
L'amor loial qu'envers vous ai,
Priès sui mi metre al assai;
S'il vous plaisoit à coumander,
Riens ne vaurroie refuser
De vos voloirs faire tous sus [3];
C'onques pour Tysbé Pyramus
Ne fist autant, ne si n'ama
Com j'aim, car vostre amors m'ame a [4]
Parmi percié, et tout le cuer.

Il termine en sollicitant une réponse.

Dès qu'elle a achevé cette lecture, Hiersent se met à chanter :

Aimi! Dieus, que porai je faire
Des dous maus d'amouretes?
Si priès dou cuer les ai.

Sitost con la cançon fina
Li une l'autre regarda
Et démenent moult grant risée [5]
De le letre qui fu rimée.

La reine s'adresse enfin à Harouge et la prie de tenir aussi sa promesse. Celle-ci répond timidement qu'elle est prête à l'exécuter, mais qu'elle serait bien heureuse de s'en pouvoir dispenser ; sur les instances de la reine, elle lit pourtant, à son tour et à haute voix, le message de Renart.

(1) Je souffre davantage.

(2) Je ne vous aurais pas dit aujourd'hui.

(3) D'accomplir toutes vos volontés.

(4) *Ma âme a percié.* Ame étant féminin, on disait alors m'âme en élidant l'*a* de *ma*.

(5) Et éclatent de rire à la lecture de cette lettre rimée.

La letre ke Renars envoia à Harouge le Luparde.

LETTRE EN PROSE ET VERS 4515 A 4770.

A très noble dame sage et bien amée de tout cuer, salus sans nombre et boine amour sans fin, de par celui qui ceste letre vous envoie, ki vous aime de si fin désirier [1] que vous toudis estes en se mémore en toutes eures ; si vous pri que vous ne l'en blamés mie s'il fait çou c'amors li ensegne.

Et nonpourquant (cependant) set-il bien que tant estes plus souffisant de lui qu'il n'i deveroit pas penser, et d'autre part set-il bien que se pités et humilités ne se mettoient en vo cuer, par quoi vous eussiés pité de lui, que autre cose ne li puet valoir [2], mais pités poroit bien aidier à vaincre raison. Et conment que les coses aient esté avenues de moi et de vous ou gardignet (au jardin) que vous bien savés, je vous pri pour Dieu que vous me le pardounés, car li amours de vous et li désirs que j'en avoie le me fist faire, et çou que vous vous en dépuliastes à celi que vous bien savés [3], nos a hounis (honnis) dont j'ai reciut si grant pierte que jamais ne le verai restorée ; et saciés qu'il ma plus esté de vo anui que dou mien et de mon damage [4].

Si vous pri mierci en le fin de me letre, et que tout vo mautalent me soient pardouné ; vo douce volenté, s'il vous plaist, rekierkiés au messagier ki ceste letre vous douna.

Dieus vous gart !

Que de témoignages d'amour respectueux, que d'humbles prières, que de flatteries, avant de rappeler à sa victime l'attentat dont il fut l'auteur, et qu'il cherche à excuser

(1) Si parfait désir.

(2) Il est indigne de son amour, il faudrait que, par pitié, elle consentit à descendre jusqu'à lui.

(3) Et l'aveu que vous avez fait à celui que vous savez (au roi).

(4) Sachiez que j'ai été plus fâché de vos ennuis que des miens et que des pertes que j'ai éprouvées.

par l'excès de sa passion ; avec quelle adresse il rappelle à la dame que sa réputation est perdue et que le coupable est un amoureux sincère et fidèle !

Quant dame Harouge ot le letre
Sans rien oster et sans rien metre
Liute (1), lors d'amors souspira,
Et enpriès le souspir canta
Ceste cançounète à bas ton :

Batue sui pour amer de mon baron (2).

La reine prend alors la parole : Renart est bien fin, dit-elle, qui nous a toutes trois conquises par son adresse et ses faux-semblans amoureux ; nous devrions toutes trois renoncer à lui.

Non pas, dit Harouge, sur laquelle la lettre avait produit son effet, il peut devenir honnête homme.

Cius peut bien laissier ses folours (3)
Et encor amer par amours
Loiaument ; saciés, tart ou tempre,
Convient cascuns s'enfance rendre ;
Renars est jouenes et saçans
Il a pau plus de soissante ans (4),
Jouenes hom est, s'a grant avoir (5)
K'il a conquis par son savoir.
D'autre part, se cascuns punis
Estoit de ses meffais, avis
M'est qu'il n'est nus, ne haut ne bas,
Ki bien ne péust dire : hélas !

(1) Lue.

(2) J'ai été battue par mon mari pour avoir aimé.

(3) *Folours*, folies

(4) Il y a ici évidemment une intention ironique, ce jeune homme qui a un peu plus que soixante ans, mais qui est riche, me paraît un trait malin contre l'amour peu désintéressé des dames de la cour.

(5) *S'a grant avoir*, il a, de plus, grand avoir.

Et si redoit estre pités
En femes , et humelités [1].
Ne prendons pas garde au pieur
Mais toudis visons au milleur [2].
N'a celi de nous ne l'ait cier [3] ;
Ce dit-jou , selon mon quidier.
Quant par son sens à çou conquis ,
Si di-jou , selonc mon avis ,
C'avoir doit de nous trois le kieus [4]
Et des deus autres estre eskieus.
Or vous dirai que nous ferons ,
Et comment nos concorderons :
Faisons le buske [5] entre nous trois.
— Mais nous jetons as dès ançois [6]
As plus point , ce dist la roine ;
— Or ça les dés , faisons le mine [7]
Dist Hiersens , — mais traions as los [8]
Ce di-jou , dames , — par mon los
Dist Harouge , mais on fera
Le busque et cele ki l'ara
Iert drue [9] et amie à Renart.
Cascune otroie cest esgart [10],
Le buske ont faite et Hiersens l'ot
Ki de joie , quanqu'ele pot ,
Canta cist cant faisant grant joie :

Diex ! comment porroie
Sans celui durer
Que me tient en joie [11].

(1) *Kieus* , choix.

(2) *Ancois* , plutôt.

(3) Ce sont les termes dont s'est servi Renart , les femmes doivent être humbles et pitoyables.

(4) C'est-à-dire , ne voyons pas le mauvais, mais le bon côté des choses.

(5) Il n'est aucune de nous qui ne l'aime.

(6) *Buske* , buche , faire la buche , tirer à la courte paille.

(7) *Le mine* , certain jeu pour lequel il fallait des dés ?

(8) Tirons au sort.

(9) Sera la maîtresse.

(10) Adopte cet avis.

(11) Rondeau d'Adam de la Halle (page 227, Ed. De Coussemaker).

Enpriès la roine canta
Con cele cui moult anoia
De çou c'a le buske failli [1].

Se j'ai pierdues mes amours
Diex m'en renvoit unes millours !

Et elle s'enfuit en riant à travers le bois; Harouge et Hiersent se mettent à sa poursuite, et la première de ces dames, pour la consoler, lui chante ce refrain :

Onques pour amer loiaument
Ne conquis fors paine et tourment.

Sitost con li cans fu pardis
La roine a jeté un ris [2]
De çou que Harouge ot canté;
Qu'ele sot bien de vérité
K'amé ot le roi et il li [3],
Et si set que Renars joï
De Harouge par traïson,
Et trestout fu par l'ocoison
Del amour qu'ele ot viers le roi;
Et si li porte tele foi
Qu'ele aime mius Renart cent tans [4]
Ke le roi qui fu ses amans
Fins et entirs loiaus et vrais.

Après cette constatation malicieuse, que les femmes préfèrent à l'amour respectueux et loyal les ruses et les entreprises des audacieux et des mauvais sujets, les trois dames s'asseyent dans une verte prairie et chantent tour-à-tour des chansons amoureuses. Les messagers se présentent

(1) Désolée que le sort ne l'ait pas favorisée; mot-à-mot : comme celle à qui fut grand ennui de ce que la busque lui manqua.

(2) Sitôt que cette chanson fut terminée, la reine éclata de rire.

(3) Qu'elle savait d'une façon certaine que Harouge avait aimé le roi et que le roi l'aimait également.

(4) Et pourtant elle aime cent fois plus Renart que le roi, qui était le modèle des amants loyaux.

devant elles pour prendre les réponses demandées ; la reine leur répond :

. . . . . . nous escrirons
4620 Un escrit que renvoierons
A vo signor de par nous trois.
. . . .
Lors ont les dames tout escrit
Mot à mot çou c'avés oït.

Les messagers s'envolent et, après avoir rendu compte à Renard de leur ambassade auprès du roi, des menaces et du défi dont Noble les avait chargés, ils lui remettent la lettre collective des trois dames. A cette lecture, qui lui apprend que les dames se sont fait de mutuelles confidences et se sont entendues pour le tromper, et surtout à la nouvelle que le sort a favorisé Hiersent, la mauvaise humeur de Renart éclate ; il arrive parfois, dit-il,

Ke drois à droit va et revient,
On le puet bien apiertement
Véoir par le buske Hiersent [1].

Renart communique à Grimbert le blaireau, son cousin et son confident, les nouvelles qu'il a reçues, les menaces du roi et la lettre des trois dames. Il rêve à la vengeance ; il voudrait les perdre et les déshonorer. Grimbert lui conseille d'avoir recours aux propriétés de l'aimant, au moyen duquel les trois maris seront instruits des trahisons de leurs femmes. Renart, intrigué, lui dit :

Nous soumes cousin et ami
Si me dites, s'il vous plaist tant,
Le viertu de cel aymant,
Et conment j'el porai ouvrer [2]
Et ces trois dames diffamer.
Grimbiers respont : or escoutés,

(1) Hersent est sa maîtresse en titre dans le roman du Renart.

(2) Je m'en pourrai servir.

L'aymant a teus dignités [1]
K'il fait le fier à lui tenir,
Cascun jour le puet-on veir
As marouniers ki vont par mer,
K'il en font l'eswille [2] torner,
Por quoi en mer vont droit chemin.
S'en font Mahon et Apolin
Li Sarazin tenir tout coit [3]
En l'air, que cascuns ki le voit
Cuide ce soit par se poissance [4].
Non est, il ont fole créance.
Quant li orfevre ont acaté
Or, sevent-il de vérité
Par l'aymant s'il a fier ens [5].
Il a mestier à moult de gens [6].

Après cette entrée en matière, Grimbert en arrive à la vertu particulière de l'aimant :

Et d'autre part s'aucuns hom fust,
Ki de riens se feme m'escrut [7],
Dont ses cuers fust en jalousie,
S'il voloit savoir le voisdie [8]
De sa feme, par nuit présist
L'aymant, et si le mésist
Desous son kevec [9], et dormir
Le fesist sus ; par Saint-Espir
En dormant se dégieteroit [10]

(1) Telles vertus.

(2) *Eswille*, l'aiguille, la boussole.

(3) Allusion au tombeau de Mahomet, que l'on croyait suspendu entre deux pierres d'aimant. A propos du poëme d'Alexandre, le culte rendu par les infidèles en même temps à Apollon et à Mahomet, a été signalé par M. Egger. (*L'histoire et la poésie légendaire*). Mémoires de littérature ancienne, page 352.

(4) C'est-à-dire par la puissance de Mahomet.

(5) Si l'or contient du fer, s'il est pur.

(6) Il est utile à beaucoup de personnes.

(7) Si un homme soupçonne sa femme de quelque action mauvaise.

(8) *Voisdie*, Tromperie.

(9) Qu'il prenne et qu'il mette l'aimant sous le chevet de sa femme.

(10) La dame serait agitée.

La dame, et en haut conteroit
Ki ki l'oïst [1], toute se vie,
Ses amors et se druerie [2],
A cui et ù [3], sans riens céler.

Renart, qui a écouté avec attention ce cours de magnétisme, s'écrie :

. . . . . . par Saint-Omer
En l'ost roi Noblon m'en irai
Et de tel giu li juerai [4].

Il forme aussitôt le projet de prendre les habits d'un médecin ayant remèdes pour toutes les maladies ; il fera si bien qu'il parviendra jusqu'au roi, auquel il fera essayer l'aimant ; le Lupart et Isengrin feront de même, les maris, furieux, chasseront leurs femmes ;

Et lors seront par nous ravies,
Et se je ne les puis avoir
Par force, par prometre avoir
Les arai, et par biau parler [5].

Renart n'a pas bonne opinion des femmes, on le voit.

Il laisse au port dix de ses gens pour garder son navire et va avec dix des autres, déguisés en marchands étrangers, à la recherche du roi,

. . . . . . puis ne ciessa
Si vint là ù Noblon trouva
Au castiel de Roche-Gaillart [6].

(1) Et raconterait tout haut à qui l'écouterait.

(2) *Druerie*, galanterie.

(3) Avec qui et dans quel lieu.

(4) Et je lui jouerai ce tour.

(5) Si je ne puis les avoir par force, je les aurai par des promesses et par de belles paroles.

(6) Le château de la Roche-Gaillard, près Les Andelys, était célèbre au XIIIe siècle; c'est là que fut enfermée après sa condamnation, en 1314, Marguerite, femme de Louis-le-Hutin. — Ceci est une preuve à ajouter à toutes celles que nous avons énumérées pour établir que, dans la pensée de l'auteur, le roi Noble était le masque du roi de France Philippe-le-Bel.

Ainsi que Renars vint devant le roi Noblon, le disiesme de compaignon en guise de fusicien.

VERS 4771 A 4928.

Le roi interroge ces étrangers sur leur pays, sur leurs professions. Renart répond que ses compagnons sont de riches marchands, ils arrivent du pays où l'on se moque des pauvres d'esprit [1]; quant à lui :

Je sui, sire, uns fisissiens
De mainte science sciiens,
De fisique et d'astrenomie
Et d'ingremance [2], et de surgie [3]
De natures et d'angorisme [4];
Ne vous aroie le centisme
Rois ! dit hui de çou que je sai [5].
Or m'escoutés, gentis rois, s'ai [6]
Sour moi ierbes, piéres, racines
De moult diverses médecines;
Tel cose ai, s'uns hom ert wihos
Ne cous de se feme [7], tantos
Feroie qu'ele le diroit

(1) *U on dehue les caitis.* Le gloss. de M. Méon ne donne au mot *caitis* que le sens de captifs. C'est le sens primitif, mais ce mot signifie aussi idiots, pauvres d'esprit. (Gloss. rom. de M. Em. Gachet). C'est cette dernière signification qui fait tout le sel de la réponse de Renart.

(2) Magie.

(3) Chirurgie.

(4) Science des nombres.

(5) Je n'énumèrerais pas en jour le centième de ce que je sais.

(6) J'ai aussi.

(7) J'ai une chose telle que, si un homme est trompé ou c... par sa femme, grâce à la vertu de ce talisman, je le ferai avouer à l'épouse pendant son sommeil.

En son dormant, et gehiroit
A son mari sans rien céler.
Avoec çou sai à deviner
Des coses qui sunt à venir,
D'esperimens me sai chevir (1);
Si fui jadis au roi Artu
Avoec Merlin ki devins fu,
Mès grant tans a à lui apris
Morghe la fée, ki ot pris
D'encantement m'aprist ausi,
Dont je sui sages, Dieu merci.
Si m'aprist maistre Galiiens
Par quoi je sui grant surgiiens,
Et de maistre Ypocras (2) apris
Tant que maistres sui de grant pris;
Et dou sage Virgille sai
Maint grant sens (3), gentis rois, et s'ai
Tous les livres maistre Aristote.
Ensi Renars le roi assote.

Après avoir troublé la tête du roi par cette énumération savante, il ajoute, sur la demande de celui-ci, qu'il s'appelle maître Ginemans (4). Le roi lui déclare qu'il l'attache à sa maison. Arrivent Hardi et Isengrin, auxquels le roi raconte tout ce que lui a dit Renart, sans oublier l'histoire de l'äimant.

Le Léopard, dévoré de jalousie, écoute ce récit d'un air moqueur, mais se promet tout bas d'avoir recours à la science de Me Ginemans pour savoir la vérité complète des aventures de sa femme avec Renart et avec le roi. Isengrin

(1) *Chevir*, servir.

(2) Hippocrate.

(3) Voir dans *Revue Britannique* (novembre 1873), un curieux article intitulé : *Virgile magicien*, par M. Max Cullinan; l'auteur, en étudiant l'opinion que le Moyen-Age s'était faite du poëte latin, cite les vers ci-dessus, extraits, dit-il, du plus fameux roman du Moyen-Age. Voir aussi M. Edélestand Du Méril, *de Virgile enchanteur.* (Mélanges Archéologiques, Paris 1850).

(4) *Ginemans*, de *Gile*, tromperie, homme trompeur.

forme le même projet ; le roi lui-même, jaloux de Renard et soupçonnant Hardi, qui aurait bien pu avoir la pensée de séduire la reine, pour se venger de l'infidélité de la Luparde, s'empresse d'avoir recours au procédé de son nouveau médecin. Tous trois donc tentent l'épreuve et tous trois apprennent en détail leurs mésaventures conjugales, l'histoire des trois lettres et celle de l'amant tiré au sort.

. . . . si s'esmarirent
Si ke lor trois femes batirent
De bastons, et les formenèrent,
Et enprès çou les forjurèrent
Et encacièrent, et Renars
Fist tant vers eles par ses ars
C'a Passe-Orguel les mist par mer,
Et puis lor dist sans rien céler
Conment et pourquoi çou fait a.
Cascune une cambre livra
Cointe et noble, et quatre puciélés
Por eles siervir assés bieles;
Des dames faisoit son voloir
Et nuit et jour, et main et soir.

Renart, châtelain de Passe-Orgueil, avait adopté, on le voit, les mœurs orientales et s'était créé un harem.

Quand le roi connaît cet enlèvement, quand il apprend que c'est Renart lui-même qui l'a ainsi trompé sous un déguisement, il est pris d'un véritable accès de désespoir ; ses plaintes, ses lamentations sont dignes de Georges Dandin :

Que ferai-je, Sainte-Marie!
Hahai! roine de lassus
Tous jors me mesciet plus et plus;
C'est cler, ce ne puis-je noiier [1],

[1] *Noiier*, nier.

Tenés mes dras, je vois noiier [1]

. . . .

Ha ! sire Saint-Constanciiens
Ke à Bretuel en Biauvoisis
On requiert, soiiés moi aidis :
Vous garissiés les forsenés
Sire, aidiés moi, se vous volés,

. . . .

Et sire Saint-Denis de France
Dounés m'en tempre vengement.

Les courtisans s'efforcent de conforter le roi ; ce deuil, ce désespoir sont indignes de lui. Ils lui font comprendre que si ses ennemis connaissaient son abattement, ils n'en seraient que plus hardis, tandis que ses défenseurs perdraient toute audace et toute assurance.

Vous dites vrai, dit le roi, nous nous embarquerons dès demain pour aller combattre Renart.

Se puis Renart par force prendre
Sans arester le ferai pendre,
Passe-Orguel ferai escillier [2]
Et ceus dedens tous escorcier.

Et il se console en caressant ses projets de vengeance.

(1) *Noïier*, noyer ; retenez-moi par mes habits ou je vais me noyer.

(2) Détruire, démolir.

Si ke les deus naves s'entrencontrent en mer, li nave le roi et li Renart.

VERS 4929 A 5212.

Pendant que Noble vogue vers Passe-Orgueil, Renart, averti du départ du roi, monte sur son navire et fait voiles à sa rencontre. Dès qu'il aperçoit le navire royal, il fait armer ses gens,

. . . . . . et se pourpensa
Conment le roi plus grévera,
. . . .
Blancart lors huça, si li dist
Que tost un tarelet présist,
En mer se plonke, et voist trauer
Le nave au roi pour affondrer [1];
Blancars dist, sire, je le lo;
En mer saut, si se met à no
Entre deux eves [2], n'aresta
Dusqu'à le nave et puis fora
Dis traus ains c'on s'en donast garde;
Mais Couars ki partout regarde
L'aparçut premiers, puis cria:
Traï, traï, or cha! or cha!
No nave effondre, aïe Dieus!
Saint-Nicholas, Saint-Andrieus
Sainte-Katherine et Saint-Mars
Soiiés od nous! Bien sai Renars
Fait no nave ens el fons forer.

(1) Il appela Blancart (l'ours blanc), et lui dit de prendre une tarière, de plonger et d'aller sous les eaux trouer le navire du roi, pour le faire couler.

(2) Je loue ce projet, puis il se jette à la mer et nage entre deux eaux.

Quant li Loutres l'ot si parler
Porpensa soi k'il le sara [1];
Un coutiel à meure pris a,
A tout sali ens en le mer,
Et tant à fait, par bien noer,
Blancart trouva ù il foroit,
Et ki tele entente i métoit
K'il onques ne senti le Loutre.
Et cius l'ala férir tout outre
Le cors; lors Blancars se pasma
Dou cop, l'aigue si le porta
Flotant amont [2], et lors fu pris,
Et en le nave en prison mis.

Le roi, après avoir fait étouper les trous et vider le navire, interroge Blancart. Celui-ci n'a agi, dit-il, que d'après les ordres de Renart. Le roi le fait jeter en prison et lui signifie qu'il sera exécuté le lendemain.

De son côté, lorsque Renart s'aperçoit que sa perfidie n'a pas eu tout le succès qu'il en espérait, fait lever l'ancre, qui avait été jetée afin d'attendre le résultat de l'entreprise de Blancart, et ordonne de tendre toutes les voiles pour fondre sur le navire royal.

Li vens s'i fiert, le nave en va
Plus tost k'arondiaus ne vola,
Ne c'arbalestres ne descoce;
Le nave le roi de le broce
De se nave si roit feri [3]
Ke le bout devant abati.

Les deux navires s'accrochent l'un à l'autre et Renart s'élance à l'abordage.

(1) Frappa si raidement.

(2) Quant la loutre entendit ces plaintes, elle forma le projet de vérifier l'exactitude du fait.

(3) L'eau le ramena flottant à la surface de la mer.

Ki lors véist Renars capler [1]
D'un grant fausart, et gent ocire,
Bien péust en vérité dire
Hardis est et preus de sen cors,
Com se ce fust li bons Ectors,
U Accillés, ù Thideus,
Ki d'Escalidone fu dus,
Ki devant Tébes fu ocis.
Li fil Renart d'ireur espris [2]
I fièrent, et maillent, et tuent;
Braient li un, li autre huent,
Crient li vif, coisent li mort;
Ains puis le tans Sanson le fort
N'ot en mer si fiere bataille.

. . . .

Atant es-vous [3] li fius Noblon
Ki chevalier estoient bon;
Cascuns i fut si bien faisans
Que se cascuns d'eus fust Rollans
S'en péust-on en bien parler [4].
Ki dont véist le roi capler
Et férir à tas de tous lés
Con se fust Judas Macabés.

L'auteur décrit successivement les exploits des combattants :

Ausi est Cantecler li cos
Ke Percevaus, ne Lanselos
Ne Gauwains, ne li preus Tristrans,
En un jour nus d'eus si vaillans
Ne fut conme Cantecler fu.
Car si esporon sunt agu
Et si ongle dur et taillant.
Dou biek va merveilles faisant,
Un des fius Renart creva l'œl,

(1) Frapper, combattre. — (2) Enflammés de colère. — (3) Voici. — (4) Qu'on en pourrait dire autant de bien que si chacun d'eux avait été Roland.

Et puis li dist par grant orguel :
Or aras tu millor visée [1],
A dont i ot moult grant risée
Des gens le roi ; et grant lééce ,
De çou dont Renars ot tristréce.
Lors fit pour sa gent esbaudir
Renars cent cors d'arain tentir ,

et , suivi de ses guerriers , il se précipite sur ses ennemis. Un fils de Renart , tout jeune encore , guette Chantecler le Coq ; il cherche à profiter d'une occasion pour venger son frère ;

Desriere les autres s'est trais
Trestout bièlement et quatis
Car nature l'ot jà apris ;
Car ortie c'ortiier doit
Tempre ortie [2] ; au jor dui on voit
Si tempre ortïer les enfans
Ou monde , que c'est dolours grans.

L'auteur suspend ici le récit de la bataille. Cette précocité dans le mal , qu'il vient de constater chez le jeune fils de Renart , sert de prétexte à une longue digression sur les défauts de l'éducation des enfants. Ecoutons Giélée développer ses récriminations :

En çou ont père et mère part,
Tout sont mais [3] de le gent Renart.
Se père et mère sage estoient
Leur enfans endoctrineroient
A bien dire et à bien ouvrer ;
Les siermons de l'église anter
Leur fesissent , et leur blasmassent
Les péciés, et lor ensignassent

(1) Les archers , les arbalétriers ferment un œil pour viser le but.

(2) Nature l'avait déjà appris ; ortie qui doit piquer (ortiier), pique tost (tempre).

(3) Maintenant.

Tous les articles de le foi :
Conment Dieu moru ne por quoi [1];
Et tous les dis conmandemens;
Conment rostis fu Sains Lorens;
Et les légendes des boins sains;
Et conment Paradis est plains
De lééce, infiers de tourmens;
Les faits des anciienes gens
Ki furent à Dieu vighereus,
Et les set grans péciés morteus
Blasmer, et les autres péciés
Dont li mondes est entéciés.
Ce dussent faire père et mères,
Et de le vie des Sains Pères
Recorder as enfans souvent;
Mais il va mais tot autrement;
Sitost que li enfés est nés
Est de se boine mère ostés,
Et mis peut estre à tel nourice
Ki est et sote et orde et nice,
Et est de mauvaise nature
Et a eu par aventure
Enfant en fornication,
Et de mauvaise estrassion
Puet estre estraite et engenrée.
Dame ki livre se portée
A teles femes pour nourir
En doit à la fin mal joïr;
Et de tout çou ne doutés ja,
De teus meurs que le nourice a
De qui lait l'enfés est nouris
Ara en lui, j'en suis tous fis.

A l'appui de cette thèse sur les dangers de confier les enfants à des nourrices étrangères, thèse que Jean-Jacques Rousseau devait développer cinq siècles plus tard, l'auteur

(1) Et dans quel but.

croit devoir ajouter l'autorité d'un exemple ; c'est un véritable fabliau que l'on peut intituler : l'Enfant et la Truie :

. . . . . Il avint jadis un jour
K'uns rices hom ot de s'oissour [1]
Un enfant, sel' mist à nourice
A une feme petit rice,
Ki pour une somme d'argent
A garder li ot en couvent ;
Car mestier ot de gaaigner.
Lors fist-on l'enfant kierkier ;
De son lait bien l'enfant nouri,
Mais enmi voies li failli
Ses lais [2], si que point n'en douna,
De lait douner toute séca.
Si que ne l'ot de quoi nourir,
Dont vosist bien son voel morir,
Car ele en avoit bon louier ;
De perdre çou n'éust mestier.
Si li faisoit on des bontés
Pour l'enfant, souvent et assés ;
Or pierdoit tout, ce li sanloit,
Pour çou que point de lait n'avoit,
Le nourice fortement anuie.
En son ostel ot une truiwe [3]
Ki de nouvel ot pourcelé,
Le nourice a à çou visé
Ke de ce lait bien nouriroit
L'enfant, et ja tost le saroit.
L'enfant à le truie assaia
L'enfançon le truie alaita,

(1) *Sa oissour*, son épouse, de *uxor*.

(2) Mais, entre temps, le lait vint à lui manquer.

(3) Elle avait dans sa maison une truie qui avait nouvellement mis bas.

Si ke le norice fist un enfant alaitier le truie[1].

VERS 5213 A 5664.

Voici la suite de l'histoire :

Ausi com se mère fesist,
L'enfançon si très bien nourist
Cius lais k'éust fait autre lais ;
Rouveleus [2], biaus, cras et refais
En fu li enfès en brief tans.
Lors adont vint li Saint Jehans
K'ele ne devoit plus garder
L'enfant ; à ce jour raporter
Li convint, et ele si fist ;
Mais cius lais tel nature mist
En l'enfant, que moult de porciel
Out [3], car s'il trouvoit un puiriel
Conme un pourciaus s'i tooilloit
Et ens ès merdes fuilloit [4].

Puis viennent la morale du récit et les conseils de l'auteur :

Pour çou, vous ki enfans avés,
Gardés là ù vous les métés
A nourice, par Sainte Crois,
Je di que souvent de ses drois

(1) Bien évidemment cette division est le fait du copiste, ce chapitre aurait dû commencer au vers 5195 et finir au vers N° 5255.

(2) *Rouveleus*, vermeil, haut en couleur.

(3) Mais ce lait mit en l'enfant telle nature qu'il eut beaucoup des habitudes du pourceau.

(4) *Fuilloit*, fouilleit.

Retolt norreture à nature [1],
Prouvé est par cest aventure ;
Par tel cas essauce-on Renart.
Ki enfant a, moult bien se gart
A quel nourice il met l'enfant.

. . . .

Mais on i vise ore moult poi,
Pour çou ont li gent si poi foi
Et voit-on tant de ribaudie
Ou monde, et tant de trekerie,
De renardie et de dolour.
Li frère traïst se serour
Au tans d'ore, et li fius le père.
Tuis sunt mais de tele matère,
Li mondes est mais tous mestis [2].
Renars est sires dou païs
Dont c'est et doleurs et pités
Que Renars est si amontés.

Après cette longue digression, inspirée par la précoce perversité du fils de Renart, l'auteur en revient enfin à la bataille dont les deux navires sont le théâtre. Le jeune Renard, qui n'avait pas quitté Chantecler des yeux, bondit inopinément sur le Coq, qui ne s'attendait pas à cette attaque, le saisit par la crête, le fait tournoyer et le lance si raidement sur le pont qu'il y reste pâmé. Un combat furieux s'engage autour du corps de Chantecler ; Punais, le putois, veut s'en emparer ; les mâtins le défendent ;

Mais Punais [3] bien se revenga
Viers Roeniel, kil s'ataka
A lui, par le musiel le prist
As dens, si que li sans en ist [4]

(1) Souvent la nourriture modifie la nature.

(2) *Métis*, monstrueux, le monde est maintenant monstrueux.

(3) *Punais*, nom donné au putois à cause de sa mauvais odeur.

(4) Le sang en jaillit

Et puis si grant puour gieta [1]
Que cascuns son nés estoupa ;
Neis, li poisson ens en la mer
Petit failli nes fist crever [2],
Car li pueurs que il gietoit
Peciés contre nature estoit.

Au plus fort de la bataille, l'auteur, comme Homère dans l'Iliade, fait intervenir les divinités infernales et célestes.

On se souvient qu'en quittant Maupertuis, Renart, poussé par le vent du péché, avait fait voiles vers l'enfer, et que Proserpine lui avait remis le fruit de ses amours avec Orgueil, fils du roi. Ce fils, qui portait le nom d'Orgueilleux, pense qu'il est temps d'intervenir :

Al estour [3] vient, si fait merveilles,
Bras, piés, jambes cope et oreilles,
Il fiert à diestre et à seniestre
Nus n'ose à cent piés de lui estre;
Cest Tue-tout au sigle ala
Pour abatre [4], et uns vens leva
Por quoi li sigles a hurté
Orgilleus que jus la rué [5].

L'auteur rentre ici dans le dédale de ses allégories. Cette voile du navire royal qu'Orgueilleux voulait abattre, était une voile d'humilité, et le vent qui la gonfle tout à coup et qui renverse Orgueilleux n'est rien moins que la grâce qui vient de Dieu.

Renart engage Orgueilleux à recommencer son attaque,

(1) Jeta une telle puanteur.

(2) Il s'en fallut de peu que cette puanteur ne fit périr les poissons de la mer.

(3) *Estour*, choc, combat. (Gloss. Du Cange. *Stormus*).

(4) Ce Tue-tout s'avance vers la voile dans l'intention de l'abattre.

(5) Mais un vent s'élève, qui gonfle la voile et renverse Orgueilleux.

quand, tout à coup, s'élève une tempête qui sépare les deux navires, pousse celui de Renart vers l'orient et celui du roi vers l'occident.

Et li tempeste tint Renart,
Lors reclaime Saint-Liénart
Et tous les sains ki sunt sainti [1].
Car li vens son sigle abati
Ki tous entirs ert de boisdie [2];
A poi li mas de trecerie
Ne rompi à cest colp en deus.
Paour à li plus vighereus
Des gens Renart, et Renars crie :
Hé! Dieus soiiés moi en aie,
Je vous requerrai outremer
Se me voelliés de ci gieter,
Au sépulcre et me croiserai,
Et à Noblon m'apaiserai [3]
Car il a droit et jou ai tort.
Confiessons-nous, vesci no mort,
Une grande waghe et une onde
Ki bien couverroit tot le monde
Ce m'est vis [4]; *Veni*, *Creator*
Dites signor, de cor encor.
En grant paour trestos l'ont dit,
Cil ki le sèvent, car de fit [5]
Cuident tantost en mer noiier.
De peurs prist Renars à criier :
Dounés nous l'aighe bénéoite [6];
Uns prestres couru en grant coite
L'orcuel aporta et l'esparge [7].
Renars li rueve kil esparge
Par tout sus et jus, bas et haut

(1) Tous les saints qui sont sanctifiés. — (2) Car le vent arracha la voile faite de tromperie. — (3) J'irai vous prier outre mer, s'il vous plaît de me tirer d'ici, j'irai au sépulcre prendre la croix et ferai la paix avec le roi Noble. — (4) A mon avis. — (5) *Car de fit*, car assurément. — (6) L'eau bénite. — (7) *L'orcuel* et *l'esparge*, le pot à l'eau bénite et le goupillon.

Cius si fist lors [1], et d'un cant haut
Dist ce vier par sollempnité :

Asperges me, Domine, ysopo et mundabor;
Lavabis me et super nivem dealbabor.

Cette description de la peur de Renart pendant la tempête fait songer au Panurge de Rabelais, postérieur de plus de deux siècles. Mais bientôt la scène change avec le temps, et Renart oublie et sa peur et son repentir :

Un pou apriès li tans canga,
Coi fist et li solaus raia [2],
En mer n'apert waghe ne onde ;
Renars, en qui tous maus abonde,
Por le biel tans prist lors à rire,
Et puis si prist en haut à dire :
Ki set ù nous sommes, sel' die [3]

Cointerel, le singe, monte au haut du mât; il annonce que le navire du roi a sans doute péri, car il n'est plus en vue; mais il ajoute qu'on aperçoit les tours du château de Passe-Orgueil. Renart, ravi, oublie ses terreurs et ses vœux, et descend à terre au son des cors et des trompettes. Ses courtisans lui promettent qu'avant un mois il sera roi, si, comme il y a apparence, Noble a péri dans la tempête.

L'auteur recommence ses lamentations sur la perversité générale.

. . . .
Las ! tuit vivons en grant peril,
Jou et tu, et celes et cil [4] ;
Cascuns acroit [5] plus qu'il ne paie

(1) Renart lui donne l'ordre de jeter de l'eau bénite de tous côtés, celui-ci fit ainsi.

(2) Le calme se fit et le soleil brilla.

(3) Que celui qui sait où nous sommes le dise.

(4) Moi et toi et celles et ceux-ci.

(5) Emprunte.

Dont li Peres cacera paie [1]
Sour nous pour son Fil ki moru
Au grant venredi absolu
Por nous de si crueuse mort.
Esvillons nous, fols est ki dort,
Mirons nous en le vraie lune
Dou crucefis, car çou est l'une
Des voies dou Saint Paradis
U se repose Jhesu-Cris.

La moindre maladie nous fait penser à Dieu ; mais, sitôt guéris, nous oublions nos promesses et notre repentir. Il ajoute :

Vivre ù monde n'est mie fieste
On i doit vivre en grant paour,
Nous morrons, ne savons le jour,
Li Diaules [2] a ses las tendus,
Et si est afouès li fus [3]
Por nous ardoir ; si nous finons
En ses las [4] doublement morrons ;
Hom, quant tu ies bien confiessés
Tu ies li oisiaus desglués
Ki escapes, mais plus fols ies
K'il n'est, t'i repaires adies [5]
Et i es legiers [6] à reprendre.
Li Diaules soutilment set tendre,
Quant t'ies fors par confiession
Ne te met plus en se prison ;
Au mains pren as biestes ce sens
Quant t'ies hors ne reciet plus ens.
De bieste a plus noble nature,
En toi garder dois plus grant cure
Metre. Bieste est legière à prendre
Mais n'est pas legière à reprendre.

(1) Demandera le paiement. — (2) Le Diable. — (3) Allumé est le feu. — (4) Si nous mourons dans ses piéges. — (5) Tu y retombes incontinent. — (6) Facile.

Et, pour prouver sa thèse, l'auteur raconte une histoire, qui est une des pages les plus jolies du poëme ; la voici textuellement :

Dont il avint c'uns grans bourgois
Rices au monde en tous endrois
Estoit, s'avint k'il se couça
Dehaitiés [1] et puis respassa [2].
Ançois qu'il fust bien respassés [3],
Prist au bourgois teus volentés
C'aler volt à un sien manoir
Hors vile, si fu pour avoir
Millor air qu'ens el bourc n'avoit.
Li sires un varlet avoit,
Ce lui dist li bourgois : sui moi,
Et si aporte avoecques toi
No singe. Cius ensi le fist.
Son signor trueve si li dist :
Vès le chi [4], et lors en alèrent
Dusqu'au manoir, k'il n'arestèrent.
Li sires conmande au vallet
K'il voist [5] tost tuer un poulet,
Et li conmande à cuire en rost ;
Et cius si fist ; fait fu tantost
Et quant bien quis [6] fu li poulés.
Si dist au signour li varlés :
Sire, nous n'avons nient d'aigret [7]
Pour faire sause à ce poulet,
— Va en querre par cest visnage [8] ;
Sire, dist cius, vous dites rage [9],
Et ki gardera le poulet ?
Li sires dist à son varlet
Le lairas[10] ; lors le singe prist,
A garder le poulet le mist,

(1) Malade. — (2) Guérit. — (3) Pendant qu'il était en convalescence. — (4) Le voici. — (5) Qu'il aille vite. — (6) Cuit. — (7) Nous n'avons pas de verjus pour faire la sauce. — (8) Va-s-en chercher dans le village. — (9) *Dire rage*, d'où *ragot;* conte, bavardage insignifiant, du latin *ragasinus*. — Sire, vous n'y pensez pas, vous dites une chose déraisonnable. — (10) Tu le laisseras.

Ki estoit en un platiel mis.
Li singes s'est dalés [1] assis,
Et li varlés al agret va [2]
Si que li sires li rouva.
Li sires n'iert pas bien garis,
Lors s'est pour reposer assis
Ens en sa cambre sour un lit,
Por reposer un seul petit,
Tant que ses varlés revenist
U li baissiele cui il fist
Aler au bourc querre dou vin [3].
Lors s'akeusta [4] sour un cousin;
Par une feniestre pooit
Véoir le singe sel' regardoit.
Tandis estes-vous c'uns Goupius [5]
Très grans, malicieus et vius
Vint là, car flairé ot le rost
D'ou bos, et lors i vint tantost
Car li maisons séoit ou bos,
Li Goupius voit que li singos
Gardoit le capon par lui seus,
Dont s'apensa, tant est viseus [6],
Que singes veut tout contrefaire
Quan k'il voit par devant lui faire.
Par ce tour pense qu'il ara
Le poulet, et lors sautela
Et fist de moes bien un cent [7],
Et li Singes fist ensement [8]
Li Goupius dou singe s'aproisme [9],
Car volentiers se feroit proisme
Dou poulet. Lors a fait le moe,
Et avoec cuevre de se poe

(1) Le Singe s'est assis près du poulet. — (2) Tandis que le valet va chercher le verjus. — (3) Pour se reposer un peu jusqu'à ce que son valet, ou sa servante qu'il avait aussi envoyée au bourg chercher du vin, fut revenu. — (4) S'accouda. — (5) Pendant ce temps voici qu'un goupil (un renard). — (6) Tant il est malin. — (7) Il fit des grimaces bien un cent. — (8) Pareillement. — (9) S'approche.

L'un de ses iols [1], et puis les deus :
Li Singes, mains malissieus
Dou Goupil [2], couvri ensement
Ses iols, et cius prist esramment
Le poulet, au bos l'en porta,
Li sires tout çou regarda.
Li varlés vint à tot l'aigret [3],
Et quant voit perdu le poulet
L'égret geta ens ès fossés,
Au Singe en vint tout aïrés [4]
K'il le voloit férir et battre;
Mais li sires li vint débattre
Et li dist k'il en rotesist [5]
Un autre. Cius errant le fist,
A son signor dist quant fu quis ;
— Or seroit boins li aigrés quis [6]
A faire le sausse à ce rost.
Li sires li dist, va tantost.
Cius i va, et li sires mist
Le poulet si con l'autre fist,
Et puis s'en va au lit tot droit
En le cambre ù géu avoit;
Et li Goupius ki ert ou bos
Au flair revint en l'ostel tos.
Encor pas saoulés n'estoit
De l'autre que mengié avoit;
Il sautiele, et cius se tint cois
Ki sautelé avoit ançois [7];
Ses iols cuevre et si fait des moes,
Et cius ses iols œvre et ses poes [8];
Il ne le set si decevoir
Que l'autre poulet puist avoir,
Por rien ne le puet engignier,

(1) Et en même temps couvre un de ses yeux avec son poing. — (2) Le Singe moins malicieux que le Goupil. — (3) Avec le verjus. — (4) En colère. — (5) Qu'il en fit rôtir. — (6) Il serait nécessaire que j'allasse de nouveau chercher du verjus. — (7) Mais l'autre (le Singe) reste immobile, au lieu de l'imiter comme la première fois. — (8) Mais celui-ci ouvre les yeux et les poings.

Car cius se set trop bien gaitier [1].
Quant il vit çou, si s'en ala.

Li Singes moult mieux se garda.
Que ne faisons quant l'anemis [2]
Nous a à ses las courans pris
Par péciét; lués [3] que confiessé
En sommes, sommes délivré;
Mais tantost nous i remetons;
Dont je di: mains de sens avons
Ke li Singes de nous garder.

Après ce conte charmant que fait valoir encore la naïveté de la forme, l'auteur en revient au navire royal battu par la tempête. Dès que les flots sont calmés, le roi s'enquiert du lieu où se trouve le navire, et il ordonne à Brun, l'ours, de monter au haut du mât pour savoir si l'on voit encore le vaisseau de Renart. Brun ne l'aperçoit plus, et il ne met pas en doute qu'il ait péri. Noble ordonne de voguer vers Passe-Orgueil, car la joie ne rentrera en son cœur que lorsqu'il aura démoli le château et mis à mort Renart, s'il a survécu à la tempête. Le vent gonfle les voiles; on aperçoit bientôt le château de Passe-Orgueil; chacun se prépare à débarquer.

Si que li rois Nobles arriva à Passe-Orguel ù Renars estoit.

VERS 5665 A 6082.

Sitôt l'armée descendue à terre,

Lors fist ses grans trompes souner
Li rois, pour se gent esbaudir,
C'a Passe-Orguel les puet oïr
Renars.

(1) Car il est trop sur ses gardes. — (2) Le diable. — (3) Aussitôt.

A ce bruit, celui-ci fait armer ses guerriers, et les fait sortir du château pour aller combattre le roi;

. . . . et Orgillous
Qui moult estoit fel el estous [1]
Devant tous les autres se mist
Plus lonc que nus ars ne traisist,
Et crie en haut : tout serés mort
Quant li Lins [2], ki cler voit, destort
Un pignonciel que il avoit
En son une lance [3] et estoit
De tel drap dont li sigles fu;
D'umilité ot son escu
Couviert, et cotiele à armer.
Ce fist Orgilleus retourner.

L'humilité du Lynx fait peur à Orgueil, ce faux brave; il prend la fuite; car, dit-il,

. . . il me het trop durement
Et jou lui, mais il voit si cler
C'a bataille ne puis durer,
Contre lui, trop set d'escremie [4],
Bien se gaite et trop miex s'aïe
Por ses armes d'umelité;
M'a awan maintes fois maté.

Cette couardise d'Orgueilleux excite la colère de Renart qui fait rentrer ses guerriers dans son château.

Le roi établit son camp en face de Passe-Orgueil,

Entour son ost fist li rois faire
Fossés parfons jusqu'à deus paire,
Et i fist faire quatre entrées

(1) Felon et présomptueux.

(2) Le lynx.

(3) Au bout d'une lance, *in summá lanceá.*

(4) Escrime, science des armes.

De barbacanos bien fremées ;
A cascune mist de ses gens
Pour bien garder dusqu'à deus cens.

Puis il envoie ses fourriers ravager le pays ; Outrecuidie, l'once et Estoute, la marte, qui occupaient des fiefs relevant du domaine de Passe-Orgueil, viennent se plaindre à Renart des dévastations commises par les gens du roi. Renart demande combien ils sont et qui les commande. Il apprend que Lionceau, fils cadet du roi, a sous ses ordres sept cents chevaliers. Lorsqu'il est renseigné, Renart dit à ces dames :

Coisiés vous [1], vengié en serés
Et toute vo perte rarés,
Car, par Saint Piat de Seclin,
G'i envoierai de matin
Quatre mil chevaliers armés,
De mon ostel les mius vantés,
Ses guieront mi fil andoi
Cascuns vaut endroit lui un roi [2].

Quatre mille chevaliers sortent du château, à la recherche des fourriers royaux.

Li païsan érent ou bos
Fui de péurs, mais ausitost
K'il parçurent les fius Renart
Sont ensanle trait cele part
A aus se plaignent des roiaus.

Renseignés par ces paysans, les fils Renart dressent des embuscades et cachent dans les bois leurs guerriers divisés en quatre troupes de mille combattants chacune,

(1) Calmez-vous.

(2) Mes deux fils les conduiront, et chacun d'eux vaut un roi.

Et li fourier sans nul arriest
Descendent de le roce aval ;
Ne sévent conme il lor va mal,
Ne des agais ki sunt basti [1],
Fors tant que Lionaus coisi [2]
K'ens el bos ot enbuscement,
Reluire i voit or et argent
Inde et gaune, vert et vermeil,
Par le grant clarté dou soleil ;
Ne s'en esmaie tant ne quant [3],
Mais se gent va amonestant
De bien faire et lor dit ensi :
Ens el bos sunt agait basti,
Au jour d'ui arons le bataille
Roial sommes, au jour d'ui vaille
Cascuns un roi; se nous finons
Conme preu, od Dieu roi serons ;
Gens somes au gentil roi Noble,
Bien doit cascuns avoir cuer noble
Et fier contre ses anemis ;
Mirons nous ou vrai Crucefis,
C'est ou fil Dieu ki fu en crois
Au grand jour de la mort destrois
Por nous, pour lui devons morir,
Puis que il le violt consentir.
Face de nous se volenté
Li dous sires plains de pité,
K'en le crois a ses bras tendus
Por nous prendre et porter lassus
En Paradis, conme ses fius,
Frères, somes, nos père est Dieus,
Amons le si k'il nous ama.
. . . .
L'un à l'autre sunt confiessé
De dévot cuer, puis ont crié

[1] Sans soupçon du danger et des embûches qui les attendent.
[2] Aperçut.
[3] Il ne s'en épouvante nullement.

Merci à Dieu et à sa Mère ;
Entrebaisié sunt conme frère ;
Lors a fait Lionaus tentir
Les trompes por eaus esbaudir,
A bataille les fist rengier
Et les banières desploiier.
Ensi tout rengié de bataille
Atendent que on les assaille,
Estroit sont rengié et siéré,
Cascuns a cuer de Macabé,
Et s'aficent que ne fuiront
Tant qu'il doi ensanle seront (1) ;
Mieus aiment morir à hounor
Ke vivre au monde à deshounor.
Et çou k'il ont droit et cil tort
Par çou doutent si poi le mort.
Ke en lor droit si grant foi ont
Se il muerent, que Dieu aront (2).

C'est avec un pareil mépris de la vie, dit l'auteur, que jadis les apôtres et les saints martyrs ont accepté les supplices. — Il n'en est plus de même aujourd'hui ; la convoitise règne partout :

Les rices au jour d'ui blange-on,
Houneure et les caperons oste,
Par quoi il ont orguel à oste.
Et li povre sunt despité (3) ;
Ce ne vient pas d'umelité.

Pourtant nous descendons tous d'Adam et d'Ève, et tous sommes égaux d'origine.

(1) Tant qu'ils resteront debout, ne fut-ce que deux.

(2) Comme ils ont droit, et leurs ennemis tort, ils ne redoutent pas de mourir, car la foi qu'ils ont dans la justice de leur cause, leur persuade qu'ils auront Dieu pour récompense.

(3) Aujourd'hui on flatte, on honore, on salue les riches, dont l'orgueil va toujours croissant, quant aux pauvres ils sont méprisés.

Au naïstre autant a de malage
Li mère au roi conme autre dame,
Ceste raisons orguel moult blame,
Et d'autel matere est estrais
Li rois c'uns autres, n'est fort brais.
De li, de nous n'est fors fiens,
Li glore du monde c'est niens [1],
Car li mors prent tout à son kius [2]
Sitost les jouenes com les vius,
Les haus ausi tost com les bas,
D'or les desviest et viest de sas [3].

Les bonnes actions faites pendant la vie sont les seules richesses que l'on emporte de ce monde.

L'auteur compare l'existence à une partie d'échecs, où souvent le diable fait l'homme échec et mat; puis, s'en prenant au haut clergé qui semble avoir perdu le souvenir de sa mission toute de sacrifice, il lui rappelle que les dignitaires de l'Église primitive teignirent de leur propre sang leur pourpre cardinalice.

Li papes et li cardounal
De lor vermaus capiaus font mal
S'il n'en tienent l'estruiement [4].
Sour iaus gietera jugement
Dieus, par Saint Piere et par Saint Pol;
Cascuns ot le cief et le col,
Par martire de sanc, vermeil;
Cist doi cardounal sans pareil
Amèrent miex à estre ocis,
Ke li peules [5] Dieu fust péris.

(1) Néant.

(2) Choix.

(3) Il leur arrache leurs vêtements d'or et les couvre d'un sac.

(4) S'ils en méconnaissent la signification.

(5) Voici le sens de ces quelques vers : Les papes et les cardinaux oublient à tort la signification de leurs chapeaux rouges. Dieu le leur rappellera. — Saint-Pierre et Saint-Pol, ces deux cardinaux sans pareil, qui souffrirent le martire pour sauver le peuple de Dieu, portèrent justement le chapeau vermeil, couleur du sang qu'ils ont versé; les cardinaux d'aujourd'hui ne méritent pas de le porter, car leur cœur est plein de convoitise et non de dévouement.

Cascuns de ces fu cardinaus ,
A droit orent capiaus vermaus
Miex que n'ont cil cardounal d'ore
Car convoitise les acore.

Après cette digression, l'auteur reprend son récit. Perchaie, l'un des fils de Renart, vient le premier, à la tête de mille chevaliers, attaquer la petite troupe royale, qui fait des prodiges de valeur et met les assaillants en fuite. Rousseau, autre fils de Renart, qui commande mille autres guerriers, rallie les fuyards et vient à son tour attaquer Lionceau; il est aussi repoussé; mais les deux autres troupes, commandées par Grimbert, le blaireau, et Malapert, son fils, sortent de leur embuscade et rendent inutile l'héroïque résistance du fils du roi.

Cist ont les fouriers si menés
C'a poi tous ne les ont tués ;
Plus des deus pars en ont ocis,
Et les autres par force pris ;
S'en furent li plusiour navré.
Que vaut çou [1] ? Force paist le pré !

Les vainqueurs emmènent les prisonniers à Passe-Orgueil; Renart les accueille par des reproches et des menaces de mort; mais Lionceau, impassible, lui répond :

Se nos ocis tu en mourras,
Prens en deniers, trop mius feras [2].

Renart, sans répondre, les fait jeter en prison ; il interroge ensuite ses fils sur la lutte qu'ils ont eue à soutenir; il s'indigne en apprenant que la troupe royale, qui ne comptait que sept cents hommes, a tué plus de la moitié des quatre mille soldats envoyés contre elle. Pendant ce

(1) Qu'est-ce que cela prouve?
(2) Tu ferais mieux d'accepter de nous une rançon.

temps, le taureau Bruiant, laissé pour mort sur le champ de bataille, s'est traîné jusqu'au camp du roi et a appris à Noble que le plus grand nombre de ses fourriers ont été massacrés, et que le reste est prisonnier ainsi que son fils. A cette fâcheuse nouvelle, le Léopard ordonne de donner sans retard l'assaut à Passe-Orgueil.

Si ke rois Nobles asaut Passe-Orguel et Timers li asnes escumenie Renart.

VERS 6083 A 6646.

Pendant que les guerriers de l'armée royale s'élancent à l'attaque, l'archiprêtre, Timer (l'âne), s'avance en grand appareil pour excommunier Renart avec toutes les cérémonies du rite. C'est une des scènes les plus hardies du roman.

Et lors l'archiprestres Timer
Prist par si haut à récaner [1]
K'en tentist li mons et li vaus.
Il ot cauciés ses estivaus [2],
S'iert des armes Dieu reviestis,
Avoec lui ot deus de ses fis,
Cloke, candeille et benoitier
Orent pour escumeniier
Renart et tous ciaus de s'aïe [3].
Timers en haut l'escumenie
Et ses gens à cloke sounant,
Et s'eut avoec candeille argant;
Et quant fit le candeille estaindre

[1] A chanter. — [2] Ses bottines. — [3] Tous ceux de son aide, tous ses partisans.

Si dist, pour plus Renart destraindre
Por çou qu'iert en mauvais estat :
Amen, *amen*, *fiat*, *fiat* (1).
Timers li asnes s'en repaire
C'autrement ne set assaut faire (2).
Et Renars en mocant s'écrie :
Ke ferai-je ? on m'escumenie ;
Mengier ne porai de blanc pain
Sans talent, u se je n'ai fain ;
Et mes pos boulir ne pora
Devant çou que fu sentira (3) ;
Cuidié m'ont faire mon damage (4)
Mais il m'ont fait grant avantage
Car de pourir n'arai pooir
Car jou oï dire, pour voir,
Ains durra tout entirs mes cors (5)
Tous jours puis que je serai mors.
Jamais jour ne voel estre assos (6).
Hués as sos, as sos, as sos (7) !
Hué ont tout apriès Timer.

« Après avoir lu ces vers, que croire, dit M. Saint-Marc Girardin (8), de la superstition du moyen-âge ? Voilà l'ex-

(1) *Et est notandum quod in conclusione anathematis, debent lucernas, id est candelas ardentes, in terram projicere et pedibus conculcare.*
(Du Cange. *Excommunicationum ritus*).

(2) S'en retourne, car il ne sait faire autre assaut ; c'est sa manière de combattre.

(3) Je ne pourrai manger sans faim. — Mon pot ne pourra plus bouillir sans être mis sur le feu.

(4) Ils ont cru me faire dommage.

(5) J'ai ouï dire pour vrai que mon corps restera tout entier. C'était une croyance populaire que les corps des excommuniés ne tombaient pas en pourriture.
Quin et ea invaluit opinio, excommunicatorum cadavera nisi mortui absolverentur in cineres on nabire, et resolvi haud posse ; sed, in horrendum posteris exemplum indissolubili membrorum compage integra in omnia secula perdurare. (Du Cange, *Voce Imblocare*).

(6) Je ne veux jamais être absous.

(7) Criez (dit-il à ses gens), aux sots ! aux sots !

(8) M. Saint-Marc Girardin a cité les vers que nous venons de reproduire en faisant remarquer que l'imitation en prose du XV[e] siècle ne les avait pas traduits ; par prudence sans doute !

communication jouée et bafouée en plein roman ; voilà un âne archiprêtre qui excommunie Renart, et Renart, aussi incrédule et plus gai qu'un philosophe du XVIIIe siècle, prend en moquerie l'anathème. Quand l'excommunication n'empêche plus personne d'avoir faim et de manger, la foi est détruite dans le monde. Le jour où un excommunié s'est aperçu qu'il avait faim comme avant l'anathème, le jour où il a vu que le pot bouillait pour l'excommunié comme pour l'orthodoxe, l'église a perdu son empire. »

Ces idées avaient pénétré dans les masses ; l'auteur le déplore, mais il le constate, et c'est le clergé qu'il rend responsable de cette disparition de la foi.

La cérémonie de l'excommunication accomplie, le roi et ses guerriers s'élancent à l'assaut.

Lors es-vous l'olifant Fortin
Un castiel de fust [1] sour son dos,
U ens ert Canteclers li cos
Et Nobles li fius roi Noblon,
A son col un doré blason ;
Od lui ert Hardis li lupars,
Takés li matins et Grignars,
Bruns li ours, Ysengrins li leus
De bien faire tuit vighereus,
Od son castiel delés le mur
Se mit Fortins.

Les guerriers, placés dans cette tour de bois, s'élancent sur les murailles. Renart et ses deux fils marchent contre eux ; une lutte corps à corps s'engage entre un des fils du roi et Renart ; celui-ci va succomber, lorsque Rousseau frappe de son épée le fils de Noble ; celui-ci roule en bas des remparts, entraînant Renart dans sa chute. Renart, se voyant au milieu de ses ennemis, prend sa course et cherche à se sauver dans les bois ; les Mâtins s'élancent à

[1] De bois.

sa poursuite, l'atteignent et déchirent son pelage à coups de dents. Renart s'avise alors d'une ressource dernière :

Lors a sour se keue pissié
Renars, et puis les esproa (1)
Es iols que tous les aveula,
K'en grant tans ne porent véir
Et Renars pris alors à fuir.

L'auteur, on le voit, laisse là l'allégorie, pour nous décrire cette ancienne ruse du Goupil; mais, une fois sauvé des dents de ses ennemis, celui-ci redevient Renart, l'adversaire redoutable du roi, et il va chercher de toutes parts des alliés et des défenseurs.

Noble, désolé que Renart ait échappé à la poursuite, fait sonner la retraite. Le lendemain, arrive de Passe-Orgueil un messager envoyé par les fils de Renart, qui proposent une trève d'un mois. Le roi l'accorde volontiers, afin de pouvoir faire ensevelir les morts tombés dans les fossés du château et soigner les nombreux blessés; il profite de l'occasion du messager pour demander des nouvelles de son fils, prisonnier dans la forteresse, et il apprend avec plaisir qu'il n'est point blessé.

Pendant la trève, Renart a visité Céraste, le serpent, le Dragon d'Ethiopie, le Basilic,

Et tous les monstres d'Orient,
Ceus d'Europe et ceus de Turkie
Et tous ceus deviers Barbarie
Et tous ceus de le terre d'Aise (2).

Tous lui accordent des secours, et il rentre dans Passe-Orgueil avec ses nouveaux alliés, dont le nombre et la puissance sont la garantie d'une victoire certaine.

C'est au moment où le guerrier n'a plus rien à redouter

(1) Les aspergea dans les yeux.

(2) D'Asie.

des jeux de la force et du hasard que le politique se montre :

Lors fist Renars desprisoner
Lioniel [1] et le Bièvre oster
De prison, et tous les fouriers
Et tous les autres prisonniers;
Lors s'apensa k'il les feroit
Armer, si com pris les avoit,
Et les renvoieroit le roi
Pour oster de lui le desroi [2];
Mais ains les fera honorer
De quanc'on pora deviser ,
Car à Noblon s'acorderoit
Moult volentiers, se il pooit.
Et l'atrairoit à sa cordièle [3],
Car nus contre lui ne revièle
Fors seul li rois, et s'il l'avoit
Le remanant lués conquerroit.
Ensi conquiert li anemis
Par le grant tous dis les petis [4].
. . . .
Lors fist Lioniel amener
Et de quanqu'il pot honourer;
Amour lor moustre, non haïne ,
Et lors fist venir la roïne
Ki estoit mère Lioniel [5].
Le dame ot viestu un mantiel
D'un drap de Tarse d'or bendé,
Et d'un cier sebelin fourré [6].
Li atache avoec les tassiaus,

(1) Qui avait été pris dans l'embuscade.

(2) Et les renverrait au roi pour le tirer d'inquiétude.

(3) Et l'attirerait à son alliance.

(4) Car le roi lui résiste encore, et s'il était d'accord avec lui, les autres seraient vite conquis, c'est ainsi que le diable gagne les petits en séduisant les puissants.

(5) On se souvient qu'il avait emmené avec lui la Reine, la Louve et la Luparde.

(6) Fourré de martre zibeline.

Valoit l'ounor de deus castiaus [1].
Li Luparde ert od lui, Harouge,
Ki viesti ot un mantiel rouge,
Et si avoit de tel drap robe;
Avoec eles Hersens li love
Vint et Lionel saluèrent
Et d'ou roi moult li demandèrent,
Et d'Ysengrin et dou Lupart [2].
— Et il dist: bien, se Dieu me gart,
Et conment estes-vous çaiens?
— Moult bien, ce respondi Hiersens
Car Renars nous i fist venir,
A cui nus ne se puet tenir,
Car plus set de barat que nus,
Par lui fut rois Nobles déceus
Quant il fist le fisicien,
Adonc de nous se venga bien.
— Adonc respondi Lioniaus,
Qui estoit apers damoisiaus,
Vos requiert Renars de folie [3]?
Nenil, se Dieus me benèie,
Onques ne nous en aparla,
Mais moult laidement engigna
Nos maris, et par l'aïmant,
Quant il lor fist à entendant
De lui ensi que vous savés.

Ces dames avaient profité à l'école de Renart; elles savaient mentir impudemment : Renart a respecté leur vertu; les aveux du sommeil magnétique, leur enlèvement ne sont que d'aimables plaisanteries, et tous les torts étaient du côté de leur mari. En effet, dit la reine,

(1) L'attache et les tassiaux valaient le prix de deux châteaux.

(2) Elles firent à Lionel mille questions sur le Roi, sur Isengrin et sur le Lupart (Léopart).

(3) Requérir de folie; nous aurons suffisamment traduit cette expression concise, en rappelant la locution du temps : Femme folle de son corps.

Renars tint bien le roï por sot;
Mauvais fait croire quanc'on ot [1],
Et mes maris et li Lupars
Cascuns en fu uns drois musars [2],
Car il nous ont fait sans raison
Avoir honte et vilain renon,
Mais moult devons savoir bon gré
A qui nous a honeur porté [3].

Le roi et le Léopard seraient vraiment bien ingrats de ne pas être reconnaissants de pareils procédés.

Après cette audacieuse justification, Renart fait servir un somptueux banquet offert à Lionel et aux dames, qui chantent tour à tour, entre chaque service, des chansons dont les paroles sont en rapport avec leur situation [4]. Le repas terminé, Renart fait visiter son château; Lionel s'émerveille du nombre des guerriers que Renart a sous ses ordres :

Lioniaus est tout abaubis
U Renars a tant de gens pris,
Bien voit Renars a gens sis tans [5]
Que li rois, tant est clervéans,
Et bien voit, se Renars voloit
Le roi et ses gens ociroit
Et seroit rois sans contredit.

En faisant étalage de ses forces, Renart n'avait pas

(1) Il est mal de croire tout ce qu'on entend. Ce sera plus tard la thèse de Mme Pernelle dans *Tartuffe*.

(2) Mon mari et le Lupart furent tous deux des niais; un droit musars, une vraie dupe.

(3) Méon imprime : à Renart qui nous a honneur porté; Renart est de trop, le vers aurait dix pieds.

(4) Voici les quelques vers de la chanson de la reine :

Maris pour jaloux vous poés tenir,
Mais cous ne di-je mie,
Mais tost peut advenir.

Vous pouvez tenir tous les maris pour jaloux, je ne dis pas pour c... mais tout peut arriver.

(5) Six fois autant.

d'autre but. C'est à son grand regret que la guerre a éclaté entre lui et le roi ; ses ennemis l'ont calomnié ; tous les crimes dont on l'accuse, il n'en est pas coupable, et il est prêt à le prouver en champ-clos contre ses accusateurs. Voici la conclusion de son discours :

Sire Lioniel, je vous pri
Que vous enviers le roi faciés
K'entre nous deus ait amistiés ;
Quant vous plaist, en poés r'aler,
Et les trois dames remener
Et autresi vos conpaignons ;
Et si vous pri en gerredons
K'a demain aïons parlement
Jou et li rois d'accordement,
Par quoi je puisse à lui parler ;
S'ai meffait, près sui d'amender,
S'il m'a meffait je lui pardoins ;
De ceste pais le don vous doins,
Et si sai bien quant le saront
Mi gent, que il m'en blasmeront,
Car dis tans ai gens que li rois [1],
Viers moi a tort, miens est li drois
Mais pour cou ne le lairai mie.
Il s'essauce ki s'umelie !

Ce discours est encore un petit chef-d'œuvre ; Renart débute par la clémence : « Vous êtes libres, vous et les vôtres, dit-il ; de plus, emmenez avec vous et rendez à leurs maris les trois dames dont j'ai respecté la vertu et protégé l'innocence. Je ne demande qu'une chose, une entrevue avec le roi. Si j'ai commis une faute, je suis prêt à toute réparation ; si, au contraire, c'est le roi qui m'a fait tort, je le déclare à l'avance, je pardonne les injustes persécutions que j'ai subies. C'est, du reste, uniquement pour vous être agréable que je consens à la paix. Vous l'avez vu,

[1] Car j'ai dix fois autant de soldats que le roi.

j'ai, pour défendre ma cause, dix fois autant de guerriers que n'en a le roi. Si je les consultais, ils ne consentiraient pas à la paix. Tous les torts sont du côté du roi, j'ai le droit de mon côté, je cède pourtant, car celui-là s'exhausse qui consent à s'humilier. »

Un plus grand esprit que Lionel aurait été séduit. Il part, emmenant les trois dames. Le roi accueille son fils avec des démonstrations de joie, mais se montre plus froid envers sa femme :

— Mais as dames fist sanlant
De poi d'amour, et lor dist tant :
Lioniel biaus fius, se n'estoit
Por vous, mes cors se vengeroit
De vo mère, ki m'a houni,
Et de ces deus autres ausi
Ki ont fait wihos lor maris,
Dont en mon cuer sui moult maris.
Et Lioniaus li respondi :
Gentis pères, pour Dieu mierci
S'autrui qu'à vous çou dire ooie [1]
Oiant tous [2] l'en desmentiroie
Et l'en feroie recréant [3]
S'il çou porter voloit avant [4],
Armés sour mon ceval là fors,
Ke loiaus dame est de sen cors,
Et ausi ces autres deus dames
Ka tort est sour eles diffames
Vilains [5], c'offre jou à prouver
Se nus en voloit mesparler.
Tuis se teurent, nus ne parla.

Lionceau, en bon fils, se porte garant de la vertu de sa

(1) Si j'entendais dire cela par tout autre que vous.

(2) Devant tous.

(3) Responsable.

(4) S'il le voulait maintenir.

(5) Que c'est à tort que l'on tient de vilains propos sur elles.

mère. Puis, il fait part au roi des dispositions pacifiques de Renart, il énumère les forces supérieures dont celui-ci dispose et il amène son père à consentir à l'entrevue demandée.

Renart, averti du succès de l'ambassade, accourt; il s'humilie devant le roi [1]. Noble le réconcilie avec Isengrin et Hardi, qui reprennent leurs femmes et les traitent mieux que jamais.

Si que Renars et rois Nobles s'entrebaisent par pais faisant.

VERS 6649 A 7052.

Cette paix, qui a eu pour base la ruse et la tromperie, cette alliance de la foi et de l'incrédulité qui assure le triomphe du mal, indigne l'auteur. C'est le clergé qui est le vrai coupable;

Car tuit sunt devenu louviel
Cil ki soloient estre agniel [2].
Li clergiés ki nous déust paître
De boines œvres com boins paistre.
Et mener en france pasture
N'ont mais de tele cose cure;
Puans luxure et gloutenie
Et convoitise est iaus amie [3];
Il nous dient ciessés d'embler
Et il vont méismes reuber;

(1) C'est la miniature qui représente cette scène que nous avons reproduite avec le *fac-simile* du manuscrit La Vallière.

(2) Les agneaux sont devenus des loups ravisseurs.

(3) La luxure puante, la gourmandise, la convoitise sont leurs amies.

Il nos loent humelité
Et il ont orguel en cierté.
Li leu puéent ore estre cras
Et de nos brebis lor dégras
Faire, nos patre ont lor véue
Au jour d'ui priès tout perdue ;
Lasses brebis, fuiiés, fuiiés,
Li leus a ses dens aiguisiés
Pour vous mengier et dévourer.

L'auteur insiste, il donne la signification de cette alliance que le roi a conclue avec Renart.

Li rois a fait pais ; c'est nos cors
As vices, et s'a bouté hors
Les vertus, s'a mis en ce lieu [1].

Il y a plus encore ; la cause du bien, en perdant le roi devenu l'allié de Renart, a perdu son dernier défenseur ; le monde va appartenir désormais à l'esprit du mal. Le roi reçoit du ciel un dernier avertissement : Blancart, l'ours, que Noble avait chargé de la garde de son navire, accourt terrifié vers son maître,

Et li dist : Sire, par ma foi,
Hélas ! vo nave ele est perdue,
El ciel l'enporta une nue.
Quant çou perçui en mer sailli [2]
Tout sains et saus sui venus chi.
Quant li rois l'ot [3], ne pot parler
Ançois conmença à plorer,
Mais Renars si le rapaisa
Que li rois se nave oublia.

Ce navire miraculeusement enlevé au ciel, c'était, on

(1) Le roi a fait la paix, c'est-à-dire, nos cœurs ont chassé les vertus et les ont remplacées par les vices.

(2) A la vue de ce prodige je me suis précipité dans la mer.

(3) Quand le roi l'eut entendu.

s'en souvient, l'ouvrage admirable de toutes les vertus sociales, c'était le type idéal de la société chrétienne,

Boines gens no nave perdons
Quant as vices nous accordons,
Et adossons [1] le dous aigniel
K'en crois fist de son cors maisiel [2].

« Dolente journée ! » s'écrie le roi. Renart fait tous ses efforts pour le consoler; il lui présente son petit-fils Orgueilleux, fils d'Orgueil et de Proserpine. Celui-ci s'avance vers son aïeul, accompagné par dame Ghille (tromperie). Après cette présentation, Renart introduit le roi et tous les siens dans son château de Passe-Orgueil.

Il n'est pas possible d'analyser les pages où l'auteur donne la description du cortége qui entre à Passe-Orgueil, il faut les reproduire, du moins en partie. Peut-être les contemporains de Giélée avaient-ils la clef des allusions que semble contenir ce récit de la fête donnée au roi par Renart; c'est comme la chronique scandaleuse des mœurs de la cour, où chaque acteur du roman défile en chantant son vaudeville :

. . . . Sont arouté
Tout cil del ost et sont entré
En Passe-Orguel par le grant porte.
Lors canta, c'amours li enorte
Li Bievres [3] qui moult fu jolis,
Ce chant qui moult fu bien oïs,
Et en riant en haut le dist:

Hareu ! li maux d'amer
M'ocist [4]

(1) Tournons le dos.
(2) Fit boucherie, sacrifice.
(3) *Le Bievre* (la Loutre), que l'amour invite.
(4) Voir Adam de la Halle, rondeau p. 211.

Et quant cele cançons failli
Ghille canta et dist ensi
A plain chant cler et hautement :

Amours ne se doune mie,
Mais elle se vent,
Il n'est nus qui soit amés
S'il n'a argent.

. . . .

Lors li rois la roïne encite
De canter, et ele si fist,
En haut que li rue en tentist
Ce chant qu'en rougi sa coulours :

Dieus ! dounés à mon ami
Pris d'armes, joie d'amours.

Renart offre la main à la reine pour descendre de son palefroi, le roi fait la même galanterie à la Luparde, en chantant :

Dame ki mon cuer avés pris
Je sui li vos loiaus amis.
Empriès ce cant li respondi
Li Luparde, en cantant ensi
Ce motet plein de mélodie :

Vous arés la signourie,
Amis, de moi,
Cou que mes maris n'a mie [1]

. . . .

Empriès celi est descendue
Hersens, et Renars ses iols rue
Cele part [2], et le descendi
Et puis dist en cantant ensi
Cler et haut d'amourous cuer gai :

A Dieu conmant vieles amours,
Nouvieles ai [3].

[1] Ami, vous aurez sur moi un pouvoir que mon mari n'a pas.

[2] Jette les yeux de ce côté.

[3] Je recommande à Dieu mes vieilles amours, j'en ai de nouvelles.

Et quant Hiersens çou entendi
De honte li frons li rougi,
Lors canta à haute alénée :

Fause amors je vous doins congiét
J'ai plus loiaus trouvée.

Empriès descendi en le place
Me dame Méhaus li agace
Si li aida à metre jus
Waukès li gais ki l'amoit plus
Que riens nule, et pour li canta
Ce cant, et haut le conmença
Com cius ki aime de grant foi :

A ma dame siervir
Ai mis mon cuer et moi.

Et quant cius ot son cant canté
Cele en cantant a haut crié
Ce chant cler et haut de cuer gai :
J'ai amé et tous jours amerai.

Atant ès-vous dame Boursée
La Singesse moult escoursée [1]
Chantant ce rondet de cuer gai :

De capelet de pervenche
Novelet ami ferai.

Tout en si cantant descendi ;
Sinsons li mainmonnés l'oï
Ki l'avoit amée grant tans,
Acolée l'a par les flans
Si le mist jus dou palefroi,
Car il l'amoit en boine foi,
Et pour l'amour k'il ot à li
Dist en haut ce motet joli,
Com cil que fine amor guerroie :

Diex! je ne pourroie
Sans celui durer
Qui me tient en joie.

(1) Retroussée.

Quant Cointeriaus li singes l'ot
Dedens son cuer grant doel en ot,
Sanlant fait que nes oïst mie [1],
Et pour lui couvrir, par voisdie [2]
Canta en iaus tornant le dos :

Dieus ! je me mariai trop tos
De moi marier, fui trop fos [3].

Es-vous Béline la brebis,
Ki descendi au perron bis [4]
Moult joliement atournée,
Et quant ele fut desmontée
Par grant joliété canta :

Dont vient li maus d'amer ki m'ocira ?

Quant Belins li moutons l'oï
En cantant lors li respondi
Que tuit l'oïrent [5] clèrement :

Dame et amours liement,
Vous fas de mon cors un présent.

Empriès ce cant sont descendues
Deus dames jus de lor sambues [6] ;
Une des dames ot non Blere
De poil ert moult luisans et clere,
Maskelée ot sa compaignesse
A non ; moult ert crasse et espesse.
A cascune li tors Bruians
Moustroit que il estoit amans ;
Cascune le cuidoit par li
Avoir sans parçon à ami [7].
Ou descendre des palefrois,
D'eles deus, d'une douce vois
Fu dit joliement cis cans :

De notre conpaignie
Ne soit nus s'il n'est amans.

(1) Quand Cointeriau le singe l'entend, il en éprouve un grand chagrin, mais il feint de n'avoir pas compris. — (2) *Par voisdie*, par finesse. — (3) J'ai été bien fou de me marier. — (4) Double perron. — (5) Que tous l'entendirent clairement. — (6) *Sambues*, litière, équipage. — (7) Chacune d'elles le croyait avoir pour amant et sans partage.

Et quant Bruians li tors les ot
Viers eles vint plus tost qu'il pot
Cantant joliement ensi :

Pitiés et amours pour mi,
Priès à ma dame mierchi.

Entre les deus dames se mist,
L'une cateille [1], l'autre rit
Tant que Blere s'est parcéue
Que de Bruiant est decéue,
Lors dist ceste cançon ensi :

Je cuidoie avoir ami,
Ori, ori,
Mais je ai à tout failli.

Sitot que Blere ot dit son cant
Maskelée vint à Bruiant
Et le pria que il désist
Un cant por li [2], et il si fist,
Mais que ce fu de cuer gaillart :

J'apielerai, se Dieu me gart,
De traïson vostre regart.

. . . .

Enpriès ce cant vint à grant route
Li Martre, non avait Estoute,
Ses maris vint encontre li,
Del palefroi le descendi,
Et la dame dist par dosnoi [3] :

Je ne lairai por mon mari à dire,
Li miens amis jut anuit aveques moi [4] *:*

Quant ses maris l'a entendue
Il l'ahiert [5] et lors l'a batue

(1) *Catellier*, harceler, attaquer.

(2) Le pria de dire une chanson pour elle, en son honneur.

(3) Plaisanterie, dérision.

(4) Malgré mon mari, je ne laisserai pas de dire, mon amant a couché cette nuit avec moi.

(5) Il la saisit.

Disant çou, car plains d'aïr fu :

Ameras me tu
Ameras me tu, tu, tu,
Ameras me tu ?

Lors li est Estoute escapée
Et puis s'est en haut escriée ;
En cantant si con vous orés :

Maris, pour quoi n'ameroie,
Puisque vous amés ?

Lors atant es-vous cevauçant
Noblés fil Noblon adestrant [1]
L'Once me dame Outrecuidie.
Pour s'amour lors Nobles s'escrie ;
Plein d'amourouse volenté :

Vrai Diex ! ki m'en garira ?
Amour m'ont n'avré.

Outrecuidie empriès ce cant
En reva une autre, cantant
Clèrement et de cuer joli :

Amis, ne m'oubliés mie
Car onques ne vous oublie.

Estes-vous, venant le grant rue
Le Cièvre [2], me dame Barbue
Cantant ce cant à vois serie [3] :

Certes or n'est-il vie que d'amer,
Que que nus die [4] *:*

Bernars, fius Belin le mouton
Quant vit la dame, et le cançon
Oï, contre li bras tendus
Vint, del palefroi le mist jus,
K'amée l'ot plus de set ans.

(1) *Adestrant*, se tenant à la droite de.
(2) *Le Cièvre*, la Chèvre.
(3) Douce, mélodieuse.
(4) Aimer est toute la vie, quoique l'on puisse dire.

Lors por s'amour fu dis cis cans
Joliement et haut et cler :

Je ne puis sans amour durer ,
Cil me fait servir et amer.

Enpriès ce cant, es-vous venant
Vaire li jumens tout cantant
Ce cant clèrement à grant joie :

Ne sui pas lès mon ami ,
Ce poise mi [1],
Ki veut si m'en croie.

Estes-vous l'asne Bauduin
Ki moult l'amoit de boin cuer fin ,
Ki le mist jus del palefroi,
Car il l'amoit en boine foi ,
Et ele lui , s'orent joï [2] ,
Pour çou dist Bauduins ensi
Ce cant en acolant s'amie :

Ne me mokiés mie ,
Biele, ne me mokiés mie [3].

Enpriès ce cant s'en vint le cours
Dame Brune , feme Brun l'ours
Cantant, esprise d'amourètes :

Adès sont les sades brunetes
Les plus joliétes [4].
Contre li vint Bruns ses maris
Pour ce cant liés , non pas maris ,
Lors le descend et si l'acole ;
En haut ce rondet de carole [5] ,
Dist, oïant tous à grant dosnoi [6] :

(1) Je ne suis pas près de mon ami , — Cela me chagrine , — Me croira qui voudra.

(2) Et ils en étaient heureux.

(3) Ne vous moquez pas de moi , belle , ne vous moquez pas.

(4) Toujours les agréables brunettes , — Sont les plus joliettes.
Sade , agréable , charmant , de *sadonare*. (Gloss. du Cange).

(5) Ce rondeau de danse.

(6) Dit , au grand plaisir de tous ceux qui l'entendent.

Vous ne le savés mener
La brunete lés l'aunoi,
La brunete lés l'aunoi [1].

Estes-vous, Pintains le gheline
Sour un palefroi de ravine [2]
Cantant, s'estoit un poi rauete [3] :

En non Dieu, j'ai biel ami,
Cointe et joli,
Tout soie-jou brunete [4].

Estes-vous li Cos Cantecler
Ki li aida à desmonter,
Et quant il a véu son vol
Si li a mis le bec au col,
Car il l'amoit de fin talent ;
Et pour faire plus liéement
Chanta ce chant cler et seri :

Je muir, je muir d'amourete,
Las aimi !
Par défaut d'amiete
Et de mierchi [5].

Pinte li respont en oïant
D'une vois sierie en cantant,
Car ele l'amoit de cuer vrai :

Prendés ce garçon,
Metés l'en prison,
Couart, couart le trouvai [6].

Enpriès ce cant prist à canter
Chanteriaus, li fius Cantecler,
Tout por demisiele Titain

(1) Vous ne la savez conduire la brunette sous les aulnes.

(2) Un palefroi rapide, de *raina*, *ravina*. (Gloss. Du Cange).

(3) Elle était un peu enrouée.

(4) J'ai bel ami, — aimable et joli, -- bien que je soie brunette.

(5) C'est un des rondeaux d'Adam de la Halle. Voir ses œuvres complètes publiées par M. De Coussemaker, page 207.

(6) Prenez ce garçon, — mettez-le en prison, — je l'ai trouvé timide.

K'il amoit, le fille Pintain,
Si par haut que ses nés en saine :

Pour quoi ne crie-jou hahaï,
Quant jou ne truis ki m'aime [1] *?*

Enpriès ce cant, prist Tite à dire
A se mère, de cuer plain d'ire,
Pour çou que deffendu li ot
Canteriel à amer, ce mot
En cantant d'amourous cuer vrai :

Vous ce mi deffendés l'amer,
Mais par Dieu je l'amerai.

Es-vous le feme le Taisson [2]
Desus un auferrant gascon
Moult joliement à sembue,
Et s'estoit de dras d'or vestue,
Si chanta ce chant esrauée :

D'un jolif d'art d'amoreites
Sui navrée par son regart,
Diex! si li plest, fortement m'agrée [3].

Contre li ses maris Grimbiers
Vint, ki vesti estoit de piers [4],
Encontre se feme cantant :

Dame à vous siervir,
M'otroi tout mon vivant

Ensi descendent cantant tuit
Un et autre par moult grant bruit.
Anuis seroit de tout nomer
Et de lor cançons raconter.

(1) Pourquoi ne crierai-je pas *hahai* (ne me plaindrai-je pas), quand je ne trouve personne qui m'aime ?

(2) *Le Taison*, le blaireau.

(3) Son regard m'a blessé, d'un joli trait d'amour. Dieu ! si je lui plais, lui fortement m'agrée.

(4) Les glossaires donnent au mot *pers* la signification : bleu foncé, livide, noirâtre ; l'auteur fait ici allusion à la fourrure du blaireau.

Le défilé terminé, Renart présente Céraste au roi, le Serpent et le Basilic, ses principaux alliés, puis il fait servir le banquet.

Ont fait en haut l'euwe corner;
Conmunément vont tuit laver,
Fors que li grant signor lavèrent
Premiers, et lor mains essuèrent.

Si ke Renars et li rois Nobles sient au mangier par pais, et Timers li asnes rasost Renart k'il avoit eskumenié.

VERS 7053 A 7336.

Au moment où tous les convives vont prendre place au festin que Renart offre au roi, apparaît, en grand costume, l'archiprêtre (l'âne Timer), qui, en présence de tous, absout Renart et les siens de l'excommunication solennelle fulminée contre lui, et se retire ensuite en chantant *Te Deum laudamus*. L'Église, comme la Royauté, a accepté, sans protestation, le triomphe du méchant. Cette cérémonie terminée, Noble préside au banquet, à la place d'honneur, entre dame Ghille (Tromperie) et son petit-fils Orgueilleux. Les alliés puissants de Renart, tels que Céraste, le Serpent et le Basilic, s'asseyent aux deux côtés de la reine.

Li autre se sont assensé
Au miex k'il porent cà et là.
Renars, tous moult les honora
Et au premier més aporter

Prist Renars si haut à canter
Ce motet, grant en fu li sons :

Honis soit qui blasmera
La vie que nous menons (1).

L'hypocrite Renart n'a plus de ménagements à garder ; il jette le masque et célèbre cyniquement sa victoire.

A cascun més et entremés
Fu dite cançons ù rondés
Et furent siervi plénement
De quanque l'or vint à talent (2).

Après le banquet, le roi Noble manifeste à Renart son désir de retourner dans son pays. Renart y consent et donne l'ordre d'appareiller son grand navire, celui du roi ayant miraculeusement disparu.

Le roi s'embarque donc, ainsi que Renart et tous les siens, dans ce navire précédemment décrit, qui symbolise la société pervertie.

Tout ramentevoir (3) ne vous puis
Mais tant vous di-je que li rois
Prise plus le nave vint fois
Des visces, et si l'aime plus,
Que cele qui fu des viertus.

Belle occasion pour le poète de philosopher quelque peu.

Ensi est de nous au jour d'ui
Hélas ! mors n'espargne nului
Quant mors nos prent, dont est partis

(1) Le manuscrit N° 1581 donne, au lieu de ces deux vers si bien en situation, cette autre chanson, ici sans signification :

Biele courtoisie a de ce fait amors,
Lille le jolie que li puis est resours.

(2) De tout ce dont ils eurent besoin

(3) Rappeler, remémorer.

Nos avoirs et en trois mons mis [1],
Et s'est partis si juwelment [2],
Se li Escriture ne ment,
Que cius ki a le part pieur [3]
Ne le donroit pour le milleur,
Non pour les deus, j'en suis tous fis.
Li vier ont le cors, as amis
Est li avoirs et as parens,
L'ame va, ensi com je pens,
C'est la ù plaist Dieu, mal ù bien [4],
Cil ki ont l'avoir tierien
N'el donroient pas por le cors
Ne por l'ame, c'est mes recors,
Et li vier, cil ki le cors ont
Si très-bien à droit parti sunt
K'il ne vaurroient mie avoir
Pour le cors et l'âme et l'avoir;
Et cius ki l'âme a en baillie,
Séurs sui, ne le donroit mie
Ne por l'avoir ne por le cors.
Fuions Renart que c'est nos mors
Car il eslonge [5] de Dieu l'âme.

Après une longue traversée, le navire arrive au château de Maupertuis, où l'on se livre à de nouvelles fêtes et à de nouveaux plaisirs. Le roi réconcilie Renart avec sa femme, puis le châtelain de Maupertuis comble tout le monde de présents.

. . . . Renars paia
Ses gens que cascuns s'en loa;
Chevaliers et princes et dus,
Que cascuns dit je n'en voel plus;

(1) Quand la mort nous prend, il est fait trois parts de ce que nous possédons.

(2) Et notre avoir est partagé si *juwelment*, si également.

(3) *Le part pire*, la moindre part.

(4) Quant à l'âme, elle va où il plaît à Dieu, *mal u bien* (au ciel ou en enfer).

(5) C'est la mort véritable, car il sépare l'âme de Dieu.

Et si douna au roi Noblon
Cargiés trente muls Arragons [1]
De pieres et d'or et d'argent.

De son côté,

..... Nobles Renart fist
Signor de ses consaus et dist
K'il gouvernast son règne et lui.
Hélas! ensi est au jor d'ui;
La gent font mais Renart signeur.

Le roi fait plus, il demande à Renart, avant de partir, un de ses fils, pour le nommer son sénéchal et lui confier le gonfanon royal.

Renart escorte le roi et l'accompagne jusqu'à la résidence royale nommée Orgueilleux-Castel. Rentré à Maupertuis, il célèbre son triomphe avec ses alliés, puis les fait reconduire dans leur pays sur son fameux navire. Au retour, l'équipage du vaisseau vient réclamer de Renart le salaire qui lui est dû. C'est alors que l'auteur explique hautement son allégorie :

Li amiraus de cele nef
C'est li Papes qui a le clef.
Ce set cascuns de tout le mont [2] ;
Li autre marounier ce sont
Cardounal, prelat et évesque
Cler, prestre, abé et archevesque,
Cordelier, Jacobin et moine,
Prestre parrochial et chanoine ;
Tuit moinent le nef de Renart ;
C'est cist mons qui va male part [3].
Renars si est li anemis
Qui tous les a à ses laz pris.

[1] Trente mules d'Aragon chargées.

[2] Tout le monde sait cela.

[3] La nef de Renart c'est ce monde qui va dans une mauvaise voie

Dont dist Renars al amiral,
(C'est au Pape et en général
A tout le clergié qu'ai nommé),
Que il soient tuit avisé
Por demander souffisanment,
Et il leur donra plainement
Plus k'il n'oseront demander.

Ils remercient Renart de ses généreuses intentions et se retirent pour délibérer sur les demandes qu'ils lui adresseront. Après avoir pris leur décision, ils chargent le Pape de parler au nom de tous :

Et ont kierkié la parole
Au pape, c'est al apostole.
Lor sires estoit et lor maistres,
Et de trestous crestiiens paistres.

Le Pape prend, en conséquence, la parole au nom de tous ; il demande :

S'il vous plaist en fiés, convoitise ;
Et à yretage, avarice ;
Et à no vie, escarseté [1] ;
Ce volons, s'il vous vient à gré.
Renars respont : ce vous doins-jou,
Et si vous doins avec tout çou
Me suer germaine dame Ghille
Ki a esté à maint concile,
Par desus sa mule Fauvain ;
Et si vous met ausi en main
Orghilleus le fil Proserpine,
De celui vous met en saisine ;
Tout çou doins as signors de clers
Que en mon siervice voi fers [2].
Tous li clergiés, genous flecis,
En ont Renart rendu mercis.

[1] A titre de fief, convoitise, héréditairement, avarice, viagèrement, égoïsme.

[2] Je donne tout cela aux clers que je vois portés à me servir.

Après ce récit, dans lequel il a dévoilé à quel prix le clergé a vendu son alliance à Renart triomphant, l'indignation du poète éclate :

Hé ! las clergiés que respondrés
Au grant jour [1] quant vous i venrés
Devant le face Jhesu-Cris
K'en sen lieu vous a cà jus mis
Por bien dire et por miex ouvrer,
Et por nous avoec lui mener ?
— Excuser ne vous porés mie
Car il vera vo félounie
De convoitise et d'avarice
Et d'escarseté ce let vice,
D'orgeul et de ghille et d'envie,
Ki en vous est par votre envie.
S'a en vo cuers poi carité [2],
Foi vraie ne humilité ;
Car vous avés tuit pascience
Estroite, et larghe conscience ;
Dont je di qu'estes ocoisons [3]
De tous les maus que nous faisons.
Si en arés double louier [4],
Double paine et double brasier.
Là paierés vous de vo fief
Convoitise double relief.
Vous ne vos porés escuser
Au grant jour, car Diex voit très cler.
Mais entre nos lasses brebis [5]
Crierons à Dieu, à haus cris,
Merci, et nous escuserons
De vous quant au grant jour venrons [6].

(1) Au jour du jugement dernier.

(2) Et il y a en vos cœurs peu de charité, de foi vraie et d'humilité.

(3) Vous êtes cause, occasion.

(4) Vous en aurez double loyer, double peine.

(5) Mais quant à nous, pauvres brebis. — *Las*, roturiers, paysans. (Gloss. du Cange).

(6) *Nous escuserons de vous*, nous rejetterons sur vous la responsabilité de nos fautes au jour du jugement.

S'au monde enseigniés vo parole
Sage devenroit la gent fole,
Et au grant jour seroit mondée ;
Mais vo vie est trop enmondée.
Hélas ! cis mondes ne vaut rien,
Car trespassable sont li bien ;
Nous i aquérons à labour,
Et le gardons à grant paour,
Et le laissons à grant tristrece.
. . . .

Après ce dernier cri de désespoir et de découragement, l'auteur termine son récit : Avant de se séparer de Renart, les membres du haut clergé ont sollicité une dernière faveur, et ils ont

Requis Renart par amistiés
K'il soient de sa confrairie ;
Et Renars lor dist : jel' otrie,
Et avoec lor dist, je vous doins,
Car bien voist k'il vous est besoins,
Mon gris drap fait d'ypocrisie,
C'on ne connaisse vo voisdie [1].
Moult le mercient, puis en vont,
Sitost con le congiet pris ont,
Ne ciessèrent, si sunt venu
En haut orguel ki jadis fu
Celui ki est maistre d'infier
Que l'en apiele Lucifier,
K'encore en ruira ses grenons [2],
Se Dieus nel' fait et ses sains nons.

Bien évidemment, le poëme se terminait d'abord ici, et les vers où l'auteur a inscrit son nom, sa nationalité et la date de son œuvre (et qui ont été reportés plus loin par les

[1] Je vous donne, vous en avez besoin, mon gris drap d'hypocrisie pour cacher votre trahison.

[2] Qui en rira dans sa barbe.

copistes) terminaient ce dernier chapitre. Les trois chapitres qui vont suivre, et qui contiennent la mention de faits historiques postérieurs à 1288, sont indépendants du plan général de l'œuvre et ont été ajoutés plus tard.

Dans ces chapitres, en effet, Renart et ses fils sont les seuls personnages du poëme qui restent en scène. Le triomphe de Renart sur la Royauté a été complet et, après la soumission de celle-ci, ce sont les ordres religieux et les ordres militaires que le poète veut montrer dirigés et conduits par Renart, c'est-à-dire par l'esprit de fourberie et d'hypocrisie qui va, grâce à ce dernier triomphe, étendre sa domination sur le monde entier.

Si ke li Jacopin et li Frère Menu sont demoré à conseil, et ne vont mie al autre clergié.

VERS 7337 A 7402.

Li frère menu demourèrent
Et li Jacobin point n'alèrent
En Haut-Orguel, povreté ont;
Rice as povres contraire sunt
Com li triacles au venin [1].

C'est ainsi que débutent les chapitres qui nous paraissent, comme nous l'avons expliqué, avoir été postérieurement ajoutés à l'œuvre principale de Giélée, terminée en 1288. Ces quelques vers servent de transition entre le poëme primitif et les satires qui vont suivre, et dans

(1) *Triacle*, thériaque, antidote contre les poisons.

lesquelles ne reparaît aucun des acteurs du poëme, à l'exception de Renart et de ses fils.

L'auteur suppose que le haut clergé a exclu les ordres mendiants du concile dans lequel on a délibéré sur les demandes à adresser à Renart, et que ceux-ci n'ont point, par conséquent, participé aux largesses que Renart a faites au clergé.

Les frères de Saint-Dominique se réunissent; ils déplorent la pauvreté de leur ordre; chacun des frères émet un avis; l'un d'eux ajoute :

C'alés vous toute jour parlant !
Vous n'aures jà un pain vaillant
En cest siècle sans renardie.
. . . .
Je lo que de ci en alons
Jusqu'à Renart et tant faisons
K'il prenge l'abit de nostre ordre.

Cette motion est adoptée par acclamation, et l'on se rend auprès de Renart; celui-ci refuse pour lui-même, mais il offre son fils Renardiel. L'offre acceptée :

. . . . . lors le viestirent
De lor ordre et signor en firent
Et grant-maistre et provincial,
Par quoi il ont laisse le val
De povreté, par tel esquel (1)
Et sont montés en Haut-Orguel
Od les autres.

(1) Par tel moyen, par telle échelle.

Si ke li Frère Menu viestent de lor ordene Rousiel fil Renart et en font custode de lor ordene.

VERS 7403 A 7638.

L'exemple était bon ; il est suivi par les Frères Mineurs, qui obtiennent de Renart son second fils, Rousseau, dont ils font leur Gardien et leur Custode.

Celui-ci leur promet de les conduire aussi en Haut-Orgueil. Mais la tâche n'était pas facile, car la règle de saint François est précise et sévère.

. . . . . . povretés vraie
Tient toute l'ordre en sa manaie,
De poi mengier, de poi viestir,
De poi dormir, d'eure gésir
Sans propre, en langes et nus piés
Le corde çainte à chi meskiés.

Mais bientôt, grâce à l'influence de Rousseau, les Frères Mineurs oublient les prescriptions de leur fondateur :

. . . . . . lor conscience
Eslarghissent, lor passience
Estrècent, il font à rebours.

De plus, les fils de Renart entreprennent de réconcilier les deux ordres qu'ils dirigent ; ils leur démontrent que les divisions sont le principal obstacle à leur prospérité. L'accord une fois établi, Renardiel réunit les deux ordres dans une assemblée générale et leur parle ainsi :

Signor, dist-il, entendés cha :
Cordelois et vous Prééceur,
Nostre ordre iront tempre à doleur
S'esrer le puéent li prélat (1),

(1) Si les prélats étaient chargés de les diriger.

Car il nos mètent en débat
A oïr les confiessions,
Et de faire absolutions,
Et d'engoindre penance as gens (1),
Et d'etre ausi as testamens;
Et s'il de çou viennent à cief,
De faim morrons et de mescief (2).

Nous avons pourtant le droit pour nous, car le pape Innocent nous a donné le privilége de confesser, d'ordonner des pénitences et d'absoudre de tous péchés, sauf les cas réservés au Pape. Ces pouvoirs, nous en avons les titres (3). En conséquence,

Plaidier poons hardiement
S'il vous plaist, contre les prélas.

Ce procès eut lieu, ajoute l'auteur, et jamais il n'y eut un si grand débat devant l'apôtre de Rome; les conséquences en furent fatales, car cette discussion ébranla les consciences, affaiblit la foi, devint une source d'erreurs chez une foule de gens, et spécialement chez les Béguines (4) qui prirent hautement parti pour leurs confesseurs contre les prélats.

. . . ains si grans plais ne fu mais
Pardevant l'apostole à Romme;
Li Plais gréva puis à maint homme,
Et le conscience eslargi
Et le foi en iaus afoibli.
Il mist en erreur mainte gent,
Béghines espéciaument

(1) Et d'imposer des pénitences au peuple et surtout de participer aux testaments.

(2) Et s'ils viennent à bout de leurs prétentions, nous mourrons de faim et de misère.

(3) Les Archives du Nord conservent les originaux des priviléges concédés au XIIIe siècle aux Frères Prêcheurs de Lille par les différents papes.

(4) En 1277, Marguerite, comtesse de Flandre, avait désigné le prieur des Frères Prêcheurs de Lille pour gouverner à toujours le Béguinage de cette ville.

(Archives du Nord, carton B 144).

En furent plainement déçutes,
Et si viers les Prélas esmutes
Que quant li Prélat préeçoient
Et en quemun amonestoient
C'on doit dire tous ses péciés,
Uns et autres, et nués et viés [1]
A son Prestre et non à autrui,
Sans le commandement de lui,
Eles encontre aus en parlèrent
En haut, et si en estrivèrent [2].

Les Frères Mineurs et les Jacobins soutinrent hautement leurs prétentions, ajoute l'auteur, au temps du pape Nicolas [3], comme ils l'avaient fait précédemment, lorsque Philippe le père (Philippe-le-Hardi) fut rapporté mort d'Aragon et enseveli dans l'église Saint-Denis près de son père Louis (Louis IX), qui conquit Damiette et éleva si haut la sainte Église.

Le cœur de ce roi Philippe avait été donné à l'église des Frères-Prêcheurs de Paris. Ce fut un grand honneur, ajoute Giélée, que le roi fit à l'ordre, en léguant son cœur, sur la demande de Renardiau, son confesseur [4], à l'église des Jacobins.

(1) Nouveaux et vieux.

(2) *Estriver*, dispûter, contester.

(3) Nicolas IV, qui avait été Frère-Mineur et qui fut élu pape le 15 février 1288. (Voir dans l'*Histoire des Conciles* la lettre adressée au pape par les évêques réunis au Concile de Reims).

(4) D'après Guillaume de Nangis, ce ne fut pas Philippe III qui légua son cœur aux Frères-Prêcheurs, mais ce fut Philippe-le-Bel, qui, contre tout droit, et sur la demande de son confesseur appartenant à l'ordre des Frères-Prêcheurs, donna le cœur de son père à l'église des Jacobins. Cette donation provoqua des plaintes énergiques de la part du Chapitre de Saint-Denis. (Voir *Gesta Philippi tertii*, Historiens des Gaules, t. XX, et *la Chronique* de Guill. de Nangis, même vol. p. 570). Guillaume de Frachet qui fut le huitième provincial des Dominicains de France, confirme le fait dans sa chronique (t. XXI). Une note ajoutée à cette chronique donne le nom de ce confesseur de Philippe-le-Bel, c'était Nicolas de Gorrenc. — *L'Histoire Littéraire de la France* renferme une notice sur Nicolas de Gorrenc, confesseur de Philippe-le-Bel, auquel Giélée fait allusion. M Méon a mal compris le texte de Giélée et semble croire qu'il s'agissait du confesseur du roi Saint-Louis, Geofroy de Beaulieu.

Fius Renart, frère Renardiaus,
Dou plait des prélats se doutait,
Ki moult à souffrir en aroit.
Li ordres en poroit périr,
Et pour contre ce cop couvrir
Fist Renardiaus k'il ot le cuer
Dou Roi ki fu de si grant fuer [1].

Au temps présent, le débat se renouvela, alors que Michel de Warenghien était évêque de Tournai.

Grant plait conmença, bien le sai,
Étoit dont veskes de Tournai
Maistre Mikius de Warengien,
C'on tint de clergie à scien.
De Lille fu nouris et nés,
Des Jacobins fu tost plourés
Et des Cordelois ensément
Quant ses cors traist à finement [2].

C'est au concile de Reims de 1287 [3] que Giélée fait ici allusion. L'évêque d'Amiens, Guillaume de Mâcon, Guillaume de Sisi, évêque d'Arras et l'archevêque de Reims qui plaida si éloquemment la cause des prélats, assistèrent, dit-il, à ce concile; et ces débats préoccupèrent tellement le Pape, qu'il n'eut pas le loisir d'envoyer des secours à la ville d'Acre, ce qui occasionna la prise de cette ville par les infidèles et le massacre de nombreux chrétiens. Voilà les résultats des débats soulevés par les fils de Renart.

(1) *Fuer*, prix, de *forum* (Du Cange).

(2) Lors de sa mort, les Jacobins et les Cordeliers eurent vite fini de le pleurer ; c'est-à-dire ne le regrettèrent pas.

(3) La *Gallia Christiana* parle, dans la notice qu'elle consacre à Michel de Warenghien, d'un autre concile tenu à Reims en 1291, et dans lequel s'agitèrent les mêmes questions. — Ni l'*Histoire générale des Conciles* de Ph. Labbe, ni l'histoire de l'église de Reims (*Metropolis Remensis historia*, Marlot) ne parlent de ce second Concile, qui n'est mentionné nulle part, il y a eu confusion de dates. (Voir dans *Sacro sancta Concilia*, la lettre adressée au pape par les évêques réunis à Reims).

Mais revenons, dit l'auteur, à Renart lui-même. La résolution prise par ses deux fils d'entrer en religion, le détermine à suivre le même parti, et Giélée ajoute ironiquement :

Lors ot si grant dévotion
Que bien menjast d'un cras capon,
Ne li causist dont il venist
Mais qu'en ses poes le tenist [1].

La résolution une fois prise, il s'agit de la mettre à exécution.

En çou k'il si dévos estoit
Par devant lui esgarde et voit
Le renclus [2] à un povre hermite
U il n'avoit tite ne mite [3]
Ne sanc, ne car, ne pain ne grain
Fors racines un raiel plain,
Et laoustes [4] et miel sauvage
Que li preudons por le boscage
Cuelloit pour soustenir sa vie.
Li ermites disoit complie,
Devant avoit dit none et vespres,
Et il ert tart k'il estoit vespres [5]
Quant Renars vint al hermitage.
Renars contrefist moult le sage
Au postis vint, fiert du maillet,
Li preudons ouvri le wiket [6],
Quant Renart vit grand merveille a ;
Renars entre ens [7], mot ne sona
Fort k'il dist : *Benedicite ;*
Li Preudons fu plains de sainté [8]
Si li respondi : — *Dominus*,

(1) Il fut pris d'une si grande dévotion, qu'il mangea avec plaisir d'un chapon gras sans se préoccuper d'où il venait, mais heureux de le tenir entre ses poings. — (2) L'habitation. — (3) Ni sou ni maille. — (4) *Laoustes*, sauterelles. — (5) *Wiket*, guichet. — (6) Il était tard, car il était soir. — (7) *Ens*, dedans (l'hermitage). — (8) Plein de respect.

A foi bien soiiés vous venus.
Que vous plaist [1] ? — Je voel confiesser
Et viers Dieu me voel amender
Et faire satisfation,
Et entrer en religion,
Au siecle ne voel estre plus
Ains voel çaiens estre reclus
Od vous, pour l'amour Dieu le roi,
Pour oster de mi le desroi,
Mais confiesser me voel avant.
— Et je vous orrai boinement [2]
Dites de par Dieu vos péciés.
— Volentiers, sire. — Or conmenciés.

Einsi com Renars se confesse à l'ermite en un hermitage.

VERS 7639 A 8048.

La confession de Renart doit être reproduite et non analysée. « Laissons parler le vieil auteur, dit M. Saint-Marc Girardin; toute cette scène est racontée avec une grâce et un esprit infinis : »

Renars conmence ses méffais
En gros et trestous à uns fais [3],
Et dist : que volés que vos die ?
Onc bien ne fis jor de ma vie
Se jou ne cuidai faire mal;
J'ai fait ocire maint vassal

(1) Que désirez-vous ?

(2) Je vous écouterai avec bonté.

(3) Renart commence la confession de ses péchés en gros, et tous en bloc, à la fois.

Et fait wihot [1] maint vaillant home
Onques bien ne fis, c'est la some [2];
Bastie ai mainte traïson
Et mainte grande mesprison [3].
Les bones tekes [4] en ostés
Et les mauvaises i metés,
Teus sui, ore me rasotés,
Et puis çaiens me retenés [5]
Por estre en vo rendation,
Car je n'ai autre entention;
Mais ançois voel oïr par ordre [6]
Tous les poins ki sont en vostre ordre;
Que vous mengiés, dont vous vivés,
Ki si très lonc de gent manés,
Et ke viestés à vo car nue [7]?
— Une haire de poil velue
Dist le preudons, et vois nus piés [8],
Ne ne sui lavés ne baigniés,
Et di mon sautier cascun jour,
Et puis si vois à mon labour;
A mie nuit matines di,
Que Dieus ait de m'ame merchi,
Et le jour c'une seule fois
Ne mengue el que tu ci vois [9]
Et si n'en preng mie mon sol.
— Et, dist Renars, moi tieng à fol
Ki çaiens rendre me voloie,
Si m'aït Dieus, que je cuidoie

(1) Cocu (Du Cange, Glossaire. *Voce Willot*) racine inconnue.

(2) C'est le résumé, le total.

(3) Offense.

(4) ***Bones tekes***, bonnes qualités.

(5) Je n'ai pas une bonne qualité, je possède toutes les mauvaises; tel je suis, maintenant absolvez-moi et gardez-moi ici dans votre compagnie.

(6) Mais auparavant je désire connaître, les uns après les autres, tous les points de votre règle.

(7) De quoi vous couvrez votre chair nue.

(8) Et je vais pieds nus.

(9) Je ne mange que ce que tu vois ici.

Que mengissiés, à vo devis,
Widecos, faisans et piertris,
Capons en rost et venison [1],
Et béussiés vin à foison,
Et éust od vous biele dame [2];
Ce cuidai jou, foi que doi m'ame,
Mais puis que vous iestes si fais
Vous et vo conpaignie lais [3],
Vos ordres n'est pas bons à mi
Je ne le tieng pas à ami,
A Dieu vous conmant, je men vois [4],
Çaiens ne renterrai des mois,
A Malpertuis vois ma maison,
Je has tele relegion [5]

Après cette édifiante démarche, Renart retourne à son château, où son retour est fêté par sa femme et par tous les siens.

Cependant la renommée de Renart emplissait le monde; on ne parlait que de sa lutte victorieuse contre le roi et de la paix qu'il avait dictée, à sa volonté; son nom avait franchi les mers; parmi les Chrétiens comme chez les Infidèles, il n'était question que de lui et de ses fils, qui avaient élevé si haut la puissance de leur ordre. Les hommes sages, aimés de Dieu, étaient partout proclamés fous par les hypocrites et par les papelars, et l'on ne tenait pour véritablement sages que ceux qui étaient du parti de Renart.

Les Templiers et les Hospitaliers eurent, les uns et les autres, le désir de posséder Renart parmi eux. Cette double prétention souleva entre les deux ordres des débats qui

(1) Je suis fou, moi qui voulais entrer en religion, car je pensais que vous mangiez à volonté, bécasses, faisans, perdrix, chapons rôtis et venaison.

(2) Et que vous aviez près de vous belle dame.

(3) Je laisse, je renonce à vous et à votre société.

(4) Je vous recommande à Dieu et m'en vais.

(5) Je hais telle religion, telle règle de vie.

allèrent jusqu'à la lutte armée. Ils convinrent enfin de soumettre leur différend à la décision du Pape.

Celui-ci convoqua à cet effet un concile général auquel assistèrent moines, abbés, évêques, archevêques, chevaliers, comtes, ducs et rois, et Renart lui-même, tout spécialement convoqué. Le patriarche de Jérusalem[1] éleva tout d'abord les mêmes prétentions ; Renard le mit hors de cause en lui donnant un de ses bâtards qui possédait toute la science de son père.

Le jour du débat,

Li conmuns peules s'assit bas ;
L'apostole ont en haut assis,
Renart ont par dalès lui mis,
Plus bas sissent li cardounal
L'autre clergiés est plus aval,
Li doi fil Renart li rendu [2]
Furent au concile venu.

Un Templier se lève et prend la parole au nom de l'ordre.

Seigneurs, dit-il, je porte la parole dans la cause que nous soutenons contre les Hospitaliers. Nous proclamons notre droit d'avoir avec nous Renart, car nous sommes les meilleurs défenseurs de l'Église ; nous combattons pour elle ; nous comptons dans nos rangs de nombreux chevaliers, et nous n'hésitons pas à prodiguer l'or et l'argent pour servir sa cause. Nous avons de par le monde de nombreuses maisons, des terres, des rentes relevant de puissants seigneurs qui contestent nos droits, et bien à tort, car si notre ordre ne grandit point en puissance, la force que nous mettons au service de l'Église en sera amoindrie ; nous serons contraints à abandonner la Syrie, et vous

(1) Nicolas de Hanapes, Dominicain, nommé patriarche en 1288, mort noyé à Acre en 1291.

(2) Les deux fils de Renart entrent en religion.

verrez bientôt apparaître les flottes du soudan de Babylone. Saint-Père, ne perdez pas de vue que nous sommes, en vérité, les seuls défenseurs de la chrétienté et de l'Église, et, qu'à ce titre, c'est chez nous, s'il y consent, que Renart doit entrer en religion.

Après ce discours, le Pape interroge Renart, qui lui répond : — Je viens d'entendre les Templiers, je veux maintenant écouter les Hospitaliers; je me prononcerai, après les avoir entendus, en faveur de ceux à qui je serai le plus utile, si toutefois j'ai le droit d'entrer en religion;

Car jou ai me feme vivant [1],
Li papes respont en riant :
De rendre [2] je vous doins congié.

Un chevalier de l'ordre de l'Hôpital se lève à son tour; c'était un homme savant qui portait le nom de Renier [3].

D'une voix puissante et mesurée, il dit : Seigneurs, écoutez notre demande et jugez si elle est fondée. Les Templiers demandent à avoir Renart dans leur ordre. Nous avons plus qu'eux le droit de le posséder parmi nous. Notre ordre est bien plus ancien que le leur, ainsi que l'attestent plusieurs chartes signées de princes et de rois. Nous faisons aux Sarrasins plus de mal que les Templiers, car si, comme chevaliers, nous combattons les Infidèles l'épée à la main, nous soignons dans nos hôpitaux charitables les malades et les blessés, que nous arrachons à la mort, et qui, une fois guéris, combattent les Infidèles. Si, au lieu de nous porter envie, les Templiers avaient joint leurs efforts aux nôtres, la Syrie, Jérusalem, toute l'Égypte, Babylone elle-même, seraient depuis longtemps au pouvoir

(1) Car j'ai encore ma femme vivante.

(2) Rendre, se rendre, entrer en religion. *Redditus*, *monachus*, *eremita*, *qui se in monachum reddidit.* (Du Cange, Gloss.)

(3) Nous ne savons s'il existait à cette époque, dans l'ordre, un chevalier ainsi nommé; peut-être Giélée ne lui a-t-il donné ce nom que par ressemblance avec le nom de Renart.

de la chrétienté. L'envie qui nous divise est le salut des Infidèles. Donnez-nous Renart; nous en ferons notre maître et le directeur de notre ordre [1].

Le Pape, assez embarrassé, répond alors : Il ne peut être à tous les deux. — Pourquoi donc? reprend Renart; si vous m'autorisez, Saint-Père, à entrer dans les ordres, je prendrai le double habit :

Mes viestemens sera partis;
A Diestre je serai viestis
De viestement d'Ospitelier
Et à seniestre de Templier.
A seniestre barbe lairai
A diestre rére le ferai [2];
Bien les gouvernerai tous deus.

Cette proposition est acceptée par acclamation ; on revêt Renart du double costume, et les deux ordres lui prêtent serment d'obéissance.

Après cette double incarnation, l'auteur termine son poëme, comme une féerie moderne, par une sorte d'apothéose. La Fortune, dans un équipage éblouissant, s'avance vers Renart et lui dit :

Renars, jou te voel coroner
Sour ma ruée [3] et en haut lever
Car tu l'as trop bien desiervi,
Car nus n'est rien encontre ti;
Tout sunt mais Renart et Renardes
Clerc et lai, witart et witardes [4],
Viel et jouene, grant et petit,
Montés, bien l'avés desiervi [5].

(1) Le grand-maître des Hospitaliers etait alors Jehan de Vilers, nommé en 1289, mort en 1297.

(2) A droite je laisserai croître ma barbe, à gauche je la ferai raser.

(3) Sur ma roue.

(4) Nous ignorons la signification de ce mot.

(5) Montez sur ma roue, vous l'avez bien gagné.

Mais Renart, que la prudence n'abandonne jamais, répond à la Fortune : — Je ne m'exposerai pas à monter en haut de votre roue, car si elle venait à tourner, je serais précipité au plus bas. — Sois sans crainte, répond la Fortune, ma roue est désormais immobile.

Tu as abatu vraie foi
Loiauté ai desous mes piés
Jamais nul jor n'ert [1] redréciés,
Car faussetés l'a abatu.
Sire Renars, par vo viertu
Orgius a mise humilité,
Bas à mes piés en grant vilté.
. . . .
Montés, Renars, car à vo diestre
Arés Orguel et à seniestre
Iert dame Ghille a tot Fauvain [2].
. . . .
A ice mot Renars monta
Sour la ruée tous coronés
D'Orguel et de Ghille adiestrés.
Viestu de l'ordre des Templiers
Mi-partis as Hospiteliers,
A ses piés fist ses fius séoir.
. . . .

L'auteur donne dans ces vers la description de la miniature qui termine le manuscrit [3] et dont nous allons essayer l'explication.

La roue de la Fortune occupe le centre de la composition ; derrière et entre les rais, on aperçoit cette déesse qui maintient la roue et l'empêche de tourner ; tout en haut et sur

(1) Jamais elle ne se relèvera.

(2) Sera dame Ghille avec Faurain, c'est le nom de la mule qui lui sert de monture.

(3) Cette miniature existe dans les quatre manuscrits, mais avec des différences. Chaque miniaturiste ayant traduit, à sa manière, la description de Giélée.

un trône est assis Renart couronné, portant un costume mi-parti de Templier et d'Hospitalier. A côté de lui sont placés ses deux fils vêtus, l'un en Dominicain, l'autre en Cordelier. A gauche, Orgueil à cheval, un faucon sur le poing, s'avance vers Renart. A droite, dame Ghille sur sa mule Fauvain. Fausseté, une faucille à la main, s'accroche à la roue et monte vers Renart; tandis que, de l'autre côté, Foi est précipitée la tête en bas. Sous la roue, écrasée par elle, est étendue Loyauté, dont le corps forme l'obstacle qui empêchera désormais la roue de tourner. Charité et Humilité, les mains jointes et les yeux au ciel, assistent avec douleur à ce spectacle.

Renart est là triomphant, dit l'auteur, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de l'abattre.

Ce nos dist Jakemars Giélée.
Car vraie fois est adossée
Aujour dui, et humilités [1];
Et entre piés gist loiautés;
Et carités est refroidie,
Et larghece est des cuers banie,
Et li visce sunt de grant fuer [2].
. . . .
En l'an del incarnation
Mil et deus cens et quatre vins
Et VIII, fu chi faite li fins
De ceste branche en une ville
Que on apiele en Flandres Lille,
Et parfaite au jour Saint-Denis.
A le mère au roi Jhesu-Cris:
Prions qu'ele nos doinst si vivre.
Que de Renart soions délivre,
Et ausi de tous autres visces,

[1] Car aujourd'hui on tourne le dos, on fuit la vraie foi et l'humilité; la loyauté est foulée aux pieds, la charité est refroidie, la largesse bannie des cœurs, les vices seuls sont estimés.

[2] *De grant fuer*, de grand prix, en grande estime.

Si c'o Dieu soions ès delisces
Avec la Sainte Trinité
La sus ens en se maïsté.
Ce nos doinst li Fius et li Pères
Et li Sains Espirs nos sauvères
Ki vit et règne et regnera
Per infinita secula.
Amen.

La longue étude que nous avons placée en tête de ce volume nous dispense de tout commentaire sur l'œuvre dont nous venons d'achever l'analyse, et que Jacquemars Giélée écrivit dans les dernières années du XIIIe siècle.

TABLE DES MATIÈRES.

Lille. Imprimerie L. Danel.

